FONDATION
ALGÉRIE MAROC TUNISIE
FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE, DES COMBATS DU MAROC ET DE TUNISIE

Actes du colloque

« les peuplements de l'Afrique du Nord : une histoire de migrations plurielles »

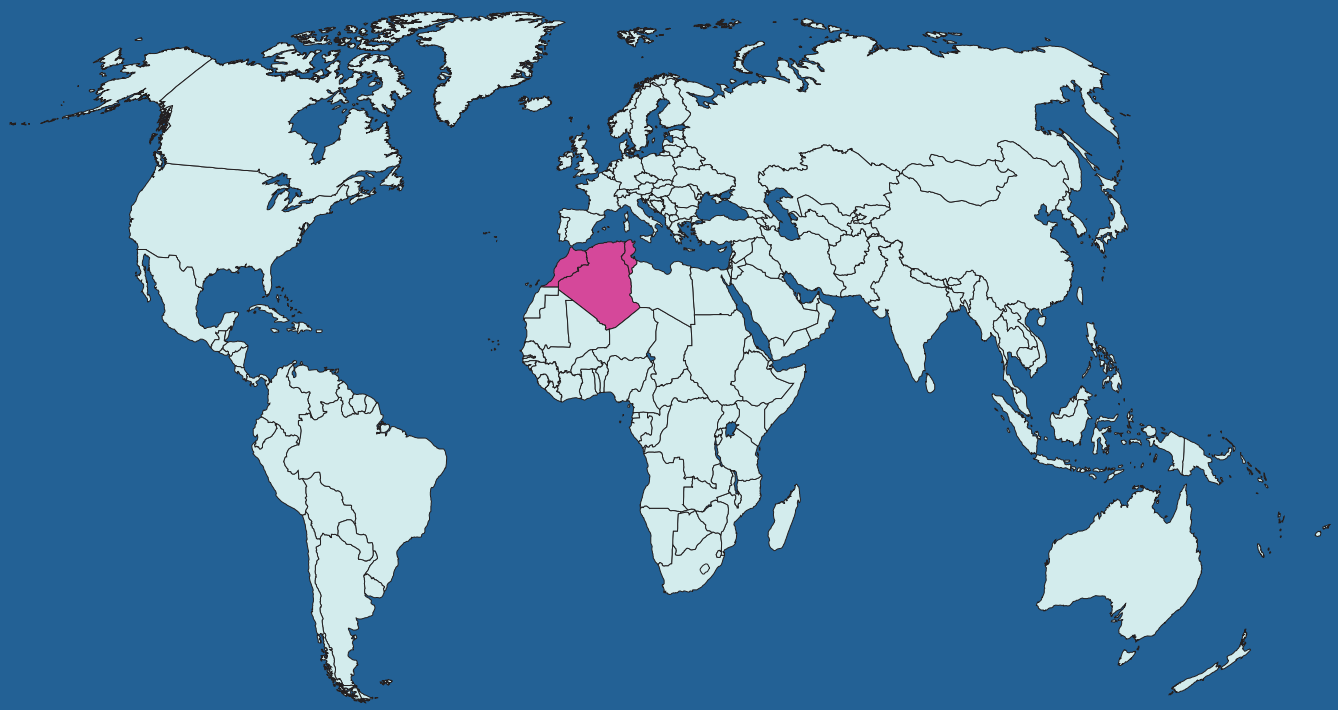

Maison de la Chimie
28, rue Saint-Dominique - salle 262 - 75007 PARIS
lundi 12 décembre 2011

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

FM-GACMT

Instituée par l'article 3 de la loi n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés, la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie a pour objet, « d'expliquer ces évènements et d'en transmettre la mémoire » (article premier des statuts).

À cet effet la Fondation contribue à la connaissance des éléments de tous ordres, notamment historiques, ainsi qu'à la mémoire des actions des combattants et des conséquences pour les populations concernées. Elle facilite et encourage les recherches pour la compréhension du déroulement et de l'enchaînement des évènements, et crée, au plan national et international, les conditions favorables aux échanges sur ces questions.

Face à la disparition progressive des acteurs et des témoins des guerres et combats qui ont marqué la décolonisation du Maghreb, la Fondation participe au « devoir de mémoire », en orientant ses actions autour de plusieurs axes :

- recueillir toute archives, quelle qu'en soit la forme (papier, forme dématérialisée) ;
- poursuivre le travail d'enquêtes orales auprès des anciens combattants et des populations concernées, en l'accompagnant par des opérations de numérisation et d'indexation afin de rendre ces archives accessibles et utilisables facilement ;
- organiser toute rencontre (journées d'études, colloques) ouverte au public, et permettant aux historiens de faire état de leurs travaux, et de dialoguer avec les acteurs et témoins ;
- établir un guide général des sources de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie, qui faciliterait le travail des chercheurs, et encourager la réédition de livres historiques épuisés ;
- devenir un centre de ressources, en regroupant les informations relatives aux archives de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, et en encourageant les chercheurs.

CONTACTS :

Directeur : **Didier BÉOUTIS** - courriel : didier.beoutis@fm-gacmt.org
Chargée de Communication : **Jamilla AZEROUAL** - courriel : jamilla.azeroual@fm-gacmt.org
Chargé de Mission : **Bertrand ROUVILLOIS** - courriel : bertrand.rouvillois@fm-gacmt.org
SITE INTERNET : www.fm-gacmt.org

FONDATION
ALGÉRIE MAROC TUNISIE
FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE, DES COMBATS DU MAROC ET DE TUNISIE

Lundi 12 décembre 2011,
la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie, présidée par Monsieur **Claude Bébéar**, organise une journée d'étude, ayant pour thème :
« les peuplements de l'Afrique du Nord : une histoire de migrations plurielles »

Si ce thème a été choisi par les membres du conseil d'administration de la Fondation, c'est parce qu'il est propice à la compréhension de l'histoire du Maghreb et de ses enjeux aujourd'hui.

D'où les questions suivantes :
pourquoi et comment les différentes communautés notamment, berbères-arabes-ottomanes -juives, puis européennes se sont installées et ont vécu sur ces terres du Maghreb ?

Cette journée réunira archéologues, historiens, géographes, sociologues et linguistes.

La matinée sera consacrée à l'étude des peuplements du Maghreb, de l'époque préhistorique jusqu'au début du XIXe siècle.
Le géographe **Yves Lacoste** introduira cette demi-journée, posant le cadre géographique et géopolitique dans lequel ces populations se sont installées et ont vécu.

Durant cette matinée interviendront :

- **Youssef Bokbot**, professeur à l'université de Rabat
- **Salem Chaker,** professeur à l'université d'Aix-Marseille
- **Madeleine Rouvillois-Brigol**, maître de conférences honoraire à l'université de Paris IV
- **Chantal Bordes-Benayoun**, directrice de recherches au CNRS, sociologie et anthropologie

La communication faite par **Gérard-François Dumont**, *géographe-démographe*, spécialiste des mouvements migratoires en Afrique du Nord à l'époque contemporaine ouvrira la séance de l'après-midi consacrée aux différentes composantes de l'immigration pendant la colonisation.
interviendront :

- **Jean-Jacques Jordi**, historien, directeur du mémorial de la France d'outre-mer
- **Gérard Crespo**, professeur au Lycée international de Marseilleveyre de Marseille
- **Abderrahim Hafidi**, chargé d'enseignement à l'INALCO

Une table ronde, présidée par **Jean-François Mattei**, universitaire, fera la synthèse de la journée ouvrant des perspectives de recherche historiques, mémorielles, et patrimoniales.

Monsieur **Hamlaoui Mekachera**, vice-président de la Fondation, ancien ministre clôturera la journée.

Le choix du thème des peuplements constitue un des vecteurs des missions confiées à la Fondation.

Instituée par l'article 3 de la loi n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés, la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie a pour objet, « d'expliquer ces évènements et d'en transmettre la mémoire » (article premier des statuts).

Inscription : **colloque2011@fm-gacmt.org**
Site internet de la Fondation : **www.fm-gacmt.org**
Contact communication : **Jamilla AZEROUAL**
Tél. : **01 45 56 08 96**
Courriel : **jamila.azeroual@fm-gacmt.org**

Le colloque *« les peuplements de l'Afrique du nord : une histoire de migrations plurielles »*, qui s'est tenu à Paris, le 12 décembre 2011, a constitué la première manifestation scientifique ouverte au public, organisée par notre Fondation. Il a rencontré un vif succès.

Au nom du président de la Fondation et du conseil d'administration, je tiens à remercier bien vivement les différents intervenants qui, par la qualité de leurs communications, ont contribué à la réussite de ce colloque. Le présent document reprend ces différentes communications.

Didier BÉOUTIS
Directeur de la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie

SOMMAIRE

page

OUVERTURE DE LA JOURNÉE 9
Claude Bébéar
Président de la Fondation

MATIN : INTRODUCTION AUX PEUPLEMENTS DU MAGHREB

INTRODUCTION 13
Frédéric Grasset
Ambassadeur honoraire, président de séance

PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE ET GÉOPOLITIQUE DU MAGHREB 14
Yves Lacoste
Professeur émérite des universités, fondateur de la revue Hérodote

LES PEUPLEMENTS DU MAROC AUX ÉPOQUES PRÉHISTORIQUE ET PROTOHISTORIQUE 20
Youssef Bokbot
Professeur à l'université de Raba

BERBÈRES – IMAZIGHEN : ORIGINES, PERMANENCES ET MUTATIONS 28
Salem Chaker
Professeur à l'université de Provence Aix-Marseille I

LES PEUPLEMENTS DU SAHARA DES ORIGINES À L'OCCUPATION OTTOMANE 36
Madeleine Rouvillois-Brigol
Maître de conférences honoraire à l'université de Paris IV

LA MÉMOIRE PARTAGÉE DES JUIFS DU MAGHREB 41
Chantal Bordes-Benayoun
Directrice de recherches au CNRS, sociologie et anthropologie

page

APRÈS-MIDI : LES PEUPLEMENTS À L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

INTRODUCTION 51
Roger Benmebarek
Préfet de région honoraire, président de séance

LES FLUX MIGRATOIRES VERS LE MAGHREB 53
Gérard-François Dumont
Ancien recteur, professeur à l'université de Paris IV

LE PEUPLEMENT FRANÇAIS DE L'AFRIQUE DU NORD, ENTRE « MYTHE ET RÉALITÉ » 57
Jean-Jacques Jordi
Historien, directeur du mémorial de la France d'outre-mer

ÉTUDE COMPARATIVE DES IMMIGRATIONS ITALIENNES EN ALGÉRIE ET EN TUNISIE 64
Gérard Crespo
Professeur au lycée international Marseilleveyre de Marseille

L'ISLAM DANS LA SOCIÉTÉ MAROCAINE CONTEMPORAINE 71
Abderrahim Hafidi
Chargé d'enseignement à l'INALCO

TABLE RONDE - DÉBAT 78
Jean-François Matteï
Professeur émérite à l'université de Nice

CLÔTURE DE LA JOURNÉE 87
Hamlaoui Mekachera
Ancien ministre, vice-président de la Fondation

OUVERTURE

Claude Bébéar

Président de la Fondation

L'INTERVENTION

Bienvenue à cette première manifestation organisée par notre fondation.

Vous avez reçu un dossier, je vous suggère de le parcourir.

Vous verrez que, dans la première page de ce dossier, on rappelle quel est le rôle de cette fondation :

- recueillir toutes les archives, quelle qu'en soit la forme (papier, format dématérialisé, etc.) ;
- poursuivre le travail d'enquête orale auprès des anciens combattants, des populations concernées en l'accompagnant par des opérations de numérisation et d'indexation, etc ;
- organiser toute rencontre, comme celle-ci, journée d'étude ouverte au public et permettant aux historiens de faire état de leurs travaux et de dialoguer avec les acteurs et témoins ;
- établir un guide général des sources de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie qui faciliterait le travail des chercheurs et encouragerait la réédition de livres historiques épuisés ;
- devenir un centre de ressources, c'est-à-dire constituer une gigantesque bibliothèque vivante.

Il est évident que nous souhaitons que cette mémoire ne soit pas sélective, qu'elle soit absolument ouverte et exhaustive autant que faire se peut. Vous savez qu'on nous soupçonne, de par les origines de cette fondation, d'être de parti-pris. Justement, nous voulons démontrer qu'on peut faire un travail qui soit non sélectif, non partisan et exhaustif. Cela veut dire que nous acceptions les sources d'où qu'elles viennent et que nous acceptions les témoignages d'où qu'ils viennent. Ensuite, il appartiendra aux historiens de faire le tri.

Autre élément, nous pensons qu'il est nécessaire d'encourager la recherche, parce qu'il y a encore, comme dans tout problème historique, des choses à dire, des choses à découvrir et donc nous avons l'intention d'organiser un centre de recherche qui sera là pour aider les chercheurs et pour inciter à un certain nombre de recherches.

Autre élément auquel nous croyons, c'est qu'il ne faut pas se contenter de traiter le problème en disant que la guerre d'Algérie et les événements de Tunisie et du Maroc sont nés dans un pays donné avec une population donnée et dans un environnement donné. Donc il ne faut pas se contenter d'étudier le phénomène lui-même, ce qui s'est passé là, mais regarder dans quel environnement cela s'est passé. Il nous est paru intéressant de regarder, tout d'abord, qui était la population concernée, qui étaient

ces gens qui peuplaient l'Afrique du Nord, d'où cette réunion d'aujourd'hui où nous allons parler des peuplements d'Afrique du Nord, une histoire de migrations plurielles.

Au cours de la journée, vous aurez des témoignages de gens qui vous expliqueront leur vision des choses et surtout la réalité des choses.

Voilà ce que je voulais vous dire. Maintenant, je voudrais céder la parole à Monsieur Grasset, qui va diriger la matinée.

Je vous remercie.

INTRODUCTION AUX PEUPLEMENTS DU MAGHREB

INTRODUCTION

Frédéric Grasset

Ambassadeur honoraire, président de séance

L'INTERVENTION

Merci, Monsieur le Président. Il m'incombe la responsabilité de lancer cette journée d'étude sur le sujet qu'a évoqué le Président Bébéar. C'est un sujet qui nous a paru quand même très fondamental parce qu'il ouvre une véritable perspective historique. Et si, dans le titre, il y a aussi une histoire de migrations plurielles, c'est pour bien montrer que les peuplements d'Afrique du Nord, le bloc d'Afrique du Nord, ne se séparent jamais ni de leur *hinterland* saharien bien entendu ni de leur *exoland* – si vous me permettez cette expression nouvelle – méditerranéen et européen. Il n'y a pas de solution de continuité, il n'y a pas de coupure et il n'y a pas d'arrêt, finalement, dans les échanges de population entre maintenant, la période que nous vivons aujourd'hui, et la période sur laquelle les ethnologues et les historiens se penchent.

Nous sommes dans une très longue respiration historique, c'est un mot que les historiens connaissent depuis Fernand Braudel. C'est justement cette respiration historique que nous voudrions essayer de travailler fondamentalement dans le cadre de la Fondation pour la mémoire de la guerre l'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie. Cette mémoire ne commence pas en 1954 et ne se termine pas en 1962. Je dirais même que c'est la période, non pas la moins importante car une des plus tragiques, mais c'est une période qu'on ne peut pas comprendre si on ne remonte pas très loin et si on ne regarde pas ce qui se passe aussi aujourd'hui.

Dans ce contexte, il nous a paru qu'un des plus grands spécialistes de cette grande vision de la continuité géographique et historique était le professeur Yves Lacoste qui a consacré une part importante de son travail, de son énergie et de sa science à éclairer, avec les fondements scientifiques les plus solides, cette continuité de la géographie et de l'histoire. C'est pour cela que je vais lui céder la parole.

Ensuite, nous appellerons des spécialistes un peu plus monographiques des populations maghrébines et j'espère que nous apporterons, à cette assemblée, une sorte de première vision qui sera une première pierre dans ce chemin difficile qu'est celui de la Fondation.

Je ne peux pas résister au plaisir d'une petite citation, qui vous montrera d'ailleurs à quel point tout ceci est complexe. Elle est tirée du livre d'Ibn Khaldoun, Le livre des exemples, dans lequel, en passant en revue ses maîtres, il dit : « *j'ai eu plusieurs grands maîtres, mais un des plus grands était Mohamed Al-Abili, qui a grandi à Tlemcen, mais il est originaire d'Avila dans le nord de l'Andalousie. Il arriva à l'âge d'homme ayant conçu une passion pour les mathématiques où il avait montré des dons supérieurs ; et à cause de son renom, les gens s'étaient pressés autour de lui alors qu'il n'était encore qu'à l'âge de la puberté* ».

Nous sommes, nous-mêmes, une fondation très jeune, nous n'avons peut-être même pas atteint l'âge de la puberté, mais nous allons demander à nos grands anciens, en particulier au professeur Lacoste, de venir nous illustrer cette citation d'Ibn Khaldoun. Merci de votre attention.

PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE ET GÉOPOLITIQUE DU MAGHREB

Yves Lacoste

Professeur émérite des universités, fondateur de la revue Hérodote

BIOGRAPHIE

Yves Lacoste, géographe spécialiste de géopolitique, professeur des Universités, chevalier de la Légion d'honneur.

Yves Lacoste est né en 1929 au Maroc où il passé son enfance. Le géologue qu'était son père et qui est mort très jeune, a joué un rôle important dans les recherches pétrolières dans ce pays. Venu en France en 1939, Yves Lacoste est retourné au Maroc en 1950 pour ses premières recherches de géomorphologie sur le terrain. Puis après avoir été reçu premier à l'agrégation de géographie, il a choisi en 1952 d'être professeur d'histoire-géographie au Lycée Bugeaud à Alger, avant d'être nommé en 1955 assistant à la Sorbonne.

Ce bref séjour en Algérie a permis sa rencontre avec un très grand historien maghrébin du Moyen-Age Ibn Khaldoun.Yves Lacoste est devenu un spécialiste réputé du « Tiers-Monde », mais il est surtout soucieux de l'évolution du Maghreb et de la Méditerranée depuis l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui. L'ethnologue qu'est Madame Camille Lacoste-Dujardin est la spécialiste des Berbères d'Afrique du Nord et notamment des Kabyles.

Yves Lacoste a fondé en 1976 Hérodote, revue de géographie et de géopolitique qui contribue encore aujourd'hui à faire évoluer les idées des géographes. (Hérodote, du nom du premier des géographes et historiens, il y a 25 siècles). Yves Lacoste est le fondateur d'une école française de géopolitique et ce sont ses disciples qui animent et dirigent l'Institut français de géopolitique à l'Université Paris VIII. Parmi la vingtaine d'ouvrages qu'il a publié Yves Lacoste, deux des plus récents concernent plus spécialement l'Afrique du Nord : Géopolitique de la Méditerranée (Colin 2006) et La question post-coloniale - une analyse géopolitique (Fayard , 2010) où la seconde partie traite de la complexité des luttes pour l'indépendance, et la troisième des différentes formes de la conquête coloniale.

L'INTERVENTION

Mesdames et Messieurs, tout d'abord, pardonnez-moi les hésitations de mon discours étant donné que ma gorge n'est pas dans un état brillant, c'est-à-dire que j'ai une bonne grippe.

Je remercie beaucoup votre présentation et je dois dire tout de suite que j'ai été extrêmement sensible, honoré et étonné, en même temps, de la proposition que vous m'avez faite de traiter, d'entrée de jeu, d'une introduction à la géographie et la géopolitique du Maghreb ou d'Afrique du Nord. Le terme d'Afrique du Nord est seulement utilisé depuis le début du XX^{e} siècle. Le grand historien et géographe que fut Élisée Reclus, parlait comme d'autres de la Berbérie , à laquelle il a consacré un gros volume dans sa monumentale *Géographie universelle*. C'est après la guerre des Boers en Afrique du Sud (1902) que le terme Afrique du Nord, a été utilisé en symétrie. Depuis l'indépendance de l'Algérie, on parle du Maghreb, c'est à dire l'Occident arabe.

Ce terme de Maghreb apparaît chez les géographes arabes sous la formulation *Djazirat al Moghrib*, l'île Maghreb, par rapport à deux étendues plates et apparemment vides : la mer méditerranée et le Sahara.

Pour faire une présentation géographique très schématique du Maghreb par rapport à l'ensemble de l'Afrique, on doit dire avec les géologues que la plaque tectonique africaine, qui est énorme puisqu'elle va jusqu'en Afrique du Sud, pousse vers le nord et plonge dans la

Méditerranée. C'est nettement le cas pour le littoral libyen et le nord de l'Egypte, mais au Maghreb ou en Afrique du Nord, elle se casse en une série de petits blocs tectoniques qui sont disposés d'une façon horizontale *grosso modo* d'Ouest en Est. Habituellement, on dit d'Est en Ouest, mais comme vous le voyez sur cette carte, c'est dans la partie ouest que le choc progressif de la poussée vers le nord de la plaque africaine a le plus soulevé avec le Haut Atlas qui dépasse les 4 000 mètres, alors que, vers la Tunisie, ça s'abaisse progressivement.

Entre ces parties soulevées, vous avez des blocs qui ont été moins soulevés qui forment des étendues planes que l'on va appeler des plateaux ou des hautes plaines parce que le terme de plateau est plutôt utilisé lorsqu'on est en saillie par rapport à des étendues en contrebas. Par exemple, au Maroc oriental et en Algérie, on disait autrefois les hauts plateaux et maintenant, ce sont les hautes plaines puisqu'elles sont encadrées par deux ensembles montagnards.

Voilà en gros les choses. Cette disposition se combine avec des données climatiques. Autant, à l'est de la Tunisie, le désert arrive directement à la Méditerranée, autant dans le Maghreb, vous avez un climat que les géographes appellent typiquement méditerranéen, c'est-à-dire climat à sécheresse d'été. Ceci paraît banal, mais c'est unique au monde. Vous retrouvez du climat méditerranéen au Moyen-Orient et à un tout petit bout de l'Afrique du Sud. Le climat méditerranéen est le seul où la sécheresse est en été. Partout ailleurs, en été, c'est la grande saison des pluies dans le monde tropical comme dans le climat tempéré continental. Cela détermine un handicap considérable parce que, en hiver, la végétation connaît parfois des températures assez basses, donc la repousse de la végétation, pour des pâturages par exemple, est handicapée.

Dans les préoccupations climatiques actuelles quant au changement climatique, on peut se soucier grandement au Maghreb de ce qui va se passer, l'ensemble méditerranéen sera une des parties du monde où le changement climatique va être le plus marqué par la remontée, vers le nord, de ce qu'on appelle la masse d'air saharienne. La sécheresse actuelle pose dores et déjà des problèmes graves dans la mesure les populations du Maghreb sont encore en assez forte croissance démographique.

Une présentation géographique du Maghreb ne peut pas manquer de rappeler qu'au début de l'époque coloniale, on évalue à peu près à 10 millions de population au total ; avec un Maroc qui, en 1912, devait avoir à peu près 4 millions, avec une Algérie qui, en 1830, était un peu plus peuplée mais qui avait enregistré toute une série de calamités climatiques et les formes particulièrement brutales de la conquête, si bien que l'Algérie de 1870, selon des observateurs impartiaux, est moins peuplée qu'en 1830. Mais cela remonte assez rapidement. En 1950, vous avez un Maghreb qui est passé de grosso modo à 22 millions. Aujourd'hui, nous en sommes à 80 millions et dans les années 2050, on sera sans doute aux alentours de 150 millions. Ensuite, ça va se stabiliser.

Il est à noter qu'au Maghreb, à la grande surprise des démographes qui s'attendaient à ce que les taux de natalité restent très forts pour plusieurs décennies à venir, les taux de natalité ont spontanément diminué. Moins au Maroc, où la scolarisation des filles pubères est en retard par rapport à la Tunisie surtout et au Maghreb. On se rend bien compte aujourd'hui que, lorsque les filles continuent à aller à l'école après l'âge de 10-12 ans, on voit apparaître une diminution des taux de natalité.

À la différence des pays au sud du Sahara où cette amorce de la réduction de la natalité n'apparaît pas encore ou pas beaucoup, au Maghreb, on est en voie de stabilisation démographique pour le milieu du XXI^{e} siècle . Il n'empêche que cet accroissement de population considérable pose des problèmes, non seulement de ressources en eau, mais d'utilisation des espaces agricoles.

Je reviens brièvement à ma description du relief, schématiquement en chaines de basses montagnes et en espaces plats. Ceci a offert des conditions d'implantation très contrastées pour des sociétés agricoles, Un phénomène a beaucoup frappé les observateurs européens au XIX^{e} siècle : l'importance des populations montagnardes, alors que les plaines apparaissaient relativement vides. Les premiers observateurs en Algérie et ensuite au Maroc, où ils sont plus avisés du point de vue de l'observation géographique, ont constaté que très grossièrement, on a des plaines vides ou apparemment vides et des montagnes déjà très peuplées qui vont être encore plus peuplées du fait de la croissance démographique.

Comment cela s'explique-t-il ?

Pour les hautes plaines relativement sèches , on a des espaces plats avec de faibles précipitations qui, bon an mal an, permettraient de tenter une récolte, mais qui sont beaucoup plus utilisables en pâturages avec une vie pastorale, non pas nomade comme on l'a dit, mais semi-nomade avec des pasteurs qui, dès qu'ils voient qu'il y a une période de pluie assez favorable, commencent à labourer des fonds de vallées, aux risques de perdre les semailles , mais ce sont surtout les troupeaux qui forment l'essentiel de leurs biens.

Autre chose beaucoup plus frappante, ce sont les plaines en bordure des rivages, comme la Mitidja et la plaine de Bône dans l'Est algérien, la grande plaine du Gharb entre le Rif et le Moyen-Atlas qui étaient vides à cause des marais et du paludisme. Le paludisme est une donnée géographique primordiale qu'on oublie toujours.

Par exemple, tous les discours à l'heure actuelle sur le problème Israël-Palestine, ignorent le fait que l'implantation des premiers colons israéliens à la fin du XIX^{e} siècle s'est faite avec de lourdes pertes dans une plaine littorale pratiquement vide à cause du paludisme. C'était seulement sur une bordure littorale, sur des cordons littoraux que se trouvaient de vieilles villes dont notamment Gaza qui est une ville très ancienne.

Cette plaine littorale, c'est depuis 1948 l'espace officiel de l'État d'Israël, mais ce n'est pas le territoire historique d'Israël, selon la Bible. La plaine littorale, était le territoire celui des Philistins, les grands ennemis des Hébreux.

En revanche, sur la côte méditerranéenne d'Espagne, il y a les fameuses Huertas qui sont extrêmement peuplées depuis très longtemps, de même près de Naples, la Campanie. C'était aussi autrefois des plaines marécageuses. Comment se fait-il que de grands travaux de drainage y ont été menés ? Ils auraient pu être aussi mis en œuvre autrefois dans les plaines littorales du Maghreb. Mais les populations se trouvaient alors essentiellement dans les montagnes et elles ne voulaient pas descendre vers les plaines malsaines pour y effectuer de surcroît des travaux très pénibles. En Espagne, on a eu la chance de pouvoir utiliser, depuis la domination romaine, les esclaves. Un des héritages positifs de ce qu'on appelle la colonisation, a été, en Algérie, la lutte systématique contre le paludisme dans la Mitidja notamment qui a été relayé par l'apparition de la quinine à la fin du XIX^{e} siècle.

Ces plaines, qui étaient autrefois fort peu peuplées, en comparaison des montagnes, ont beaucoup intrigué les observateurs français qui ont vu une sorte de schéma géographique : la plaine, c'étaient les pasteurs nomades avec les grandes tentes et la montagne, c'était les paysans sédentaires. Ceci a été considéré comme une sorte de loi historique, par certains historiens français, comme quoi il y avait une sorte de lutte inexplicable entre les nomades et les sédentaires. Et comme on disait de surcroit que les nomades étaient des Arabes, venus d'Orient avec l'Islam et les sédentaires des Berbères, on a transformé cela en antagonisme de géohistoire entre nomades Arabes et Berbères sédentaires.

Ce schéma, a été repris par des historiens - géographes, mais Fernand Braudel, le plus grand d'entre eux, n'en fait pas mention, parce qu'il sait très bien que ça ne colle pas avec nombre de conflits dont on connaît une description historique assez précise. Ces plaines où se trouvent les grandes villes, ont été le théâtre de toute une série d'affrontements entre différents royaumes, mais comme le montre très bien le grand historien du XIV° siècle Ibn Khaldoun – et c'est un de ses apports les plus importants – il n'y a jamais eu de front rassemblant systématiquement des Berbères d'un côté et des nomades de l'autre. Mais dans la plupart des conflits, c'étaient des tribus nomades qui fournissaient des cavaliers et des tribus montagnardes envoyant des fantassins, les uns et les autres moyennant finances. Par conséquent, ce schéma nomades contre sédentaires , Arabes contre Berbères doit être considéré comme tout à fait obsolète, mais on le fait réapparaître de temps en temps.

La deuxième partie de mon exposé concerne les questions politiques mais vous voyez que j'ai déjà parlé de problèmes géopolitiques.

Présentation géopolitique du Maghreb. Voilà un thème combien délicat et combien dangereux, donc je l'évoquerai à ma façon en commençant par le Maroc.

Je pense que dans le cas de ce qu'on va appeler carrément la conquête coloniale au Maroc, en 1912, celle-ci a été menée de façon tout à fait différente des autres. Et surtout extrêmement différente de celle de l'Algérie qui est plus ancienne et qui a été beaucoup

plus longue que celle du Maroc. Parce que Lyautey va très vite comprendre qu' au Maroc, on risque de se trouver impliqué dans des guerres attisées par des puissances extérieures : les Espagnol, les Anglais, les Allemands et même les Américains qui sont déjà intervenus en Méditerranée. Le pouvoir du sultan du Maroc est en grande décadence, du fait de la faillite financière, il a contracté d'importants impôts auprès de banques européennes, en raison de l'insurrection de nombreuses tribus qui refusent de payer des impôts. La grande idée de Lyautey est utiliser le protectorat que le Sultan a accepté, pour renforcer l'appareil d'État, le Makhzen, et de redonner du prestige au nouveau sultan.

Disons que Lyautey a jeté les bases de l'actuel État marocain qui, par sa solidité et par sa capacité d'adaptation à des situations difficiles (comme le fameux soi-disant printemps berbère !) fait que l'appareil d'Etat marocain a gardé son prestige traditionnel et a été doté d'un appareil moderne.

La modernité de l'œuvre de Lyautey est de s'adapter à la situation géopolitique particulière du Maroc. Les puissances étrangères qui guettent les ressources minières du Maroc, laissent depuis 1912 les Français faire le travail de « pacification » contre la révolte des tribus. Mais depuis les accords d'Algésiras de 1906, la France n'a aucun droit économique particulier. Lyautey décide donc, et il est suivi par Paris, la nationalisation des ressources minières du Maroc. Je vous assure qu'avant la guerre de 14, hormis les bolcheviks qui veulent prendre le pouvoir en Russie, on ne parlait absolument pas de nationalisation de ressources minières. Lyautey constitue en 1920, au nom du royaume chérifien, la fameuse régie des phosphates qui existe toujours et qui fonctionne très bien. C'était une idée extraordinaire.

Normalement, à Paris, cela aurait dû faire hurler certains. Cela a hurlé, mais une des données capitales qu'on oublie, c'est que Lyautey, de 1912 à 1926, a été le seul à décider au Maroc . Il jouissait d'un grand prestige au sein de l'intelligentsia parisienne, des grands milieux d'affaires. Il était lié aux milieux monarchistes et à une partie de la gauche, car il a été dreyfusard. On le laisse faire. Lyautey devra abandonner le pouvoir, pour s'être laissé surprendre par l'extension au « Maroc français » de la grande insurrection lancée dans le Rif au « Maroc, espagnol » par Abd el Krim soutenu par des Allemands et des Britanniques depuis Gibraltar… Mais cette insurrection séparatiste ne se propagea pas, car le Maghzen avait de nouveau du prestige.

Maintenant, je passe à l'Algérie dont la conquête a été plus ancienne et surtout beaucoup plus difficile que celle du Maroc. Lyautey connaissait la situation algérienne avant d'être nommé au Maroc et il veut que les choses s'y passent de façon absolument différente que lors de la conquête de l'Algérie.

Lyautey, depuis 1912 et la proclamation du Protectorat, a été, en fait, pendant quatorze ans le seul à décider au Maroc et il a presque dès le départ une stratégie d'ensemble. Ce fut l'inverse en Algérie. Les généraux qui en 1830 prennent la ville d'Alger, pensent qu'ils ne sont là que pour une courte durée, car les Anglais s'opposent à ce que les Français s'installent à l'est de Gibraltar, ce qui en réduirait beaucoup la valeur stratégique. La révolution de 1830 à Paris oblige le nouveau roi Louis-Philippe à maintenir de bonnes relations avec Londres. Sur la côte algérienne, les généraux sont fréquemment rappelés en France et remplacés par d'autres qui pensent aussi qu'ils ne sont là que pour peu de temps et ceux qui se trouvent à Alger prennent des décisions différentes de celles prises par les généraux qui sont à Oran. Les uns et les autres ont été longtemps appelés en France, en moyenne tous les six mois.

La valse des responsables en Algérie est une des données qui sont, à mon avis, capitales, pourquoi ? Parce qu'au début, il n'était pas du tout prévu de s'embarquer là-dedans, ça devait être une affaire très courte et les Anglais de Gibraltar, notamment, exigeaient du gouvernement français qui était encore vacillant en 1830 de rembarquer au plus vite. Quelques-uns qui ont été de bons généraux, qui ont fait ce qu'ils ont pu, c'est le cas de Berthezène, mais qui est seulement resté huit mois, qui a commencé à se rendre compte qu'il fallait s'entendre avec les tribus, devenues des données politiques majeures, depuis la disparition du pouvoir turc. D'autres se sont comportés soit comme des imbéciles, sans comprendre ce qui se passait, soit comme de véritables crapules rarement, mais il y en a eu tout de même, moins qu'on le dit.

La stratégie qui va être mise en œuvre en Algérie, à partir du moment où on sait qu'on va finalement rester en dépit des Anglais, c'est celle de l'accord avec Abdelkader dont le

pouvoir a rapidement grandi dans l'ouest algérien. Son père était le chef en Algérie d'une très puissante confrérie religieuse, la Kadria, et son fils lui a succédé, appellant les tribus à la révolte, et d'abord contre les Turcs. Une entente avec Abdelkader aurait été possible dès 1834, ce sont les fameux accords signés à Oran par le général Desmichels où on reconnaît Abdelkader comme émir, commandeur des croyants, et on lui livre 3 000 fusils et quelques canons. Mais bientôt le remplaçant de Desmichels, revient sur ces accords et les considère comme une preuve de corruption de son prédécesseur. Mais En 1837, c'est Bugeaud, lui-même, qui passe le même genre d'accord avec Abd el Kader et on aurait pu jouer la carte d'une sorte de protectorat. Mais, tout ça va finalement mal tourner et il faudra, de 1840 à 1847 mener une guerre terrible contre Abd el Kader en Algérie occidentale, avec près de la moitié des effectifs de toute l'armée française. Après qu'Abdelkader ait fait sa reddition, il est emprisonné en France. C'est après le coup d'État de 1851 que Napoléon III fait libérer Abdelkader et le reçoit en grande pompe à Paris.

La politique de Napoléon III en l'Algérie est ensuite tout à fait intéressante, c'est ce qu'on a appelé la « politique du Royaume arabe », avec l'appui de grands notables musulmans, Abdelkader va s'installer en Syrie d'abord, et c'est un des artisans de la construction du canal de Suez. Abdelkader va être, à côté de l'impératrice, sur le navire qui inaugure le canal en 1869. A partir de la chute de l'Empire, c'est l'avènement de la III° République qui abolit l'idée du Royaume arabe et proclame l'Algérie « trois départements français » dépendant en principe du Ministère de l'Intérieur, sans que la majorité de la population, en l'occurrence les musulmans, devienne citoyens français.

Comme vous le savez – et je terminerai là-dessus –, l'indépendance de la Tunisie et du Maroc s'est faite sans trop de drames. Malgré quelques grosses bévues, telle que la déposition du futur Mohamed V, cela s'est relativement bien passé. Pour l'Algérie, vous savez que, hélas, ça s'est passé de la pire des façons tant pour les Français que pour les Algériens, non seulement à cause du drame des « harkis », mais aussi – et ce dés 1955 - à cause de la lutte acharnée qui a opposé en Algérie comme en France, les militant du FLN à ceux du Mouvement national algérien, particulièrement nombreux parmi les immigrés kabyles en France.

BIBLIOGRAPHIE

- *Pierre Birot, Jean Dresch, La Méditerranée et le Moyen-Orient, PUF, 1953.*
- *Robert Capot-Rey, Le Sahara français, PUF, 1953.*
- *Jean Despois, L'Afrique du nord française, PUF, 1949.*
- *Charles-André Julien, Histoire de l'Algérie contemporaine, PUF, 1964.*
- *Yves Lacoste, Ibn Khaldoun, Naissance de l'Histoire, passé du Tiers-Monde, La Découverte, 1964-1990.*
- *Yves Lacoste, Géopolitique de la Méditerranée, Colin , 2006.*
- *Yves Lacoste, La question post-coloniale, une analyse géopolitique, Fayard, 2010.*
- *Gilbert Meynier, Histoire intérieure du FLN, Fayard, 2002.*
- *Jean-François Troin, Le Grand Maghreb, Colin 2006.*

Frédéric Grasset

Merci Monsieur le professeur. En vous écoutant, on a vraiment eu le sentiment que la Fondation est partie dans une bonne direction, parce que vous êtes allé avec précision dans la géographie, en apportant ce qui n'est pas toujours une évidence, c'est-à-dire que le rôle des grands scientifiques comme vous, c'est d'aller au-delà de l'évidence et de chercher les ressorts cachés et les structures fondamentales de ce qui fait la géographie et de ce qui fait l'Histoire. Parce que l'Histoire est, la plupart du temps, la fille de la géographie. Vous avez aussi fait émerger des figures auxquelles on doit – je pense – rendre toujours, celle de Lyautey évidemment, celle d'Abdelkader qui est une figure extraordinairement complexe et sur laquelle je pense qu'à un moment ou un autre la Fondation pour la mémoire Algérie, Maroc et Tunisie consacrera une journée d'étude parce que cette figure d'Abdelkader mérite une grande journée d'étude.

Puis, vous avez fait apparaître les bases de ce qu'on peut appeler aujourd'hui l'analyse moderne et contemporaine de la situation du Maghreb. Soyez-en éminemment remercié surtout quand on sait que vous êtes atteint, non pas par la limite d'âge, mais par la grippe et que vous avez quand même eu l'extrême gentillesse et l'extrême bonté de venir nous porter un peu sur les fonds baptismaux. Merci Monsieur le professeur et à bientôt.

Nous allons maintenant demander à un éminent chercheur marocain, Monsieur Youssef Bokbot, qui est professeur à l'université de Rabat I, d'étudier plus en détail la géo-démographique de l'Afrique du Nord.

LES PEUPLEMENTS DU MAROC AUX ÉPOQUES PRÉHISTORIQUE ET PROTOHISTORIQUE

Youssef Bokbot

Professeur à l'université de Rabat

BIOGRAPHIE

Youssef Bokbot est un archéologue préhistorien marocain, enseignant-chercheur à l'Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine (Rabat, Maroc). Il est titulaire d'un doctorat de l'Université de Provence (Aix-en-Provence, France), soutenu le 15 janvier 1991, et d'une habilitation à diriger les recherches, soutenue le 19 juin 2004, à l'Université Moulay Ismaïl (Meknès). Il a assuré la fonction de chef du département de préhistoire à deux reprises, entre 1993-1995 et 2005-2007. Il a été conservateur en chef du site archéologique de Volubilis entre 2000 et 2002.

Il a initié plusieurs programmes de recherches archéologiques dans différentes régions du Maroc, notamment le long de l'Oued Laou, en pays Jbala-Ghmara (Rif Occidental), à Kehf el Baroud sur l'Oued Cherrat (Meseta atlantique), dans l'Oued Noun, sur les versants saharo-atlantiques de l'Anti-Atlas et tout récemment sur l'Oued Beht, dans les plateaux de Zemmour, ainsi que dans le Haut Atlas central, notamment aux massifs de l'Oukkaïmedden, et dans la péninsule tingitane. Il a participé, en tant que membre permanent, à d'autres projets de recherches archéologiques au Rif Oriental, au Moyen-Atlas, au couloir de Taza, au Tafilalet et au Draa.

Youssef Bokbot dirige actuellement plusieurs programmes de recherches archéologiques, dont 4 internationaux :

- Souss-Tekna, préhistoire, ethnologie et archéologie islamique de la Vallée de l'Oued Noun. Coopération maroco- espagnole. INSAP- Université Castilla la Mancha (Ciudad Real, Espagne).
- Archéologie du paysage des aires rupestres du Haut Atlas. Coopération maroco-espagnole. INSAP- Université Complutense (Madrid, Espagne).
- Aux origines de la paléo-métallurgie au Maroc et ses relations avec la péninsule ibériques. Coopération maroco- espagnole. Conséjo Supérior de Investigaciones Cientificas, (Madrid, Espagne).
- Origines de l'agriculture au Nord-ouest du Maroc. Coopération maroco-espagnole. Conséjo Supérior de Investigaciones Cientificas, (Madrid, Espagne).

L'INTERVENTION

Merci Monsieur le Président. Je remercie la Fondation de m'avoir donné l'occasion d'être parmi vous aujourd'hui. Mon exposé va être centré sur des recherches archéologiques qui ont été menées essentiellement au Maroc, et on va donc commencer par un survol rapide de ces découvertes pour nous concentrer essentiellement sur les découvertes qui ont été faites au cours des dernières décennies.

Sur la diapositive, vous voyez une cartographie de la préhistoire du Maroc avec la localisation des sites importants. Là, je tiens à rejoindre ce qu'a dit Monsieur le Président sur la nature du peuplement de l'Afrique du Nord. On a l'impression d'ici qu'il s'agit d'un continent à part, qui est resté isolé avec ses influences sahariennes en plus des influences venant de l'Égypte, alors que les recherches archéologiques qui ont été faites essentiellement au Maroc, en Algérie et en Tunisie montrent que les vraies relations naturelles du Maghreb sont plutôt nord-sud

ou sud-nord. On a plus de relations avec l'hinterland africain et aussi avec l'Europe voisine. Il y a toujours eu des relations entre le Maghreb et l'Europe depuis la Préhistoire la plus reculée jusqu'aux époques récentes.

Un survol rapide justement de ces civilisations qu'a connues le Maroc. Ici, nous sommes déjà dans les strates les plus anciennes, le paléolithique inférieur, ce sont vraiment les débuts de l'origine de l'humanité. L'origine est située en Afrique de l'Est, il y a eu des migrations qui ont commencé et qui ont très vite atteint l'Afrique et notamment le Maroc. Ici vous avez des indices d'occupation qui remontent à la civilisation acheuléenne entre 500 000 et 200 000 avant Jésus-Christ. Ce sont les premiers outils de l'homme préhistorique d'Afrique du Nord qui sont tout à fait comparables à ce qu'on a en Europe. Il y a, bien sûr, une évolution des techniques qui ont amené les hommes préhistoriques à se spécialiser, à raffiner un peu leur industrie. On est déjà un stade chronologique de civilisation récent même si ça se situe dans la Préhistoire la plus reculée, entre 200 000 et 50 000 avant Jésus-Christ. Là, il s'agit notamment de la civilisation atérienne qui se situe au paléolithique moyen.

On va sentir l'évolution des techniques à partir du néolithique, vers le VIIe millénaire avant Jésus-Christ et il y a un changement et une mutation dans les sociétés préhistoriques. Elles sont passées de sociétés de cueilleurs et de prédateurs, de sociétés qui exploitent les ressources de la nature, à des sociétés de producteurs. Donc l'élevage, l'agriculture et la sédentarisation commencent, ce qui va amener une transformation de toute la société qui va nous amener, par la suite, à une hiérarchisation sociale et aux premiers débuts des agglomérations.

Là, vous avez des haches polies qui vont servir essentiellement à couper le bois pour se réserver l'espace cultivable. Toujours dans cette évolution de l'humanité préhistorique, on arrive là à un stade beaucoup plus évolué. On est déjà à la fin du néolithique. Là, vous voyez des spécimens de pointes de flèches remarquables par leur finesse. Toutes ces pointes proviennent de la zone de Dakhla, au Sahara atlantique, très au sud du Maroc près de la Mauritanie. Ce qui montre que le Sahara était, à une certaine époque, vert. Donc le dessèchement final du Sahara n'est apparu que vers 3000 avant Jésus-Christ. Entre 10 000 et 3000 avant Jésus-Christ, c'était un Sahara très peuplé. Il y avait de fortes précipitations qui ont favorisé une flore et une faune qui a attiré l'homme préhistorique.

On vous a uniquement montré les objets façonnés par l'homme. Par contre, les vestiges de cette humanité préhistorique, il est très rare d'en trouver. Les rares indices de ces fossiles humains qui dateraient de ces époques… Là, vous voyez la zone de Casablanca et de Rabat qui a fourni beaucoup de fossiles humains qui dateraient de cette époque. Là, nous avons des Homo erectus qui ont peuplé le Maroc. Nous avons des datations vraiment très anciennes, allant jusqu'à 500 000 avant Jésus-Christ. Là, vous avez une mandibule d'un Homo mauritanicus qui provient de la banlieue de Casa et qui remonterait à un million d'années avant Jésus-Christ.

Pour illustrer cette évolution de l'humanité préhistorique au Maghreb, je vous ai montré des diapositives qui proviennent des sites de Djebel Irhoud et ici on a un Homo sapiens archaïque. D'après les datations et les comparaisons qui ont été faites avec ceux du Proche-Orient et d'Afrique, jusqu'à présent, ce spécimen d'Homo sapiens archaïque pourrait être l'un des ancêtres de l'humanité moderne, l'Homo sapiens sapiens dont nous faisons partie nous-mêmes.

Maintenant, je vais vous parler des découvertes que nous avons faites nous-mêmes dans le cadre de programmes de recherche au Maroc qu'on a commencé il y a une vingtaine d'années. Là, je vous montre un vase en céramique qui est tout à fait typique. C'est ce qu'on appelle dans notre jargon archéologique un fossile directeur, parce que rien que d'après le vase, on peut savoir la civilisation d'où il provient, c'est un vase campaniforme qui date de l'âge du cuivre et qui appartient à cette culture campaniforme qui a pris naissance dans le sud de la péninsule ibérique, qui a envahi toute l'Europe occidentale et une partie de l'Europe centrale. Donc, on en revient toujours à ces relations entre l'Europe et l'Afrique. Cette civilisation qui a prospéré en Europe occidentale et centrale a aussi trouvé une place au Maroc et dans une partie de l'Algérie, comme on le verra tout à l'heure.

Vous avez donc des indices de cette civilisation qu'on appelait le campaniforme qui sont caractéristiques. Par exemple, le décor de la céramique et aussi la forme des vases, en forme de cloche renversée, *Bell beaker* en anglais.

Les toutes premières recherches qui ont été faites sur cette civilisation montrent que la localisation des sites est située essentiellement dans les zones atlantiques et proches du détroit de Gibraltar, ce qui a amené à dire que les éléments essentiels de ces civilisations ont été importés de la péninsule ibérique. À partir des années 80, on a commencé à découvrir pas mal de sites à l'intérieur des terres, ce qui a amené les chercheurs à réviser leurs hypothèses et à se poser la question d'une production locale, ce qui va changer un peu la donne.

Là, vous allez remarquer la concentration des sites dans cette zone. En fait, la lecture de la carte nous amène à dire que cette concentration n'est pas en fait réelle, car elle traduit l'état de la recherche. L'archéologie marocaine a hérité l'archéologie coloniale et dans la majorité des cas, c'étaient des médecins, des officiers militaires qui ont commencé cette recherche. Bien évidemment, l'archéologie, c'était pour eux une activité amateur. Du coup, ils ont concentré leurs recherches uniquement pas loin des grandes villes, ce qui fait que les zones éloignées sont restées pauvres. Bien sûr, dans la carte, on va trouver des vides qu'il faut combler. Et c'est ce qu'on essaie de faire depuis ces dernières années.

Là, je vous emmène directement à un site qu'on a commencé à fouiller en 2005. Il s'agit d'un site situé entre Rabat et Meknès. On est, d'un point de vue géographique, près de l'Atlantique. Vous remarquez ici une plate-forme, c'est un habitat de l'époque préhistorique avec des enceintes, qui a connu une occupation préhistorique. On avait commencé la prospection dans cette zone du plateau de Zemmour en 2005, ce qui nous a amenés à découvrir une quantité considérable de sites, dont cette grotte d'Ifri n'Amr ou Moussa qui a donné beaucoup de choses concernant cette civilisation.

Avant la découverte de la grotte de Khémisset, on avait des indications de cette civilisation campaniforme dans tout le Maroc et une partie centrale de l'Algérie. Mais malgré un siècle et demi de recherches en Algérie et au Maroc, aucun archéologue n'est arrivé à identifier les hommes responsables de cette civilisation. Donc on trouve uniquement les vestiges archéologiques, mais pas les squelettes des êtres humains. On a eu la chance, en 2006, en faisant des sondages dans cette grotte, de découvrir des squelettes. Là, vous avez un autre indice caractéristique de cette civilisation campaniforme. Ici, vous avez un point de Palmela, en référence au premier site où on a découvert ce type de vestiges, en Palmela au Portugal.

On arrive aux squelettes humains qui datent de l'âge du cuivre au Maroc. C'est vraiment le premier individu responsable de la civilisation campaniforme en Europe. Il a été exhumé en 2006. Sur cette diapositive, vous avez une meule, un matériel de broyage, qui était déposée sur le thorax. On verra, par la suite, que cette meule a basculé, car son emplacement initial était sur le crâne. Tous les individus exhumés – on est arrivé au nombre de sept – portent une meule dormante sur le crâne. On a probablement fracassé le crâne avec la meule. On verra que la taille de la meule est proportionnelle à l'âge de l'individu. Il y a même des bébés avec des petites meules sur le crâne.

Il s'agit d'un rite spécial qui est propre à cette région, on ne l'a pas en Espagne ou en France. Ici, on a un enfant en bas âge, qui doit avoir entre cinq et sept ans, et il avait initialement une meule déposée sur le crâne qui a causé justement son fracas. Ici, on a carrément un nouveau-né qui devait avoir moins d'une année et là, vous remarquerez que le crâne a été fracassé par la meule.

À côté, des meules, il y a des éléments qui entrent dans le cadre du rite funéraire et vous remarquerez ces deux galets avec une coloration rouge qui subsiste toujours et qui est un des rites funéraires très pratiqués dans la Préhistoire. Déjà au paléolithique supérieur, dans une grotte de la région de Berkane, on a des indices de crouzet qui adhèrent aux squelettes.

Le mobilier funéraire qui accompagne ces squelettes est vraiment d'une richesse inouïe. On a été vraiment surpris de la qualité artistique et de l'état de conservation des objets. C'est une grotte où il y a eu des conditions de conservation exceptionnelles. Donc, on peut sortir directement l'objet de la fouille et le mettre dans une vitrine de musée, il n'a pas besoin d'être traité. Là, vous avez un élément central d'un collier qui a été façonné dans une défense de sanglier et qui était sculpté en forme de serpent. Le signe du serpent est un symbole prophylactique de l'humanité préhistorique.

Ici, on a une petite mandibule de hérisson qui a été transformée en pendeloque. Il y a aussi une canine de chien ou de loup qui a été transformée en pendeloque. Voilà des éléments de parure qui ont servi à accompagner ces squelettes humains de l'âge de bronze. Ici, nous

avons une aiguille. C'est un élément chronologique, parce qu'avant cette époque, on avait des aiguilles, mais sans le chat. Ce n'est qu'à partir de cette date que l'humanité préhistorique est arrivée à introduire cette révolution technologique.

Ici, on a un élément rare, c'est une côte qui porte des hachures, on a l'impression qu'il s'agit de hachures de décoration. Après analyse, il s'est avéré que les hachures avaient la fonction de créer ces dents-de-scie. On a expérimenté l'objet sur de la cire et il s'est avéré qu'il s'agit d'un peigne. En faisant des comparaisons entre nos expériences avec le décor de la céramique retrouvée dans la grotte, il s'agit du même décor. Il pourrait bien s'agir d'un instrument qui a servi à décorer la céramique campaniforme de ce site même, ce qui prouve que cette céramique a été fabriquée localement et non pas apportée de la péninsule ibérique comme on a tendance à le dire.

Cette richesse de la grotte et du mobilier n'est pas étonnante quand on sait l'entourage immédiat de la grotte. À 2 km à vol d'oiseau de la grotte, on a localisé une mine d'extraction de sel qui date de la même époque. Vous avez des outils qui ont servi à l'extraction du sel dans les profondeurs. Le sel représente une richesse à l'époque préhistorique, c'est un élément d'échange. Un bloc de sel à cette époque, c'est l'équivalent d'un lingot d'or à l'époque médiévale.

On passe directement à un autre registre qui va nous amener à l'art préhistorique marocain. Là, vous avez des gravures rupestres qui sont originaires de la zone présaharienne du Maroc. Vous savez que le Maroc est riche en stations rupestres qui sont situées essentiellement dans les montagnes de l'Atlas Central ou l'Anti-Atlas, donc les zones présahariennes. Nous allons voir des images de cet art rupestre. Ici, c'est le style ancien, c'est le site de Tazina, les formes les plus anciennes d'expression artistique au Maghreb et au Sahara. Là, vous avez essentiellement une faune sauvage qui apparaît au départ. Donc la remontée de cette faune tropicale dans les zones sahariennes est toujours à mettre en relation avec ce Sahara humide de l'époque.

Là, on passe à une époque suivante, c'est l'époque des bœufs domestiques dans le néolithique. L'évolution de cet art va nous mener vers la schématisation, vous avez ici soit des boucliers soit les représentations solaires qui proviennent du Haut Atlas, pour arriver au stade final de ces gravures, le stade de l'écriture. Vous avez ici devant vous la fameuse gravure d'Azib n-Ikkis qui est probablement une des plus anciennes inscriptions libyques d'Afrique du Nord.

Là, on voit les grandes concentrations de cet art. Vous avez ici le Haut Atlas central, l'Anti-Atlas occidental, l'Anti-Atlas oriental, la zone du Sahara et la zone de Dakhla.

Dans cet art, s'est toujours posé le problème des fulgurations qu'on trouve essentiellement dans le Haut Atlas central où on a des représentations d'armes métalliques. Des centaines voire des milliers de gravures d'armes métalliques qui remontent soit à l'âge du cuivre soit à l'âge du bronze, mais personne n'a trouvé les vrais objets. En fait, c'est très rare d'en trouver, mais ce n'est pas impossible. C'est uniquement lié à l'état d'avancement des recherches.

Là, vous avez un poignard et des armes typiques de l'âge du bronze espagnol, ce qu'on appelle les hallebardes. Ici, on trouve une arme typiquement africaine, c'est la hache-pelte qu'on ne retrouve pas dans l'art rupestre européen.

Ici, on a le seul spécimen de hallebardes qu'on peut comparer à ce qu'on a dans l'art rupestre, ça a été découvert dans une tombe mégalithique de la région de Tanger. Voici une vraie hache-pelte, l'arme typiquement africaine, qui a été découverte près de la frontière entre l'Algérie et le Maroc du côté du littoral méditerranéen. Cette hache-pelte a été signalée à la fin du XIXe siècle, elle était complètement perdue jusqu'à il y a un an. Nous avions la chance d'être dans une commission de création d'un musée national au Maroc et en recherchant dans les réserves du musée de Rabat, on est tombé sur cet objet qu'on croyait perdu à jamais.

Depuis 2008, il y a un projet de recherche axé essentiellement sur l'Oukaïmeden connu pour sa station de ski. Mais rares sont ceux qui connaissent que cette station de ski abrite aussi l'un des grands centres de l'art rupestre nord-africain. D'ailleurs, le terme d'Oukaïmeden a été complètement déformé. Maintenant, les gens parlent carrément d'« Ouka ». Il s'agit d'un mot composé Oukaï-Meden, qui veut dire en amazigh « rassemblement des hommes ». C'est en fait un pâturage d'été où toutes les tribus environnantes se donnent rendez-vous à partir du mois d'août.

On voit justement l'intérêt stratégique et géographique de cette vallée. On est situé entre 2 600 et 3 200 mètres d'altitude. Du point de vue topographique, il y a ici un passage. Les tribus remontent par là ou de l'autre côté pour se donner rendez-vous dans cette cuvette, ils y passent près de six mois.

Vous voyez, ici, la répartition de l'art rupestre, ce sont les points rouges. Les points verts sont des monuments funéraires préislamiques. Là, ce sont les bergers qui exploitent actuellement les pâturages.

Ici, vous voyez un contraste entre les chalets modernes qui ont commencé à être construits à l'époque coloniale et ce que vous voyez ici en rustique, des transhumants, c'est là que trouvent refuge les bergers et les troupeaux. C'est un contraste assez remarquable.

Donc là, on revient aux bovidés. Là, vous avez la zone où il y a la plus grande concentration de gravures avec le village actuel d'Oukaïmeden. Ici, vous avez une très jolie fresque. On voit ici un passage d'éléphants en plus d'inscriptions libyques.

Cette recherche de l'art rupestre s'est limitée, pendant un siècle, à un stade descriptif. Les conditions extrêmes où se trouvent ces représentations d'art empêchent la recherche archéologique. Pour y accéder, on n'a que trois mois dans l'année : juillet, août et septembre.

On a plusieurs sondages dans cette haute vallée et l'année dernière, on a eu la chance de découvrir une cabane. Vous voyez, ici, les limites de cette cabane préhistorique. Les sondages ont fourni des indications supplémentaires par rapport à ce qu'on savait, car on croyait que ce pasteur du Haut Atlas était lié à la péninsule ibérique. Ici, le mobilier archéologique nous ramène plutôt vers le Sahara et on a des influences sahariennes qui remontent dans l'Atlas. On sait qu'en cas de sécheresse, tous les nomades et les transhumants du Sahara remontent vers le Haut Atlas à la recherche de pâturages. Cette occupation date de 4300 avant Jésus-Christ.

Ici, j'ai un programme de recherche qu'on développe en coopération avec l'université de Madrid et on travaille essentiellement sur le cours de l'Oued Noun, on est en plein Anti-Atlas. Vous avez, ici, la localisation de ces sites archéologiques. Tous les points ici sont des sites archéologiques.

Ici, on est dans le site de Tamghart'nzazen, vous voyez ici le cours d'eau. À côté, vous avez le site où on verra les représentations rupestres et les tumulus. Vous avez la crête rocheuse. En haut, vous avez les représentations rupestres et en contrebas, nous avons des monuments funéraires préislamiques.

Contrairement au désordre apparent quand on voit le tumulus, dès qu'on commence à décaper un peu, on tombe sur une architecture coordonnée. Là, vous voyez un monument complexe, on le voit en détail. Là, ce sont les représentations rupestres sur le site avec une faune sauvage, mais aussi une faune domestique. Là, nous avons un char de l'époque libyque. On a déjà des bovidés. Là, nous avons le monument complètement dégagé. Il s'agit d'un monument complexe avec des structures annexes, des structures cultuelles. On a fouillé ces petites tours et nous avons trouvé des ossements de lièvres et d'oiseaux qui sont liés à des pratiques funéraires.

Nous avons, ici, le squelette d'une femme qui porte encore ses éléments de parure, des bracelets et des colliers. Le deuxième tumulus comporte une niche qui est toujours liée à un rite. Les populations préislamiques avaient des rites funéraires assez complexes et assez régionalisés. Il y en a qui sont orientés vers le Sahara et d'autres qui s'inspirent d'influences venant de la Méditerranée.

Voici le deuxième squelette a été exhumé du tumulus et on voit toujours la position repliée et contractée des squelettes. Le mobilier funéraire qui accompagnait les squelettes : ici, vous avez des grains d'enfilage qui ont été façonnés dans la coquille d'œuf d'autruche, des éléments métalliques. Il s'agit d'une bague en bronze. Là, c'est une pierre verte assez courante.

Je passe directement du sud vers l'extrême nord, on va vous parler d'un monument funéraire très connu dans la littérature archéologique. Il s'agit du Cromlech de M'Soura qui pose un grand problème parce qu'il est unique dans toute l'Afrique du Nord. Il est unique parce qu'il est composé de monolithes comparables à ce qu'on a en Europe, surtout sur la façade Atlantique. Ici, c'est le monolithe le plus grand qui mesure 4,70 mètres qui est appelé localement le Wated, c'est le piquet qui attirait les voyageurs déjà au XIX^{e} siècle.

L'analyse des cupules a montré qu'il s'agit d'un monument qui était construit avec le souci de le mettre en relation avec les astres. Il y a une étude astronomique qui a été faite et on est arrivé à avancer une datation du monument en faisant des calculs sur le déplacement des astres. Il faut remonter à l'âge du bronze entre 1800 et 1500 avant Jésus-Christ.

Ce monolithe n'est pas exceptionnel par rapport à sa taille. Dans la région du Gharb et d'autres régions du Maroc, on a des buttes anthropiques qui cachent des monuments funéraires qui attendent d'être fouillés.

Un des monuments semblables et qui a été fouillé, c'est le monument de Si Slimane Gharb en 1933 à l'époque coloniale. L'administration coloniale a remarqué qu'il y avait une butte au centre d'un souk hebdomadaire de Sidi Slimane et a décidé de la raser parce qu'elle empêchait la tenue du souk. En rasant, ils ont découvert ce monument unique dans le Maghreb qui est un monument funéraire en forme d'habitation.

Je vous parlais de cette régionalisation de l'art rupestre et là, je vous montre un spécimen unique, mais qu'on peut trouver dans les zones sahariennes. Ici, nous sommes dans la frange saharienne du Maroc, c'est la zone d'Oued Chbika et là, vous avez ce qu'on appelle des tumulus à antennes. Là, chaque antenne dépasse les 200 mètres ; le repérage se fait essentiellement par avion. Sur le terrain, on peut passer à côté sans le remarquer, donc il faut avoir une vision d'en haut.

Ces monuments funéraires dans tout le Sahara sont nombreux. Là, vous avez une image de la nécropole de Foum Larjam, pas loin de Zagora. On s'est amusé, dans cette nécropole, à faire un dénombrement exact et on a dépassé 10 000 monuments funéraires.

Ici, on est dans la zone du Tafilalet. On a un monument très particulier, c'est le monument à chapelle. À l'intérieur du tumulus, on a encastré une chapelle qui permet d'approcher le mort pour accomplir des rites funéraires sans le déranger. Ce type de monument est peut-être à mettre en relation avec le rite de l'incubation qui a été cité par Hérodote quand il parle des populations libyques. Il a donné une explication : « à chaque fois qu'on a un problème, on passe la nuit dans la chapelle et le soir on fait un rêve dans lequel on a la solution à ce problème ».

Ici, c'est dans une chapelle de monuments funéraires qui provient de la région de Djorf Torba, donc pas loin du Tafilalet. On a exhumé une plaquette en schiste qui porte un décor peint. Vous avez un homme avec ses armes, un garçon qui porte des armes adaptées à sa taille et, au milieu, vous avez quatre femmes. Les deux femmes au bout brandissent des croix, vraisemblablement des croix chrétiennes. C'est à mettre en relation avec la forme même de la chapelle. Les chapelles des monuments funéraires de Djorf Torba et de Tafilalet ont une forme chrétienne. Là, nous avons des éléments d'introduction de la religion chrétienne au sein des sociétés libyques vers le IIIe et IVe siècle. Il s'agit de populations toujours libyques qui ont gardé les rites funéraires ancestraux, mais elles montrent les signes de leur nouvelle religion.

Ici, nous sommes dans la zone du Moyen-Atlas, il s'agit de la nécropole de Tayadirt. On a justement des éléments méditerranéens qui ont réussi à s'infiltrer sur le continent. Ça montre les relations qu'entretenaient les populations même éloignées du littoral méditerranéen, elles étaient toujours en contact avec les civilisations méditerranéennes. Je vous remercie.

BIBLIOGRAPHIE

- Ballouche A. : *Paléoenvironnements de l'homme fossile holocène du Maroc, Apport de la palynologie*. Thèse de Doctorat, Université de Bordeaux. 134 p, 31 fig. et 6 pl. 1986.
- Bokbot Y. : *Habitats et monuments funéraires du Maroc protohistorique*. Thèse de Doctorat, Université de Provence. 549 p et 102 fig. 1991.
- Bokbot Y. et Onrubia-Pintado J. 1992 : *La basse vallée de l'Oued Loukkos à la fin des temps préhistoriques.* Actes du Colloque International : *la ville antique de Lixus*. Larache 8-11 Novembre 1989. Collection de l'Ecole Française de Rome, 166, Rome, 1998, pp. 17-26
- Bokbot Y. et Onrubia-Pintado J. : *Substrat autochtone et colonisation phénicienne au Maroc, Nouvelles recherches protohistoriques dans la péninsule tingitane*. Actes du 118 Congrès National des Sociétés Historiques et Scientifiques. Pau 1993. France. (Paris 1995), pp. 219- 231.

- Bokbot Y., Cressier P., Delaigue M.-Ch., Izquierdo R., Mabrouk S., Onrubia-Pintado J., 2002. *Enceintes refuges, greniers fortifiés et Qasbas : fonction, périodisation et interprétation de la fortification en milieu rural présaharien*. *Mil Anos de Fortificaçoes na Peninsula Iberica e no Maghreb* (500-1500). *Actas do Simposio Internacional Sobre Castelos.* Palmela 8-12 avril 2000. (Portugal). Lisboa 2002. pp. 213-227.

- Bokbot Y. *Tumulus protohistoriques du pré Sahara marocain, Indices de minorités religieuses?* Actes du VIII[e] Colloque International sur l'Histoire et l'Archéologie de l'Afrique du Nord. Tabarka. Tunisie 8-13 Mai 2000. Edition de l'Institut National du Patrimoine - Tunis. pp. 35-45. 2003 ;

- Bokbot Y. *Hydrogéologie et Protohistoire du Tafilalet, quelques aspects de la recherche archéologique en milieu présaharien.* in L'eau : source de vie à travers les âges. Jardin des Hespérides, Bulletin semestriel de la Société Marocaine d'Archéologie et de Patrimoine. N° 1, Novembre 2004 – Avril 2005. Rabat. pp. 42-44.

- Bokbot Y., *La civilizacion del Vaso Campaniforme en Marruecos y la cuestion del sustrato calcolitico précampaniforme*. In, El Campaniforme en la Peninsula Ibérica y su contexto europeo. Universidad de Valladolid. Serie: Arte y Arqueologia, n°21, pp.137-159. 2005.

- Bokbot Y. : *Réflexions sur le substrat Amazigh dans les villes et 'comptoirs' phénico puniques du Maghreb occidental*. Hespéris – Tamuda, Vol.XLI, Publications de l'Université Med V-Agdal, Rabat, pp.9-23. 2006

- Bokbot Y. : *La lutte contre le trafic illicite des objets archéologiques et la mise en valeur du patrimoine dans le sud marocain.* Actes du Colloque national organisé par l'Institut Royal de la Culture Amazigh, Centre des Etudes Anthropologiques et Sociologiques. Marrakech 24-25 septembre 2004. Publications de l'IRCAM, Série : colloques et séminaires- N°11- 2007. pp.59-65.

- Bokbot Y. : *Le cromlech de Mzora, témoin du mégalithisme ou symbole de gigantisme de pouvoir?* In, La pierre et son usage à travers les âges .Jardin des Hespérides, Revue de la Société Marocaine d'Archéologie et de Patrimoine. N° 4, Mai / Octobre 2008. Rabat. pp. 25-29.

- Bokbot Y. : *Découvertes campaniformes récentes dans les plateaux de Zemmour (Maroc)*. Actes du Meeting Annuel "Archéologie et Goblets": Bell Beaker in every day life «Italie, Florence-Siena-Villanueva sul Clisi, 12-15 Mai 2006. in Millenni, Studi di Archeologia preistorica, 6, collection du Musée et Institut Fiorentino de préhistoire. Florence 2008. pp, 327-330.

- Bokbot Y., Onrubia-Pintado J., Rodríguez-Rodríguez A., Rodríguez-Santana C.G., Velasco-Vázquez J., Amarir A. *Le complexe funéraire et cultuel d'Adrar Zerzem (Anti-Atlas, Maroc)*. Résultats préliminaires. In : Lieux de culte : aires votives, temples, églises, mosquées (IXe Colloque international sur l'Histoire et l'Archéologie de l'Afrique du Nord antique et médiévale, Tripoli, 2005), CNRS, Paris : 21-29. 2008

- Bokbot Y. : *Tourisme, patrimoine et développement dans les zones sahariennes du Maroc*. In, Tourisme saharien et développement durable : Enjeux et approches comparatives. Actes du Colloque international de Tozeur, 9-11 novembre 2007. Tunis 2008. pp : 373-380.

- Camps G. : *les relations entre l'Europe et l'Afrique du Nord pendant le Néolithique et le Chalcolithique*. Scripta Prahistorica, F. Jorda Oblata, Salamanca. 187-208. 1984.

- Daugas J-P et all. : *Le Néolithique nord-atlantique du Maroc : premier essai de chronologie par le radiocarbone*. Comptes - Rendus de l'Académie des Sciences, Paris, t.308, série II, pp.681-687. 1989.

- Daugas J-P : *Le néolithique du Maroc : pour un modèle d'évolution chronologique et culturelle*. B.A.M, t. XIX, pp.135-175. 2002.

- Harrisson R.J et Gilman A. *Trade in the second and third Millenia B.C. between the Magreb and Iberia*. In, Ancient Europe and the Mediterraneum, Warminster.pp.91-104. 1977.

- Jodin A. : Note préliminaire sur l'établissement préromain de Mogador. B.A.M, II, 1957, pp.9-40.

- Jodin A. : Mogador, Comptoir Phénicien du Maroc atlantique. E.T.A.M, II, 1966

- Mikdad A, Eiwanger J, Bokbot Y, Ben-Nacer A et autres. : Recherches préhistoriques et protohistoriques dans le Rif oriental (Maroc), Rapport préliminaire. AVA- Beiträge 20, Bonn, pp.109-167. 2000.

- Ponsich M. : Recherches archéologiques à Tanger et dans sa région. C.N.R.S, Paris. 1970.

- Ruhlmann A. : *La grotte préhistorique de Dar es Soltane*. Collection Hespéris. n° XI. 1951.

- Ruiz - Galvez Priego M. : *Espada procedante de la ria de Larache en el Museo de Berlin Oeste*. Homenage al Profesor Martin Almagro-Basch, Madrid 1983, t. II, pp. 63-68.

- Salih A., Heckendorf R., *L'art rupestre « libyco-berbère » au Maroc. État des connaissances*. Beiträge zur Allgemeinen und Vergleichenden Archäologie, 22 : 65-94. 2002.
- Souville G. : *Atlas préhistorique du Maroc, le Maroc atlantique*. Ed. du CNRS. Paris. 1973.
- Souville G. : *La civilisation du vase campaniforme au Maroc*. L'Anthropologie, t.81, pp.561-577. 1977.
- Souville G. : *Présence du chalcolithique au Maroc central.* B.C.T.H.S (n.s.), n°20-21, 1984-85, pp. 7-15. 1989.
- Souville G. : *Pénétrations atlantiques des influences ibériques au Maroc protohistorique*. IIe Congreso Internacional : El Estrecho de Gibraltar, Ceuta novembre 1990, t. II, pp. 245-292. (Madrid 1995).
- Wailly A (de.) : *Le Kef el Baroud et l'ancienneté de l'introduction du cuivre au Maroc*. B.A.M., t.X, pp.47-51. 1976.
- Wolff R., *Chars schématiques de l'oued Eç Çayyad.* Bulletin d'Archéologie Marocaine, X: 54-71. 1976.
- Wolff R., *Rock Engravings of the Upper Wadi Eç Çayyad* (Southern Morocco). Almogaren, IX-X : 183-202. 1978-1979.

Frédéric Grasset

Merci Monsieur Bokbot. Je crois que nous avons tous vu à quel point nous sommes loin de l'idéologie. On est loin du passage de Byzance, de Rome, des Vandales et des invasions arabes. On est au cœur même du démarrage de l'humanité dans cette région et de ses relations profondes, ancestrales, même protohistoriques et préhistoriques avec son environnement méditerranéen, atlantique et africain. Donc on est bien à cette confluence qui est – je crois – l'essentiel de ce que nous cherchons. Merci de votre travail.

On va aller au cœur de l'histoire aussi avec Monsieur Chaker qui va nous parler d'un sujet qui est très souvent cité, mais qui est extraordinairement méconnu, mal connu ou mal interprété, qui est celui des Berbères.

BERBÈRES – IMAZIGHEN : ORIGINES, PERMANENCES ET MUTATIONS

Salem Chaker

Professeur à l'université de Provence Aix-Marseille I

BIOGRAPHIE

L'intervenant est un berbérisant d'origine kabyle (Algérie) ; spécialiste de linguistique berbère, il a fait ses études à l'Université de Provence et à l'Université de Paris-René Descartes (doctorats en 1973 et 1978). Il est actuellement professeur de langue berbère à l'Université de Provence (Aix-Marseille I), après avoir passé une vingtaine d'années à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (Langues O) de Paris, où il a créé en 1990 le Centre de recherche Berbère, qu'il a dirigé jusqu'en 2009.

Il est également chercheur associé à l'IREMAM, laboratoire auquel il appartenait avant son départ pour l'INALCO et renoue ainsi avec son début de carrière aixois, Université de Provence et CNRS : 1981-1989.

Salem Chaker est l'auteur de nombreux ouvrages et études de linguistique et sociolinguistique berbères. Il est également :

- directeur de l'Encyclopédie berbère, successeur de Gabriel Camps. 32 fascicules parus depuis 1984 aux éditions EDISUD, Aix-en-Provence, puis aux éditions Peeters à partir de 2010.
- responsable de la collection « Maghreb-Sahara / Ussun Amazigh », linguistique et anthropologie socioculturelle aux Editions Peeters, 23 ouvrages parus depuis 1982.

L'INTERVENTION

Merci Monsieur le Président. C'est un grand honneur et un vrai plaisir d'intervenir aujourd'hui devant vous, devant un public différent de celui auquel je suis habitué. C'est aussi un grand plaisir d'intervenir après mes deux collègues, le professeur Yves Lacoste et mon collègue et ami Youssef Bokbot, qui ont déjà placé le cadre général et abordé un certain nombre de questions fondamentales. Le paramètre géographique et le paramètre historique vont nous permettre de bien situer cette réalité fondamentale de l'Afrique du Nord que sont les Berbères.

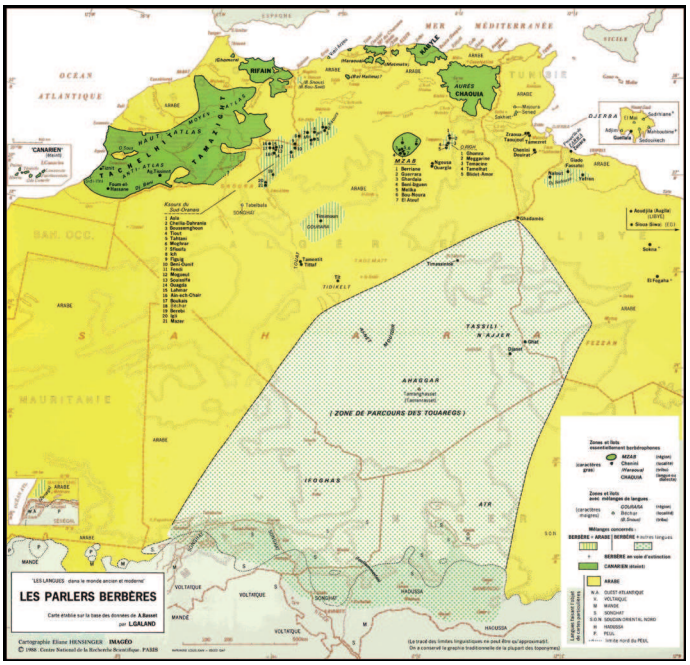

1. Carte détaillée de la berbérophonie contemporaine (CNRS).

Il y a tout d'abord un problème terminologique qui, en lui-même, est très significatif. Vous avez sous les yeux la carte la plus récente de la berbérophonie actuelle dans l'ensemble de l'Afrique du Nord ; carte qui, d'ailleurs, ne va pas assez loin : il faudrait dépasser la frontière égyptienne puisque le premier point de berbérophonie se trouve en Égypte, tout près de la frontière libyenne.

Le premier constat, qui saute vraiment aux yeux, est le caractère immense de

ce territoire ; mais aussi, pour ce qui est de la berbérophonie actuelle, sa fragmentation. Nous voyons là que la berbérophonie n'occupe plus toute seule cet immense territoire qui était le sien dans les temps anciens, d'un bout à l'autre, d'est en ouest et du nord au sud. En effet, comme vous le savez, aujourd'hui, le berbère est concurrencé dans son territoire historique par d'autres langues, principalement l'arabe bien entendu.

La première mise au point nécessaire, qui est en elle-même très symptomatique, est le problème de la dénomination. Comme vous le savez, les termes qui désignent ces populations sont, depuis l'Antiquité, extrêmement divers et nombreux. Les Anciens parlaient de « Libyens » – un terme qui vient d'ailleurs des Égyptiens –, de « Numides », de « Maures », etc. Les Arabes ont largement diffusé le terme « Berbères » qui est probablement une déformation de « Barbares » (du latin Barbarus/Barbari). Pour l'époque moderne, comme vous le savez aussi, les termes abondent, en particulier les termes qui désignent plus spécifiquement des groupes régionaux particuliers : Kabyles, Chleuhs, Touaregs, Rifains, etc.

Cette diversité terminologique, depuis les premières sources jusqu'à la période moderne, est assez symptomatique, me semble-t-il, de deux choses, de deux traits fondamentaux du monde berbère : ce sont le plus souvent les « Autres » qui les ont nommés ; la plupart de ces dénominations sont exogènes, même si certains peuvent avoir une très lointaine origine locale, comme le terme « libyen » qui provient probablement du nom d'une ancienne tribu berbère de Libye ou du désert égypto-libyen. Certains peuvent donc avoir une très lointaine étymologie locale, mais la plupart nous sont connus à travers les sources grecques, latines, arabes, etc.

Pour ce qui est des termes modernes – Kabyles, Touaregs, Chleuhs, etc. –, la plupart sont d'origine arabe. D'ailleurs, certains sont très intéressants, ils nous disent des choses. Les Kabyles par exemple, est la forme francisée d'un mot arabe « les tribus » (qâba'il), ce qui est déjà tout un programme et trahit une vision très ancienne et forte.

Un peuple dénommé donc le plus souvent de l'extérieur, et qui ne s'est pas, en tout cas jusqu'à une période très récente, dénommé lui-même. Deuxièmement, des dénominations très diverses. Je crois que ces deux traits représentent bien deux caractéristiques de l'histoire des Berbères : la continuité de la domination étrangère depuis près de 3000 ans et la fragmentation interne. Les Berbères n'ont jamais constitué un État unifié, une nation unifiée, mais beaucoup plus des groupes. Tout à l'heure, on a évoqué le paramètre tribal qui est resté, jusqu'à l'époque subactuelle, tout à fait fondamental.

La dénomination « kabyle » est particulièrement intéressante à ce point de vue puisque cela veut dire que, vu du point de vue de la culture arabe citadine, les Berbères sont avant tout des gens organisés en tribus. Je crois que c'est une vision qui explique beaucoup de choses quant à l'histoire des Berbères.

Revenons à cette carte, en fait à ces deux cartes : l'une beaucoup plus précise et l'autre simplifiée, qui a l'avantage de présenter les grandes masses de ce tissu déchiré, en quelque sorte, du monde berbère. Bien entendu, vous avez là les principales masses qui apparaissent en couleurs, au Maroc où se trouve le plus grand nombre de berbérophones, en Algérie du Nord, le monde touareg, les pôles sahariens aussi. Tout cela est extrêmement éclaté et divers aussi. Un territoire immense et une fragmentation géographique consécutive à l'arabisation partielle de l'Afrique du Nord qui induit évidemment une diversité renforcée pour ce qui est de la période contemporaine.

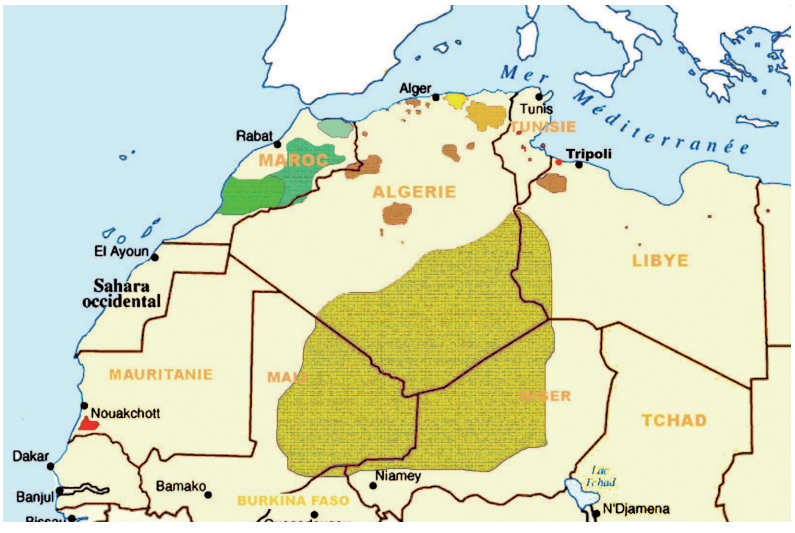

2. Carte simplifiée des régions berbérophones (INALCO, Centre de Recherche Berbère)

Bien entendu, vous n'avez là, à travers ces deux cartes, que la répartition traditionnelle de la berbérophonie en Afrique du Nord. Ce sont des cartes valables jusqu'au début du XX^{e} siècle, voire une cinquantaine d'années

pour le Maroc. Car il est évident que la berbérophonie actuelle dépasse très largement ses territoires traditionnels. Les grandes zones géographiques traditionnellement berbérophone, pour l'essentiel, résistent assez bien. Les points beaucoup plus isolés de berbérophonie sont peut-être dans des situations plus délicates, en particulier dans les régions sahariennes ou dans le centre et l'ouest de l'Algérie, en Tunisie aussi. On a donc – je crois que c'est une caractéristique fondamentale de la berbérophonie actuelle – d'une part de grands ensembles géographiques qui peuvent rassembler des millions de personnes et, d'autre part, des groupes vraiment microscopiques de quelques centaines à quelques milliers de personnes. C'est évidemment sur ces petits groupes qu'il y a des menaces quant au maintien de la langue et de la culture berbères dans un avenir proche.

Je disais que ces cartes de la berbérophonie représentent la distribution traditionnelle parce que, comme vous le savez aussi – on revient là aux mutations du XXe siècle et au contrecoup de la colonisation, mais plus largement de l'intégration dans les économies nationales et le monde. On peut considérer qu'actuellement pas loin si ce n'est peut-être une bonne moitié des berbérophones habitent en dehors de ces régions berbérophones traditionnelles du fait d'un exode rural massif qu'il ne faut jamais oublier et qui a été particulièrement brutal à partir de la décolonisation.

La population de pays comme l'Algérie ou le Maroc était à plus de 85 % rurale dans les années 1950 ; actuellement, la répartition des populations s'est nettement inversée : on a plus d'urbains que de ruraux. Donc un exode rural massif qui a amené de nombreux berbérophones hors de leurs régions d'origine. Le mouvement est en réalité ancien ; il existait, mais était plus discret. A partir de la deuxième moitié du XXe siècle, cet exode rural vers les villes est devenu massif.

Il ne faut jamais oublier que depuis le début du XXe siècle, en raison de l'émigration de travail massive en milieu berbérophone, qui a commencé d'abord en Kabylie puis, après la Seconde Guerre mondiale, dans le domaine chleuh et plus tardivement dans les années 1960 chez les Rifains, les Chaouis, etc., on a une présence berbérophone considérable en Europe et principalement en France ; à tel point qu'on hésite toujours quant à décider quelle est la ville berbérophone la plus importante entre Alger, Casablanca ou Paris !

Sur l'une des cartes, on voit une image de la représentation des berbérophones en Europe avec, évidemment, une énorme concentration en France puisque l'immigration maghrébine, vous le savez pour la plupart d'entre vous, a tout d'abord été berbérophone. Ce sont les Kabyles qui ont initié le mouvement dès le début du XXe siècle, puis les Chleuhs comme je vous le disais.

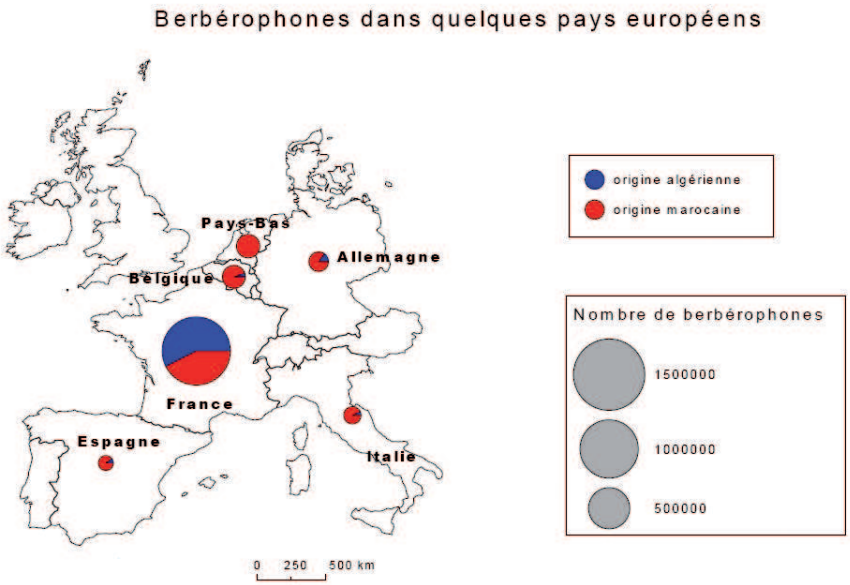

3. Carte des populations berbères en Europe (INALCO, Centre de Recherche Berbère).

Les choses ont changé après la décolonisation. Les immigrations de travail sont devenues plus nationales, mais pendant très longtemps, les berbérophones ont été très majoritaires, en particulier en France, avec des points d'aboutissement différents selon les groupes. Bien sûr, il est évident qu'il y a toute une géographie particulière dans laquelle je n'entrerai pas ici. On trouve plus de Rifains en Belgique néerlandophone et aux Pays-Bas et beaucoup moins en France, un petit peu dans le nord ; les Kabyles essentiellement en France. Curieusement, les Chleuhs se trouvent en région parisienne, mais aussi dans le nord et en Belgique francophone. Ce sont des répartitions liées à l'histoire de l'appel de main-d'œuvre.

4. La civilisation préhistorique ibéromaurusienne, à partir de – 18.000 (Encyclopédie berbère)

Pour ce qui est de la France et en dépit de l'absence de recensement systématique et linguistique, on peut faire des projections qui permettent d'affirmer qu'il y a probablement entre un million et demi et deux millions de personnes d'origine berbérophone. Cela veut dire un bon tiers des populations d'origine maghrébine, tous statuts juridiques confondus bien entendu.

J'ai dit tout à l'heure que cette berbérophonie actuelle est une résultante, le résultat d'un phénomène socioculturel de la longue histoire, une mutation sociolinguistique fondamentale qui constitue une véritable rupture, en tout cas un changement d'orientation fondamental dans l'histoire et dans l'environnement culturel de l'Afrique du Nord. C'est évidemment la conquête arabe, achevée au début du VIIIe siècle, vers 710, et l'islamisation qui vont introduire, en Afrique du Nord, la langue arabe et la religion musulmane sur un terreau antérieur, dont je dirai un mot tout à l'heure, qui était très majoritairement berbérophone bien sûr, mais fortement latinisé et christianisé dans des proportions qui sont débattues.

Ce qui s'est passé en Afrique du Nord, c'est ce que les linguistes appellent un phénomène de substitution linguistique, c'est-à-dire qu'une langue en a remplacé une autre, pas en totalité puisqu'on a des zones qui ont résisté, des zones linguistiques berbérophones qui se sont maintenues. Ce phénomène a eu évidemment une durée très longue : il a fallu plusieurs siècles pour en arriver à cette situation où le berbère est devenu minoritaire dans tous les pays concernés, forte minorité, mais minoritaire. C'est un processus complexe qui a plusieurs aspects et plusieurs moments.

Bien sûr, la conquête proprement dite et l'islamisation ont introduit l'arabe comme langue du pouvoir politique, de l'administration, de l'écrit, comme langue des usages élaborés et de la religion bien entendu. Elles vont également introduire l'arabe au niveau de l'usage pratique dans les villes, en particulier les villes de fondation arabe, c'est-à-dire des villes essentiellement côtières depuis Kairouan ou les grandes capitales arabo-musulmanes comme Fès. Cette première phase d'arabisation, qui est consécutive à la conquête militaire et à l'islamisation, ne change pas fondamentalement la situation du berbère, elle ne le met pas en péril. Nous sommes dans une situation qu'on peut comparer à la situation coloniale française par exemple : l'administration est francophone, mais le fond de la population n'a pas abandonné sa langue.

On sait que même au XIe siècle, même à Fès capitale arabo-musulmane s'il en fut, les imams devaient nécessairement connaître le berbère pour pouvoir exercer ; ce qui veut dire que le berbère restait extrêmement présent. On a de nombreux indices dans les sources arabes qui montrent que le berbère avait, même dans les milieux dominants, une certaine présence.

La deuxième phase qui est beaucoup plus fondamentale et qui va amener un changement linguistique en profondeur, est l'arrivée de populations arabes nomades à partir du XIe siècle, chassées d'Égypte dans des circonstances historiques assez complexes. Les Fatimides d'Égypte poussent des tribus arabes dont on ne savait pas trop quoi faire, vers l'Afrique du Nord. Ces tribus de nomades, éleveurs de petits bétails et de chameaux, vont se répandre progressivement dans l'Afrique du Nord et remplacer, là non pas dans les usages élaborés, mais dans les usages quotidiens, le berbère.

L'intervention d'Yves Lacoste est vraiment la bienvenue parce qu'elle permet de bien comprendre comment s'est faite cette seconde phase d'arabisation à partir du XIe siècle, et qui a mis plusieurs siècles pour s'accomplir. On le voit très bien, même si cette carte ne représente

pas le relief : ces tribus arabes nomades se sont progressivement répandues dans les piémonts sahariens, les basses terres tunisiennes et les hautes plaines, les terres propices au parcours de pasteurs, et puis dans les plaines du Gharb, tout le Sahara. On voit bien que c'est au fond une vague qui a grignoté le territoire correspondant à ces zones favorables au parcours nomade tout simplement.

Bien entendu, ces terres n'étaient pas complètement vides, il y avait déjà un nomadisme ou un semi-nomadisme berbère. Évidemment, ces populations arabes nouvellement arrivées se mélangent aux populations locales et c'est l'arabe qui s'impose et qui progressivement va grignoter, à partir de cette base des hautes plaines, tant et si bien que, comme on le dit souvent, seules les montagnes et les zones de relief non propices à ces parcours nomades sont restées berbérophones.

Vous allez me dire : « S'agit-il d'une submersion démographique ? » Non, pas du tout. Ces phénomènes de substitution linguistique n'impliquent pas nécessairement qu'il y ait une arrivée massive de populations. Les langues sont des phénomènes et des paramètres culturels qu'on peut abandonner pour des raisons extrêmement diverses. La démographie médiévale est extrêmement difficile à appréhender, mais tous les auteurs considèrent que ces arrivées de populations bédouines arabes n'ont pas été massives : quelques dizaines de milliers et les estimations les plus élevées parlent de 200 000 personnes, donc quelque chose de très minoritaire par rapport à la population globale de l'Afrique du Nord.

Alors, la question qui se pose à nous − qui est un classique pour les sociolinguistes −, est de savoir comment une population minoritaire peut imposer sa langue sur des territoires gigantesques et à des populations manifestement beaucoup plus importantes. Il ne s'agit pas nécessairement d'une submersion démographique. Il y a des cas, comme celui de l'Amérique du Nord par exemple, où on a une submersion démographique. Ce n'est pas du tout cela qui s'est passé en Afrique du Nord. Il ne s'agit pas, non plus, d'une imposition coercitive par une violence d'État généralisée qui aurait imposé une nouvelle langue et une nouvelle culture puisque ces États médiévaux étaient extrêmement fragiles, contrôlaient mal et très difficilement ce monde tribal complètement éclaté. De toute façon, ces Bédouins arabes n'étaient pas organisés en structures étatiques centralisées qui auraient pu avoir un projet ou une politique linguistique et culturelle.

Ce sont des phénomènes de substitution sociologique, quasiment spontanés, fondés sur une notion absolument fondamentale que nous vivons tous les jours par rapport à l'anglais, qui est celle de la domination symbolique tout simplement, c'est-à-dire la domination intégrée par les gens qui la subissent. Cela veut dire que dans le contact entre arabophones et berbérophones, c'est quasiment toujours le berbérophone qui apprend l'arabe pour pouvoir communiquer avec l'arabophone et non l'inverse, parce que l'arabe a ce statut prestigieux, particulièrement à cette époque, d'être la langue du pouvoir, la langue de la religion, la langue de l'écrit, etc.

Ainsi, les populations berbérophones, en contact et en échange divers, militaires, politiques, économiques, matrimoniaux avec ces populations arabes, ont naturellement et progressivement abandonné l'usage de leur langue première au profit de l'arabe. C'est un processus qu'on voit se poursuivre jusqu'à la période actuelle. Nous savons bien que l'immense majorité des habitants de l'Afrique du Nord, en dehors peut-être des zones urbaines anciennes, sont des populations d'origine berbérophone ayant abandonné le berbère à un certain moment du dernier millénaire. Très souvent, il est possible de retrouver, y compris dans la mémoire familiale, les traces d'une berbérophonie ancienne à deux, trois ou quatre générations.

Ce processus est extrêmement ancien et a, au fond, changé très largement l'image et l'identité culturelle de l'Afrique du Nord. Il a fait qu'on est passé de la «Berbérie», qu'on évoquait tout à l'heure, au «Maghreb arabe» progressivement, même si les choses ne sont pas totalement acquises et sont encore en débat peut-être pour les décennies à venir.

J'ai parlé d'une situation de domination symbolique qui explique l'avancée, en quelques siècles, de l'arabisation. Elle renvoie au fond à la situation de marginalisation de la langue berbère. On comprend très bien cette marginalisation durant la période arabo-musulmane : la langue arabe est marquée par tout un ensemble de traits positifs : langue de l'écrit, langue de la religion, etc. alors que le berbère est essentiellement oral, langue de paysans et d'analphabètes, etc. Mais en réalité, cette situation a des racines beaucoup plus anciennes, elle

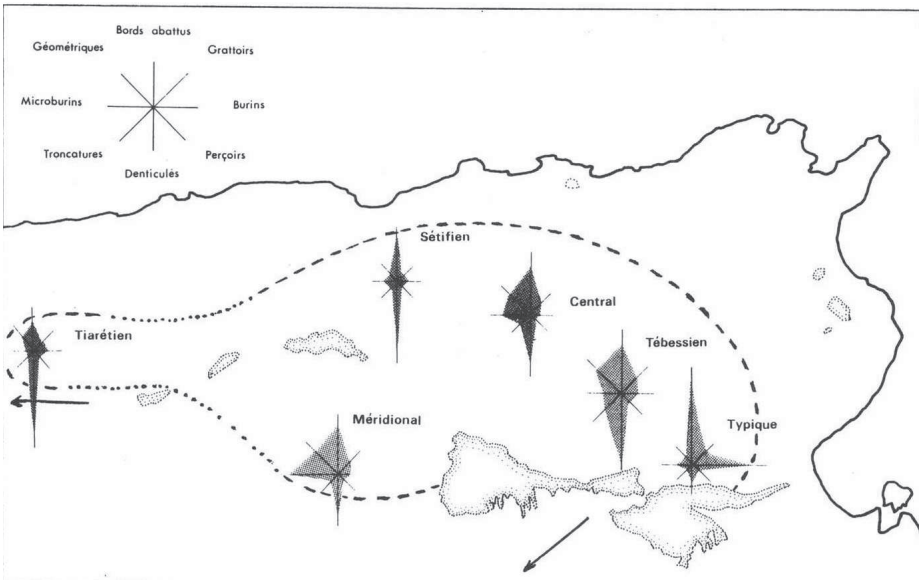

5. La civilisation préhistorique capsienne, à partir de – 8.000
(Encyclopédie berbère)

n'est sans doute pas aussi accusée qu'après la conquête arabo-musulmane, mais on en détecte des traces assez nettes dans la période antique déjà.

J'ai écrit, il y a pas mal d'années, un article que j'avais intitulé « Une marginalisation deux fois millénaire », on peut même dire trois fois millénaire. On peut considérer, évidemment à des degrés divers, que pratiquement depuis la présence punique, depuis Carthage, le berbère est dans une position de langue dominée, de culture dominée par rapport à des langues et des cultures exogènes beaucoup plus prestigieuses, qui maîtrisent l'écrit, qui ont un niveau de développement technique et autres traits civilisationnels beaucoup plus avancés. Je crois qu'on détecte très clairement cette situation pendant la période romaine et plus largement pendant la période latine qui déborde largement de la période d'administration et de souveraineté romaine proprement dite.

Un de mes collègues et amis, décédé récemment, le très grand spécialiste de l'Afrique antique, Jean-Marie Lasserre, nous a laissé un ouvrage-testament sur Rome et l'Afrique du Nord qui va bientôt paraître, intitulé Quasi Roma. Je crois que tout est dans ce « presque Rome ». C'est vrai que nous sommes frappés, lorsqu'on consulte les travaux des historiens de l'Antiquité, par la profondeur de la présence de la langue latine et plus tardivement du christianisme. Tout à l'heure, notre ami Youssef Bokbot a montré des peintures en zone saharienne où l'on voit des croix manifestement chrétiennes.

Il est vrai qu'on est frappé par cette profondeur de la présence latine, romaine et chrétienne, y compris dans des zones très méridionales. Le linguiste pourra même vous dire que les parlers berbères dans lesquels on trouve les traces d'emprunts latins les plus marquées sont les parlers sahariens actuels, en particulier le touareg, ce qui est tout à fait intéressant.

En même temps, tout est dans ce « quasi Rome ». Effectivement, on a des figures emblématiques, comme pour Saint Augustin, dont l'origine berbère est peu douteuse vu leur lieu de naissance (Thagaste = Souk-Ahras), etc., et qui pourtant sont des représentants éminents de la culture latine, et du christianisme pour Saint Augustin.

Mais très probablement, on avait déjà dans la période antique une situation de dichotomie entre un monde urbain, des élites très profondément romanisées et latinisées qui ne s'exprimaient, au moins à l'écrit, qu'en latin et des populations tribales, montagnardes, sahariennes, qui elles, tout en étant fortement influencées par cette culture et cette langue latine, par le christianisme dans la période tardive, restent fondamentalement attachées à leur organisation sociale et à leur langue ; c'est, je crois, l'une des clés de compréhension du maintien des Berbères et de la survie du berbère. C'est quand même l'une des rares populations de la périphérie méditerranéenne qui a conservé une organisation sociale de type tribal, alors qu'elle a disparu partout ailleurs, au nord de la Méditerranée en particulier, depuis la conquête romaine, alors que là, elle s'est maintenue. C'est, sans doute, un des facteurs essentiels de résistance, auquel il faut ajouter les données géographiques qu'on a évoquées tout à l'heure.

Ces populations, bien qu'influencées par Rome, par la langue latine et par le christianisme, n'en demeurent pas moins fidèles à leur langue et à leur organisation sociale. Évidemment, cela se voit peu parce que l'essentiel des sources et des traces est écrit en latin. Ces barbares berbères n'ont pas laissé de traces spécifiques, en tout cas écrites. C'est un débat scientifique complexe, mais je crois qu'il faut être très nuancé sur cet aspect des choses car une langue, comme le latin, puis tardivement l'arabe et au XX^{e} siècle le français pendant la période française, occupent de façon quasi exclusive l'usage écrit. Il est évident que ce qui reste aux historiens qui viennent après, ce sont évidemment les traces de cette (ces) langue(s). Mais cela ne veut pas nécessairement dire que dans l'usage quotidien, dans l'usage familier, le berbère ne se soit pas très bien maintenu.

Ce phénomène de dichotomie entre villes, élites urbaines, culture scripturaire et monde tribal berbère, on en a des traces multiples dans la période antique. Je citais cette inscription d'Altava qui date à peu près de 510 où un « roi » berbère de la région de Tlemcen est proclamé : Rex gentium maurorum et romanurum, « Roi des tribus maures et des Romains ». Quels Romains pouvaient bien habiter en 510 dans une petite principauté du côté de Tlemcen ? C'étaient évidemment des Berbères romanisés, des indigènes romanisés. Mais je crois que cela nous donne bien une image de ce caractère déjà composite de la population et de la coexistence de langues et de cultures, avec toujours cette hiérarchisation avec une langue de l'écrit et une langue de la ville et du pouvoir politique.

Ce roi berbère s'exprimait en latin comme les rois des royaumes islamo-berbères du Moyen-âge s'expriment en arabe. Il n'empêche qu'on sait très bien qu'ils étaient Berbères et berbérophones. Les sources arabes nous rapportent qu'Ibn Toumert – l'inspirateur de la dynastie almohade : 1125-1269 − lui-même aurait appris l'arabe à quarante ans. Les témoignages dont nous disposons masquent probablement une continuité, une continuité dans un rapport, peut-être pas nécessairement de domination, mais en tout cas un rapport déséquilibré, avec une langue et une culture bien visibles, une autre an arrière-plan.

On retrouve ce phénomène dès la période carthaginoise et punique puisque tous les grands rois berbères de l'Antiquité − en particulier notre célèbre Massinissa dont les militants berbères se gargarisent −, en tout cas dans l'expression officielle, n'ont jamais utilisé le berbère. Les monnaies de Massinissa et des dynasties numides ou maures portent des légendes puniques, tardivement grecques ou latines, alors qu'ils disposaient d'un alphabet spécifique, l'alphabet libyco-berbère. Cela est déjà symptomatique, non pas d'un refoulement complet auquel on aboutit dans la période contemporaine, mais déjà d'une situation de marginalisation, de « second rang ».

En tout état de cause, derrière ce long reflux, cette marginalisation très ancienne puis cette régression qui s'est accélérée au cours du dernier millénaire, il n'en demeure pas moins qu'il y a une vérité absolument évidente : le fond du peuplement de l'Afrique du Nord était et reste berbère ou en tout cas d'origine berbère, même si beaucoup d'entre eux ne parlent plus la langue propre de ce peuple, et ceci aussi loin que l'on puisse remonter dans les sources historiques ou protohistoriques connues, dans les sources classiques, grecques, latines, et antérieurement dans les sources égyptiennes, qui établissent de façon très claire que, pour les Égyptiens, sur leur flanc ouest, ils avaient à faire aux Berbères.

Je vais un peu empiéter du côté de la Préhistoire parce que l'on voit bien qu'il y a une continuité de peuplement de l'Afrique du Nord. L'Afrique du Nord, non seulement, n'a jamais été une région vide qui aurait été peuplée par des arrivées massives de l'extérieur. Il y a en permanence des apports extérieurs, mais il y a un fond de peuplement stabilisé depuis très longtemps, depuis la très lointaine préhistoire. Pour ce qui est du fond de peuplement actuel, tout en ne masquant pas tous ces apports historiques, protohistoriques, voire préhistoriques puisque les contacts avec la Méditerranée Nord sont intenses comme l'a rappelé Youssef Bokbot, il ne fait pas de doute qu'on a un peuplement stabilisé, déjà complexe, au moins depuis en gros 20 000 ans, avec deux types humains et deux civilisations importantes qui couvrent, l'un les zones telliennes et l'autres les régions continentales jusqu'à l'Atlas saharien.

Stabilité de peuplement depuis environ 20 000 ans avec la civilisation ibéro-maurusienne qui correspond à un type physique attesté sur toute l'Afrique du Nord en zone tellienne et un autre type humain plus continental, plus méridional qui correspond à la civilisation capsienne. C'est celle-là qui va probablement recouvrir progressivement l'essentiel du territoire et être à l'origine plus directe du peuplement actuel. En tout cas, une population stabilisée depuis très longtemps, mais ouverte aux influences méditerranéennes nord et est, et aux influences africaines venues du sud, mais à des périodes beaucoup plus tardives.

Je vous remercie.

BIBLIOGRAPHIE

• *Principales publications*

- *Un parler berbère d'Algérie* (Kabylie) : Syntaxe, Université de Provence (Aix), 1983, 549 p. + 111 p.
- Textes en linguistique berbère (Introduction au domaine berbère), Paris, Editions du CNRS, 1984, 291 p.
- Textes touaregs en prose de Charles de Foucauld..., Réédition critique avec traduction, Aix-en-Provence, EDISUD, 1984, 359 p. [en collaboration avec H. Claudot et M. Gast].
- Etudes Touarègues. Bilan des recherches en sciences sociales. Chercheurs-Institutions-Bibliographie, Aix-en-Provence, EDISUD/IREMAM, 1988, 192 p.
- *Berbères aujourd'hui, Paris, l'Harmattan*, 1998 (1ère éd. : 1989), 221 p.
- *Une décennie d'études berbère* (1980-1990). Bibliographie critique (Langue - Littérature - Identité), Alger, Bouchène, 1992, 256 p.
- Linguistique berbère. Etudes de syntaxe et de diachronie, Paris/Louvain, Peeters, 1995, 275 p.

Direction et responsabilité scientifique d'une dizaine d'ouvrages collectifs et plus de 300 articles, notices d'encyclopédie et contributions à ouvrages collectifs publiés, consacrés à la langue berbère et aux Berbères.

• *Orientation bibliographique*

- Gabriel CAMPS puis Salem CHAKER (dir.), Encyclopédie berbère (Aix-en-Provence, Edisud, puis Louvain, Editions Peeters), 1984 → (33 fascicules parus en 2010 ; fascicules XXXIII & XXXIV sous presse, XXXV en préparation).
- CAMPS Gabriel, Berbères. Mémoire et identité, Arles, Actes Sud («Babel»), 2007.
- CHAKER Salem (dir.), Berbères : une identité en construction, Aix, Edisud, 1987 (= volume 44 de la Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée).
- CHAKER Salem, Berbères aujourd'hui, Paris, L'Harmattan, 1998.
- JULIEN Charles-André, Histoire de l'Afrique du Nord, Paris, Payot, 1994 (nouvelle édition).
- LACOSTE-DUJARDIN Camille, Dictionnaire de la culture berbère en Kabylie, Paris, La Découverte, 2005.

Frédéric Grasset

Merci Monsieur Chaker. Nous allons faire une petite pause et nous reprenons les débats dans 15 minutes.

[Pause]

Nous pouvons peut-être recommencer avec une nouvelle fresque qui ne sera pas rupestre, mais qui sera historique sur les peuplements du Sahara des origines à l'occupation ottomane avec Madame Rouvillois, qui a longuement travaillé sur ces sujets. Ceci est pour bien montrer en réalité qu'un des cœurs du peuplement et un des cœurs de l'histoire de cette relation entre l'Afrique du Nord et l'Europe est, aujourd'hui, une région totalement désertique ou apparemment désertique qui reste un des berceaux de la civilisation de l'humanité.

LES PEUPLEMENTS DU SAHARA DES ORIGINES À L'OCCUPATION OTTOMANE

Madeleine Rouvillois-Brigol

Maître de conférences honoraire à l'université de Paris IV

BIOGRAPHIE

Madeleine Rouvillois-Brigol, née à Alger le 2 avril 1937, est professeur agrégé d'histoire et géographie.

Elle enseigne au Lycée Fromentin à Alger, en 1959/60, puis à Paris (CNTE, Institut Notre Dame de Sion de 1965 à 1969 et en 1972-1973). Docteur en géographie en 1973. Enseigne à Paris IV Sorbonne de 1973 à 2004, comme assistante, maître assistante puis maître de conférences.

L'INTERVENTION

Le peuplement d'une région est toujours en relation étroite avec les conditions naturelles auxquelles il doit s'adapter. En Afrique du Nord elles sont généralement très contraignantes. Tout d'abord, la disposition du relief, en bandes montagneuses compartimentées et grossièrement parallèles à la côte, facilite les contacts et les déplacements est-ouest, par le littoral ou à travers les Hauts Plaines du Sud algérien, mais entraîne un relatif isolement du Maroc atlantique, ouvert sur l'océan. Si les barrières montagneuses rendent plus difficiles les échanges nord-sud, elles mettent aussi à l'abri les populations sahariennes d'un contrôle trop rapproché du nord. Les côtes offrent des abris propices à la navigation et la proximité des rivages septentrionaux de la Méditerranée, à l'ouest évidemment mais aussi au centre (Baléares, Sardaigne et Corse, île d'Elbe) et à l'est (à partir du littoral tunisien ou libyen, Lampedusa ou Malte), permet un franchissement aisé de l'espace marin. Un relief jeune, où le jeu des plaques terrestres engendre tremblements de terre et destructions, des sols pauvres, ravinés par une érosion active qui accumule les alluvions dans les plaines marécageuses. Un climat de type méditerranéen: étés secs et chauds, printemps et automne que l'on espère bien arrosés, hivers humides, tièdes sur le littoral, se rafraichissant avec l'altitude et la continentalité.

Le Sahara présente, au premier abord, un horizon sans fin, livré au soleil et au vent. Sur un socle antecambrien, essentiellement granitique, en forme de vaste cuvette, se sont déposés des sédiments, du primaire au quaternaire que des mouvements du socle ont déformé, fracturé, mais n'ont pas plissé. D'où ces paysages tabulaires de hamadas et de regs qui se déroulent à l'infini et rendent leur traversée quelque peu monotone. A l'opposé, le volcanisme a donné naissance à des reliefs extrêmement vigoureux comme au Tibesti (Emi Koussi : 3415m) ou dans le Hoggar(Tahat dans l'Atakor : 2918m). Les Tassili, plateaux de grès qui les cernent, entaillés par l'érosion active des périodes humides, présentent de spectaculaires reliefs en creux, gorges, canons abritant mares ou gueltas. En limite des plateaux, les précipitations des périodes humides (Pluviaires) ont provoqué un ravinement dont la hiérarchisation est bien peu visible au sol, d'où le nom de Chebka (filet), labyrinthe refuge des Ibadites du Mzab. Enfin le sable est omniprésent, agent d'érosion et agent d'accumulation, outil du vent pour creuser et patiner les cailloux du reg et construire d'admirables édifices, aux lignes pures, aux couleurs variant du blanc à l'ocre, en fonction du matériau et de la lumière. Ergs, massifs de dunes plus ou moins vastes et organisés, orientés, stables, dont les nomades connaissent les itinéraires de traversée. Barkhanes, dunes isolées en forme de croissant qui avancent sous le vent, les cornes en avant, langues de sable déposées en aval d'un obstacle. Partout au sol, en tapis fin sous les cailloux des hamadas, entre les grains du reg, en placage dans les creux des parois rocheuses, en écharpe sur un versant, sur les talus abritant les cultures, en lentilles derrière une touffe de végétation. C'est lui que le vent soulève dès qu'il est suffisamment fort pour le faire

rouler, le transporter, le projeter sur des obstacles bas, jusqu'à deux mètres de hauteur pour donner ces formes en champignon caractéristiques de l'érosion éolienne. Malgré les haies de palmes qui les protègent, il envahit les jardins où il peut constituer un bon amendement en allégeant les terres salées, mais où il étouffe aussi les cultures fragiles. En certains lieux, dès que la vigilance se relâche, il noie petit à petit constuctions et plantations. Lors de tempêtes de sable, les grains les plus fins et les poussières chargent l'atmosphère autant qu'un épais brouillard, s'introduisent dans les maisons et s'élevant en altitude peuvent retomber à des milliers de kilomètres de leur lieu origine. Au total des paysages variés mais tous marqués par l'aridité.

L'aridité est en effet la caractéristique majeure du climat saharien. Elle est liée à la faiblesse et à l'irrégularité des précipitations, à l'absence de nébulosité, à la sécheresse de l'air, à l'intensité de l'évaporation et aux températures élevées. « Pays froid ou le soleil est chaud » selon la formule d'Emile-Félix Gautier. Forts écarts de température annuels; l'amplitude thermique entre les moyennes de Janvier et Juillet atteint facilement 20 à 25°, les extremes pouvant atteindre comme à Tindouf 50°. Amplitude diurne spectaculaire, particulièrement au sol (de 10 à 45 degrés en une journée dans l'erg de Mourzouk , le 9 Avril 1944, alors que le même jour la température de l'air a varié de 13 à 32°). Le gel est connu en hiver, particulièrement en montagne.

Partout les précipitations sont irrégulières et annuellement très faibles. Au nord on considère que l'isohyète de 150mm marque la limite du désert; 500km plus au sud la moyenne annuelle n'est plus que de 20mm. Au nord, les précipitations suivent le même régime que celui du Tell: sécheresse d'été liée à l'anticyclone tropical omniprésent (hautes pressions engendrées par la retombée de l'air équatorial). Pluies de saison fraîche, liées à la position du front polaire lorsque celui-ci descend bas en latitude. Le sud a un climat de type tropical et peut espérer quelques pluies de mousson remontant du golfe de Guinée en été. C'est leur faiblesse ou leur caractère trop tardif qui engendre de dramatiques sécheresses, entraînant famine et décimation du bétail. Pour tout le Sahara la dégradation des précipitations rime avec la continentalité. Lorsque subviennent des pluies « efficaces »(plus de 50mm) elles font fleurir le désert, alimentent les nappes phréatiques des ergs et engendrent des crues d'oueds qui emportent parfois troupeaux et bergers campés dans leur lit. Des pâturages temporaires surgissent, l'acheb, que traque l'éleveur nomade.

Ces conditions climatiques sont marquées par une très grande variabilité aussi bien annuelles que séculaires et même millénaires puisque les préhistoriens ont pu corréler les oscillations climatiques sahariennes avec les phases glaciaires repérées en Europe, les Périodes pluviaires au Sahara correspondant aux Interglaciaires du nord. Les périodes humides ont scandé la préhistoire sans qu'on puisse découvrir un rythme dans ces pulsions climatiques. Lors de ces Pluviaires, des mares, des lagunes, plus ou moins poissonneuses ont permis l'installation de groupes humains dont on peut supposer, d'après leurs vestiges, que certains devaient être plus ou moins fixés. D'autres étaient chasseurs: les fresques qui orne certaines parois d'abris sous roche, dans le Tassili des Ajjers , figurent avec une remarquable précision une faune de type tropical(éléphant, hippopotame, rhinocéros, girafe), liée aux représentations humaines appelées « Têtes Rondes » qui remontent probablement au VIIIe millénaire avant notre ère. Les vestiges de cette époque évoquent un habitat de bords de lagune, avec des instruments de pêche. Plus tard les fresques de l' époque « bovidienne » (V^{e} millénaire) font défiler des troupeaux de boeufs aux robes variées et aux longues cornes. Bientôt le cheval apparaîtra (époque caballine) parfois figuré « au galop volant », attelé à des chars (début du IIIe millénaire). Depuis, le Sahara semble s'être installé dans une aridité durable qui s'étend vers le Sud mais dont on ne sait si elle s'aggrave.

L'Afrique du Nord a vu se superposer au peuplement préhistorique autochtone, de culture iberomaurusienne puis capsienne, de nombreuses populations issues du bassin méditerranéen. Phéniciens du Levant, Grecs et Romains, Juifs de la diaspora (qui donnèrent naissance à des tribus berbères judaïsées sédentaires comme à Tamentit ou à Ouargla), renforcés plus tard par les sépharades expulsés d'Espagne. A partir du VIIe siècle, des expéditions arabes comme celle de Oqba ibn Nafe, introduisent l'Islam dans les villes où le christianisme se maintient encore quelques siècles. Avec l'arrivée, au XIe siècle depuis la péninsule arabique et l'Egypte, de nomades éleveurs Beni Hilal puis Beni Soleym, le peuplement du Maghreb se modifie profondément, d'autant que ces tribus ont été probablement poussées vers l'Ouest

par une péjoration significative du climat (Brun et Rouvillois 1985). Les riches terroirs de l'Africa, grenier de Rome, irrigués par de savantes installations hydrauliques, retournent aux pâturages tandis que les paysans se replient sur les montagnes refuges ou les déserts, conservatoires des langues et traditions autochtones, c'est à dire berbères.

Le Sahara, où de très nombreux témoignages de présence humaine, dès le paléolithique, ont été relevés, est resté partiellement en marge de ces apports extérieurs. (Expédition de Cornelius Balbus à Ghadamès en 19 Av. JC. Il semble que la dualité complémentaire entre les sédentaires cultivateurs des oasis et les nomades chasseurs, éleveurs ou commerçants caravaniers soit extrêmement ancienne. Avec cependant des passages d'un mode de vie à l'autre, en fonction des aléas climatiques ou politiques. Le fond de la population des oasis, les Harratines, sont souvent de langue berbère mais de types physiques très variés, majoritairement noirs. Tous musulmans, de rite malékite comme au nord, avec des noyaux ibadites au Djebel Nefousa, dans le Souf, à Ouargla et surtout au Mzab. Considérés comme hérétiques aussi bien par les sunnites que par les chiites, les kharedjites ont fui la péninsule arabique dès le VIIIe siècle pour se réfugier à l'ouest (royaume rostémide de Tahert) et au sud où la branche ibadite a trouvé un isolement protecteur au désert. L'arrivée des nomades hilaliens a entraîné le déplacement de tribus nomades berbères vers le sud et leur islamisation, ainsi qu'à la longue leur arabisation, à tel point qu'elles se sont doté de généalogie himyarite (originaire du Yémen).

Ces populations se sont réparties de façon très inégale sur l'étendue saharienne. Il n'y a de vie humaine possible au Sahara qu'en disposant d'une eau pérenne. Etant donnée l'irrégularité des précipitations, celle-ci ne peut provenir que du sous-sol. Encore faut-il qu'il ait la capacité de stocker l'eau en nappe exploitable. La plus facile à utiliser est celle de l'erg : les sables en effet absorbent l'eau, à condition qu'elle soit tombée en quantité suffisante et s'infiltre avant d'être évaporée. L'homme a donc planté dans les creux de l'erg quelques palmiers, puis a élargi la cuvette pour arriver à ce paysage étonnant, aussi bien au sol que vue d'avion, de ces alvéoles de ruches d'où émergent des palmes. Les arbres s'alimentent d'eux même à la nappe et point n'est donc besoin d'arroser. Le Souf en est évidemment le plus bel exemple et a développé une technique qui consiste à faire descendre l'arbre au niveau de la nappe quand celle-ci a trop baissé. Mais ce type d'exploitation se retrouve ailleurs dès que les conditions naturelles s'y prêtent. Les nappes phréatiques des vallées d'oueds fossiles sont aussi propices à l'établissement de cultures de surface alimentées par des puits: puits à balancier, noria, puits à delou (outre en cuir). Enfin les crues des oueds souvent retenues par des barrages de dérivation comme dans le Mzab, alimentent d'une part un écoulement souterrain dans les alluvions (l'infero-flux), et d'autre part un réseau de séguias (canaux d'irrigation) réparti dans toute la palmeraie. Lorsque l'eau est jaillissante, soit naturellement, soit dans un puits ou un forage, le problème est ensuite de la répartir équitablement entre les ayant droit, d'où l'établissement de tours d'eau remarquablement équilibrés entre le jour et la nuit et les différents jours de la semaine qui exigent une présence importante au jardin. Enfin une technique dont on discute pour savoir si elle fut importée d'Iran ou le fruit d'une découverte autochtone, la galerie drainante (foggara), reliant des puits excavés à partir du plateau, a assuré la prospérité d'oasis comme celle du Gourara ou du Tidikelt. Mais la disparition de l'esclavage les a rendues coûteuses à entretenir. Ici, l'eau coulant en permanence est répartie en volume et non en temps, donnant naissance à un paysage très pittoresque.

Dans tous les cas, à partir d'un certain temps, la culture irriguée connaît des mécomptes. En période de conflit violent, l'adversaire coupe les palmiers, comble les puits, désarticule les systèmes d'irrigation. En période de prospérité, les jardins s'étendent, engendrant une surexploitation de la nappe dont le niveau piézométrique s'abaisse, d'où un surcreusement des conduits d'irrigation et un dépérissement général des arbres qui ont toujours la tête au soleil mais plus les pieds dans l'eau. Il faut donc revivifier la palmeraie, en mettant les champs à niveau, en pompant pour obtenir à nouveau un écoulement gravitaire. Le réseau de drains est restauré, alimentant la zone basse en eau excédentaire qui doit être évacuée. Mais si l'apport en eau devient trop important et dépasse la capacité d'utilisation par les cultures ou d'évacuation, la palmeraie s'ennoie petit à petit. S'y ajoute les eaux usées de la ville où le réseau d'assainissement est sous-dimensionné, voire absent et c'est la mort de la palmeraie, les eaux stagnantes et pestilentielles provoquant souvent des résurgences de paludisme. Car les techniques modernes ont permis de développer les forages, d'abord jusqu'à la nappe du continental terminal (miopliocène) puis du continental intercalaire (albien), ce qui corres-

pond par exemple à Ouargla à des profondeurs respectives d'environ 130m et 1300m, et de disposer ainsi d'une eau abondante, au jaillissement puissant (mais aussi chaude et magnésienne ce qui oblige souvent à la refroidir).

En dehors de l'oasis, la vie nomade, si elle est plus rude est certainement aussi plus saine. Des tribus berbères puis arabes, ou berbères arabisées, exploitent les pâturages temporaires que leur offrent le désert, en hiver au nord, en été au sud, quand le ciel est clément. Identifiées comme nomades, ils sont en réalité semi-nomades. Passant une partie de l'année au désert ils ont toujours un port d'attache où ils possèdent généralement quelques palmiers, voir des jardins entretenus par des khammès (métayers au cinquième). Et ils reviennent ponctuellement en novembre, pour la récolte des dattes, pour toucher leur du et faire provisions de blé et de thé. Ils élèvent des moutons et des chèvres qu'ils vendent au marché et bien que les caravanes se fassent plus rares, ils élèvent aussi des chameaux pour leurs déplacements, pour le lait et comme animal de boucherie. Leur terrain de parcours sont traditionnellement délimités et jalonnés de puits qu'ils ont en principe creusés. Pour certaines tribus, l'été les emmène en achaba (transhumance) sur les Hautes plaines où ils participent à la récolte des lentilles en faisant paître leur troupeau sur les chaumes, comme les Saïd Otba de Ouargla, dans la région de Tiaret. Pour d'autres, il s'agit de semi-nomadisme : hiver à l'oasis, été au désert. Beaucoup enfin ont choisi la voie de la sédentarisation, momentanée pour certains, définitive pour d'autres. Les causes en sont diverses: succession d'années sèches, perte du troupeau, absence d'hommes dans la famille, attrait pour la ville ou pour les salaires fixes des chantiers pétroliers dans les dernières années.

Enfin, si le Sahara est un obstacle majeur à des échanges aisés, il n'en a pas moins toujours été traversé de caravanes transportant l'or, le sel, les dattes ou les esclaves. Cependant, les pays riverains lui tournent le dos et les différents projets de chemin de fer transsaharien n'ont jamais vu le jour, par manque d'intérêt économique et humain. La domination turque , en son temps, ne s'est guère intéressée au Sahara sauf pour y lever tribut.

Ainsi, malgré des conditions naturelles parmi les plus ingrates, le Sahara a connu une peuplement continu, protégé du monde extérieur par son immensité, refuge des trublions de tous bords, alimentant une émigration spécialisée vers les villes telliennes, dont les revenus permettaient d'exploiter des jardins pas toujours rentables. Revenus au pays, que ce soit le Mzab ou le Souf, générants des courants commerciaux importants, ces émigrés ont permis à ces territoires ingrats de ne pas être un désert humain et d'y attirer toujours les mystiques amoureux du Désert.

BIBLIOGRAPHIE SUCCINTE

Emile-Félix Gautier

Robert Capot-Rey

Pierre Rognon

Jean Bisson

Marc Cote

Jean Dubief

Henri Lhote

BIBLIOGRAPHIE

Diverses publications sur Ouargla et sa région

- *L'habitat des nomades sédentarisés à Ouargla* TIRS 1957. '
- *La sédentarisation autour de Ouargla 'in « Nomades et nomadisme au Sahara »*, Unesco 1963. ' Ouargla, palmeraie irriguée et palmeraies en cuvette, type d'agglomération in « Oasis du Sahara algérien », Etudes de photo-interprétation n°6, IGN, Paris 1973. '

- Données historiques sur Ouargla, in « Aperçu sur l'évolution du paysage quaternaire et le peuplement de la région de Ouargla »,Libyca, 1972
- *« Le Pays de Ouargla (Sahara Algérien) »*, Département de géographie de l'université de Paris-Sorbonne, n°2. 1975 (voir supra)
- *La steppisation en Tunisie depuis l'époque punique : déterminisme humain ou climatique ?*
- *in Actes du 108e Congrès National des Sociétés Savantes,* Bulletin archéologique du C.T.H.S., Paris 1985
- *Quelques remarques sur les variations de l'occupation du sol dans le Sud-Est algérien*, in 110e Congrès des Sociétés Savantes, 1985, IIIe colloque sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord.
- « *L'émergence d'un réseau urbain dans l'Afrique antique* », in Mélanges offerts à Xavier de Planhol, Bibliothèque iranienne, Téhéran, 1997. Collaboration à l'Encyclopédie des Religions, Paris, Bayard Presse, 1997. Collaboration à l'Atlas des Religons, éd Autrement, Paris, 2002

Frédéric Grasset

Merci beaucoup. Le temps presse un peu, mais nous allons continuer cette course dans le temps en demandant à Madame Benayoun de nous parler de communautés qui sont de toute éternité – si j'ose dire – installées en Afrique du Nord et ailleurs et qui en constituent un des éléments fondamentaux pour la compréhension et l'avenir.

LA MÉMOIRE PARTAGÉE DES JUIFS DU MAGHREB

Chantal Bordes-Benayoun

Directrice de recherches au CNRS, sociologie et anthropologie

BIOGRAPHIE

Directrice de recherches au CNRS, sociologie et anthropologie

- Chargée d'enseignement à l'Université de Toulouse le Mirail et à l'EHESS
- Fondatrice et ex-directrice du Laboratoire « Diasporas », Université Toulouse 2 le Mirail (1983-1987) et CNRS (URA et UMR 1988-2003)
- Co-fondatrice de la revue « Diasporas, Histoire et sociétés », Presses Universitaires du Mirail
- Correspondante régionale de l'Institut Européen en Sciences des Religions (IESR-EPHE) à Toulouse depuis 2004
- Présidente de la section 38 « Sociétés et cultures : approches comparatives » du comité national de la Recherche Scientifique depuis 2008

L'INTERVENTION

Si l'on veut éviter les images d'Epinal, il est d'habitude de rappeler la complexité de l'histoire. L'histoire des juifs du Maghreb, longue, variée et multiple, n'échappe pas à la règle et même l'exige plus que tout autre. Arrêtons-nous sur le double sens du terme « partagée » choisi pour titre de cette communication. Une histoire partagée, c'est à la fois une histoire divisée, séparée, déchirée d'un côté ; mais c'est aussi une histoire sujette à des interprétations différentes, une expérience vécue en commun avec d'autres. Cette histoire ne se laisse jamais totalement décrire, car elle évolue entre une source très ancienne (autochtone) et des apports migratoires successifs, entre fermeture, parfois imposée et matérialisée par des séparations, enclavement d'une part, et ouverture voire perméabilité à d'autres cultures, d'autre part. Elle est enfin, pour bien comprendre son devenir contemporain, de très longue date, ouverte vers l'innovation et la modernité. Elle est unie, comme l'a souligné Haïm Zafrani[1], au-delà des spécificités locales indéniables des diverses régions du Maghreb, par une communauté de destin qui autorise, à certains égards, à en parler comme d'un tout.

1. Un peuplement ancien nourri d'apports successifs

Bien qu'elle ne soit pas toujours facile à dater, la présence juive au Maghreb semble attestée dès l'antiquité. « Il est probable que dès la colonisation phénicienne, des colons issus des tribus d'Israël se soient installés avec des fondateurs de Carthage sur les côtes de l'Afrique ». La première diaspora successive à la destruction du premier Temple de Jérusalem en 586 avant notre ère entraîna également une partie des hébreux dans la région. La seconde destruction par Titus en 70 de notre ère, qui provoqua l'exode le plus important marquant le début de la seconde diaspora, dispersa une partie des juifs dans l'ensemble de la Méditerranée. Il existe un certain nombre de traces de ce peuplement mais aussi de légendes, notamment en Egypte, en Cyrénaïque (Lybie actuelle) et dans tous les pays d'Afrique du Nord. L'exemple phare est celui de la communauté de Djerba qui a cultivé le souvenir selon lequel une porte du Temple de Jérusalem aurait été enchâssée dans la fameuse synagogue de la Ghriba.

Haut lieu de l'archéologie méditerranéenne, la Tunisie a conservé de nombreux vestiges de l'histoire des juifs durant la période romaine : dans la nécropole de Gamart au nord de Carthage, les sépultures, les inscriptions en hébreu et/ou en latin et les objets de culte témoignent

[1]. Haïm Zafrani, Mille ans de vie juive au Maroc, Maisonneuve et Larose, 1983

d'un riche passé mais aussi de l'influence culturelle de la société environnante. Au Maroc, une communauté juive habitait la cité de Volubilis, site archéologique de tout premier plan, où l'on a découvert entre autres un chandelier à sept branches en bronze. A Tipaza, des textes rapportent l'existence d'une synagogue etc. Dans l'ensemble, la période romaine fut plutôt favorable aux juifs et leur nombre ne cessa d'augmenter. Les migrations étaient incessantes. La diaspora entretenait des relations avec Israël ou d'autres communautés installées dans diverses régions. Durant l'antiquité, les conversions venaient également grossir les rangs de la communauté, le judaïsme ayant exercé une attraction relative parmi les populations locales. Les juifs s'imprégnaient de plus en plus de la culture ambiante, utilisant le latin dans la vie quotidienne et ayant adopté des noms latins. Au début du christianisme, les juifs se confondaient avec les chrétiens. Cette proximité et l'influence encore prégnante du judaïsme dans la société sera combattue par le christianisme devenu religion d'Etat au IVème siècle. Ainsi, Saint-Augustin (354-430), qui exerça ses fonctions dans l'actuelle ville d'Annaba (Hippone), « xhortait ses ouailles à cesser d'observer le repos sabbatique et considérait comme judaïsé l'évêque de Tozeur en personne »[2] !

La thèse selon laquelle de nombreux berbères se convertirent au judaïsme fait encore l'objet de débats contradictoires parmi les historiens. Mais la figure de la célèbre princesse juive berbère la Kahena, qui s'opposa à l'envahisseur arabe au VIIème siècle, continue d'habiter l'imaginaire collectif pour en faire tour à tour le symbole de la résistance politique et celui d'une cohabitation heureuse et d'une proximité entre juifs et berbères. Indépendamment de la question des conversions, il semble bien que, dès avant la conquête arabe, il y eut des échanges culturels entre ces deux groupes et une symbiose dont on trouve la marque dans les langues. Comme ils avaient pu utiliser l'araméen, le punique, et de même qu'il existera plus tard un judéo-arabe, on utilisa le berbère dans l'enseignement du judaïsme et les textes sacrés furent traduits dans cette langue[3].

Au moment de la conquête arabe (en 700), les juifs étaient installés durablement au Maghreb, une région où se mêlaient paganisme, judaïsme et christianisme. Durant la longue période qui suivit, ils furent assujettis au statut de dhimmi, statut réservé aux « peuples du Livre » par l'islam. Ce statut leur accordait le droit de pratiquer leur religion à condition de payer un impôt qui leur garantissait la protection contre l'esclavage et la mort prévus par le djihad pour les non-musulmans, mais aussi de respecter des interdits : Il leur était interdit de posséder des terres. La distinction entre eux et les musulmans se traduisait jusque dans les détails de la vie quotidienne : type de lacets de chaussures, de vêtements, de coiffure, de montures, de comportements. Les dhimmis se voyaient imposer de s'incliner devant un musulman, marcher dans le caniveau, garder une attitude humble. Les lieux de culte devaient être modestes. Ainsi se manifestait de manière continue l'infériorité du non-musulman. Sous peine de mort, il lui était interdit de critiquer l'islam ou le gouvernement islamique[4]. La vie dans des quartiers séparés appelés mellah au Maroc ou hara en Tunisie marquait aussi cette distinction.

Cette condition évolua selon les époques et les dynasties pratiquant un islam plus ou moins tolérant. L'histoire juive au Maghreb se déroula sur plusieurs siècles qui, au gré des relations quotidiennes et des échanges, aboutirent à des influences culturelles réciproques. C'est cette culture de diaspora[5], faite d'échange et d'adaptation au contexte, d'apprentissage de la culture locale qui se conjugue avec une fidélité à rude épreuve à sa propre tradition, à sa religion, qu'il faut retenir ici sur le temps long.

Sautons quelques siècles pour aborder le second moment décisif qui bouleversa la physionomie des communautés au Maghreb, l'Expulsion des juifs de la Péninsule ibérique, une terre qui va se vider de sa population juive de 1391 à 1492. L'arrivée de milliers de megorashim, tels que furent appelés les juifs séfarades venus au Maghreb après l'Expulsion, est à la fois liée

[2]. Richard Ayoun et Bernard Cohen, Les juifs d'Algérie, deux mille ans d'histoire, Paris, JC Lattes, 1982.

[3]. Ibid. page 12.

[4] . De nombreux auteurs ont souligné ces variations historiques dans les pays d'islam, en particulier s'agissant des minorités juives. Cf. notamment : Shlomo Dov Goiten, Jews and Arabs, Their contacts through the Ages, New York, Schocken, 1974 (1955) ; Bernard Lewis, Juifs en terre d'islam, Paris, Calmann-Lévy, 1986 (1984) ; Michel Abitbol, Le passé d'une discorde. Juifs et Arabes du VIIème siècle à nos jours, Paris, Perrin, 1999 ; Bat Ye'or, Juifs et chrétiens sous l'islam. Les dhimmis face au défi intégriste, Paris, Berg international, 1994 ; pour une présentation synthétique, « Juifs et chrétiens sous l'islam. Dhimmitude et marcionisme », Commentaire, n°97, printemps 2002.

[5]. Bordes-Benayoun Chantal et Schnapper Dominique, Diasporas et nations, Editions Odile Jacob, 2006.

au rejet par l'Espagne catholique et à l'existence de relations économiques et culturelles antérieures, qui ont toujours lié les communautés de part et d'autre de la Méditerranée. Selon une étude citée par Haïm Vidal-Sephiha, 20.000 arrivèrent au Maroc, 10.000 en Algérie, 2.000 en Egypte[6]. Les juifs d'Espagne, déjà familiarisés avec la culture musulmane, n'eurent pas de difficultés à trouver leur place dans se nouveau contexte. De nombreux récits juifs témoignent de cette migration et de l'importance que les nouveaux arrivants vont alors prendre au sein du judaïsme maghrébin, qui va intégrer progressivement les rites et traditions venus de l'autre rive. Le mythe du saint Rav Enkaoua (1359-1442), partagé avec les musulmans qui le nomment Ibn al-Nakaoua, chevauchant un lion pour arriver à Tlemcen en 1393 symbolise cette migration[7]. Le culte des saints en général est extrêmement révélateur des syncrétismes du Maghreb.

2. Syncrétismes et symbioses avec les sociétés locales

C'est en effet un mélange culturel qui ressort des ces siècles d'implantation durable, même si l'on ne peut sacrifier au mythe d'un âge d'or car, comme le souligna André Chouraqui, le trait d'union entre ces cultures « sépare autant qu'il unit »[8]. La vie des juifs du Maghreb se situe résolument dans un carrefour méditerranéen, où se croisent Afrique, Espagne, Orient, Israël et Europe. Les exemples des mélanges qui résultent de ce passé d'échanges et de migrations sont nombreux. On évoque habituellement le culte des saints (on en recense des dizaines vénérés au Maroc par juifs et musulmans), on peut aussi rappeler l'importance des croyances et de la magie populaire, la croyance au mauvais œil (aïn ha-ra en hébreu, aïn bissa en arabe) que l'on pouvait conjurer par le chiffre 5 des cinq doigts de la main. Si la vie religieuse se déroulait dans l'espace particulier de la synagogue, les débats théologiques et les temps de l'activité religieuse étaient le lieu d'échanges intellectuels et de service interreligieux. La coexistence religieuse : un rabbin rapporte par exemple qu' « aux époques de famine, le grand chef des musulmans avait coutume de lui demander de beaucoup prier…parce qu'il le considérait comme un ange. Et parfois lorsque l'imam montait dans la tour de leur maison de prière à l'aube pour accueillir la journée avec des hymnes, le rabbin avait aussi coutume de lui répondre de la fenêtre de sa maison par des hymnes (baqashot). L'imam se taisait alors pour l'écouter »[9].

La tradition orale regorge de proverbes et maximes partagées dans lesquels parfois se nichent les stéréotypes du juif et du musulman, dans ce cas, les rôles de chacun sont inversés selon le locuteur. On pourra retenir également la figure légendaire de Djeha des contes populaires arabes, personnage rusé placé dans des situations comiques que juifs et arabes mais aussi, plus tard Européens d'Afrique du Nord partageront. Un autre exemple se trouve dans la cuisine, lieu particulièrement important pour la tradition religieuse qui énonce en la matière

[6] « C'est ainsi que F. Gantera Burgos dans son livre Los Sefardies (Madrid, 1958) pense que le nombre total des exilés ne dut pas dépasser 165.000, chiffre qui correspondrait à la distribution suivante : 3.000 en France, 9.000 en Italie, 21.000 en Hollande (plus Hambourg et la Grande-Bretagne), 1.000 en Grèce, en Hongrie et dans les Balkans, 93.000 en Turquie d'Europe et d'Asie(…)5.000 en Amérique. http://sefarad.org/sefarad/sefarad.php/id/79/

[7] . Ephraim Enkaoua était le fils du célèbre rabbin et écrivain Israel Enkaoua – l'auteur du Menorat Ha Maor-, qui avait trouvé la mort a tolede en 1391.Il avait fait en Espagne des études rabbiniques très poussées , et il y avait également appris la médecine. Les événements de 1391 l'incitèrent a quitter le pays et a chercher une existence nouvelle en Afrique du Nord. Quelque temps plus tard, il prit la route de Tlemcen et c'est alors , rapporte la légende, qu'un Miracle se produisit pour lui. Il s'était en effet arrête pour célébrer le Shabbat dans un lieu fréquente par les lions, convaincu que le Seigneur le protégerait : il y resta donc seul, cependant que la caravane dont il avait fait partie s'en allait. Le soleil commençait a baisserLorsque un Lion surgit d'un buisson. Il s'approcha du rabbin et s'accroupit devant lui comme s'il avait été un petit chien. Par crainte du lion, tous les animaux s'éloignèrent de R. Ephraim. Il en fut ainsi jusqu'à l'issue du Shabbat : le lion ne l'avait pas quitté. Il s'aperçut alors que le lion tenait entre ses mâchoires un serpent dont les extrémités se rejoignaient : elles étaient liées sur sa nuque comme un licou. Le rabbin comprit ce signe . Il enfourcha le lion, prit le licou en main et arriva à Tlemcen. http://www.terredisrael.com/Rav-Tlemcen.php

[8]. André Chouraqui, Histoire des juifs en Afrique du Nord. En exil au Maghreb, Paris, Editions du Rocher, 1999, p. 143.

[9].Schlomo Deshen, Les gens du mellah. La vie juive au Maroc à l'époque pré-coloniale, Paris, Albin Michel, 1991 (1989), p.53.

de nombreux préceptes mais qui, au gré des migrations et la rencontre avec les autres, des échanges commerciaux à large échelle aussi, s'enrichissent de nouvelles saveurs, épices et denrées diverses, sans pour autant sacrifier aux règles de la cacherout. Là aussi, on est saisi par la proximité culinaire entre juifs, musulmans et chrétiens. On échangera longtemps les makrouds et autres pâtisseries orientales au moment des fêtes religieuses ou de réjouissances familiales jusqu'à l'époque contemporaine. Et quand on interroge aujourd'hui les rapatriés juifs ou chrétiens ou qu'on visite les sites internet consacrés à la mémoire des juifs d'Afrique du Nord, au nom ô combien évocateur (dafina. com, harissa.com, zlabia.com) c'est une évocation récurrente que ces saveurs que l'on tente de retrouver et que les Maghrébins installés aujourd'hui en France réactivent. Et l'on pourrait énumérer bien d'autres éléments de la vie quotidienne, les vêtements, les rituels communs comme celui du henné, les coutumes matrimoniales ou les arts et notamment la musique pour se convaincre encore de cette symbiose culturelle.

3. Un accès précoce, rapide et globalement désiré à la modernité

Tandis que la vie quotidienne et la culture populaire enregistraient les effets successifs du brassage des populations, l'ouverture vers d'autres horizons, caractéristique des diasporas, par le biais de la circulation permanente des élites intellectuelles ou commerçantes, le plus souvent urbaines, et de leurs livres, allaient attirer progressivement les juifs dans le sillage de la modernité occidentale. Les migrations séfarades jouèrent ici un rôle certain, l'un des exemples illustres étant celui des Livournais, juifs accueillis après l'expulsion, qui établirent un pont commercial et culturel avec le Maghreb et tout particulièrement en Tunisie et contribuèrent à une éclatante réussite économique à la fin du 16ème siècle et au début du 17ème. Il y avait néanmoins un clivage entre les élites occidentalisées, qui avaient pu négocier une citoyenneté européenne avant l'heure et les juifs plus anciennement implantés et parlant arabe (opposition entre les granas et les twansas en Tunisie par exemple). Outre les activités des négociants, le judaïsme traditionnel séfarade dans son extension maghrébine fut marqué par le dialogue incessant conduit par les savants et théologiens, ouverts à ce qui se passait à l'extérieur, convaincus de science et sensibles à l'importance de la raison, rompus aux débats philosophiques et théologiques qui traversaient la Méditerranée de longue date, et en tous cas depuis le Moyen Age, avec l'illustre exemple de Maimonide, contemporain d'Averroès et figure du dialogue interculturel .

Et contrairement à l'image répandue selon laquelle ces populations juives dans leur majorité étaient enclavées au Maghreb, et ne furent confrontées à la modernité qu'avec la colonisation, elles furent pour une part réceptives à la modernité et informées –magie de la diaspora qui permet d'avoir des « antennes » dans d'autres lieux- du sort des autres communautés ailleurs en particulier en Europe. Le 18ème siècle projeta ainsi ses lumières très tôt en Afrique. « On peut supposer, écrivit Paul Sebag, que « les juifs de Tunisie qui étaient au courant de tout ce qui se passait en Europe, ont appris avec un vif intérêt l'extension aux Juifs français de la Déclaration des droits de l'Homme, réalisée par un décret de l'Assemblée constituante en date du 27 septembre 1791 ; l'intégration des juifs de France, avec l'accord du Grand Sanhédrin, par les décrets napoléoniens du 17 mars 1808 et du 20 juillet 1808 ; et l'émancipation des juifs dans tous les pays où les armées impériales faisaient triompher les principes de la Révolution française. Ainsi seulement peut-on comprendre l'ardente sympathie à l'égard de la France dont font preuve alors les Juifs de la Régence »[10].

4. Francophilie et patriotisme sans reniement

On ne peut comprendre l'histoire contemporaine sans ces données liées à l'entrée précoce dans la modernité. Pour autant, il convient de nuancer l'idée d'une pénétration occidentale moderne égale dans toutes les couches de la judaïcité maghrébine. L'attrait de l'occident s'exerça inégalement selon les milieux sociaux et la situation géographique des communautés. Au moment de la colonisation française, les juifs furent donc divisés sur les conséquences des conditions nouvelles qui s'annonçaient. Ce n'est que progressivement que, voyant dans la France, la patrie des droits de l'homme, ils furent gagnés à l'idée que leur sort pourrait en

[10]. Paul Sebag, Histoire des juifs de Tunisie. Des origines à nos jours, Paris, L'Harmattan, 1991, p.102.

être meilleur et leur liberté plus grande. Ils imaginaient également qu'elle leur offrirait la possibilité d'échapper aux relations intercommunautaires confuses et précaires. Au moment de la prise d'Alger, forts de l'idée qu'ils s'étaient déjà faite de l'Emancipation des juifs de France, nombre d'entre eux virent poindre la sortie de la dhimma, comme certains chrétiens du reste aussi.[11]

A l'instar de leurs coreligionnaires français, et notamment les rabbins, les juifs d'Algérie vont voir dans les idées d'égalité portées par la puissance colonisatrice une correspondance avec leur propre tradition universaliste. Ce fut donc une « rencontre sentimentale » sans laquelle, écrivait Richard Ayoun « l'occupant français n'aurait pu prendre autant d'ascendant sur les juifs indigènes ».[12] Le décret Crémieux (1870) qui donnait la nationalité française aux juifs, en les coupant de leurs compatriotes arabes, suscita l'approbation d'une majorité de juifs et le mécontentement de nombre de Français qui développèrent des campagnes antisémites dans le pays. Le lyrisme de certains rabbins n'a rien à envier à celui des rabbins de l'autre côté de la Méditerranée : « notre chère patrie d'adoption, s'enflammait alors l'un d'eux, est hébraïquement appelée tsarfathe, du verbe tsarafate, purifier. Tsarfathe la pure. Cette dénomination sans doute été motivée par la pureté des sentiments dont son cœur est animé »[13]. Le processus de francisation des juifs d'Algérie venait de commencer.

La passion francophile des juifs d'Algérie n'a d'égale que la virulence des attaques antisémites dont ils faisaient l'objet. Ils avaient résolu, obstinément de continuer à croire au message de la Patrie des droits de l'homme contre l'idéologie d'un Drumont, député d'Oran, et de ses successeurs élus sur un programme antisémite, qui représentait la négation de ces principes. Au Maroc et en Tunisie, l'histoire de la rencontre avec la France est différente mais présente néanmoins des analogies, le tropisme français s'y est aussi exercé, notamment par le biais de la scolarisation. Les israélites de France, eux-mêmes ardents patriotes, ont eu à cœur de contribuer à l'émancipation des communautés en Afrique du Nord et en orient en diffusant la culture française alliée à la transmission du judaïsme dans l'esprit des Lumières (Haskala). Le réseau d'écoles installé dans tous les pays du Maghreb fut particulièrement actif et contribua à produire des élites juives francisées qui purent accéder, par le mérite, à toutes les fonctions de la société. Pris naissance alors une forme d' « israélitisme maghrébin », comme je l'ai suggéré dans un colloque précédent, variante dans l'ensemble de la région du franco-judaïsme.

Le phénomène de la traduction des mots hébreu ou arabes en français mérite à cet égard toute notre attention ; la recherche d'analogies, dans le domaine rituel par exemple, avec les termes chrétiens dominants de la société coloniale pouvant aller jusqu'à l'emploi de « communion » pour dire « bar mitzva », ou « baptême » pour « brit mila », fait aujourd'hui sourire. Il n'en est pas moins révélateur de cette quête de similitude avec l'Autre, c'est-à-dire de mise en application du principe même d'égalité civique. Un autre indice marquant est le choix de prénoms français qui se généralisa rapidement pour devenir la règle dans la grande majorité de la population juive d'Afrique du Nord à la fin du 19ème siècle, comme en France. Souvent l'on conservait un prénom hébraïque pour la synagogue, mais il ne fut pas toujours déclaré à l'Etat civil. Parfois on essaya de donner aux prénoms hébraïques ou arabes une traduction française, on choisissait un prénom pouvant rappeler vaguement la sonorité hébraïque (Simon, Samuel, pour Schmouel ou Simha, Maurice, Moise, pour Moïshé, Jean pour Jonathan, Marie pour Myriam ou Meriem…). De même les prénoms espagnols ou italiens, qui étaient encore très largement employés parmi une partie des séfarades à la fin du 19ème siècle, comme Luna, Sol, Perla, laissèrent-ils progressivement la place aux Jacqueline, Simone ou Huguette. Parfois les prénoms n'avaient aucun rapport avec les univers culturels anciens, et le prénom français retenu renvoyait tout simplement à la tendance du moment.

A propos de l'Algérie, Benjamin Stora suggère même que l'originalité de cet israélitisme maghrébin est que, contrairement au cas français, il ne renonça pas au judaïsme qui demeura vivant dans l'espace privé. « Pris au jeu de l'assimilation, (les juifs français) s'étaient souvent détachés de toute religiosité pour mieux se fondre dans la culture du pays, alors que les juifs d'Algérie, dans leur grande majorité sont restés croyants et solidement attachés aux

[11]. Jacques Taïeb, Sociétés juives du Maghreb moderne. Un monde en mouvement, Paris, Maisonneuve et Larose, 2000, p. 61.
[12]. Op.cit. p.115.
[13]. Ibid. p.116.
[14]. Benjamin Stora, Les trois exils juifs d'Algérie, Paris, Stock, 2006, p. 75.

pratiques et aux préceptes du judaïsme »[14]. Ainsi le rejet des anciennes pratiques n'a pas été aussi prononcé qu'on ne l'a dit, il s'agit plutôt d'un réaménagement des espaces public et privé. Le phénomène toucha profondément le judaïsme dans son organisation. Mais tous finirent par être convaincus de cette modernisation, depuis les élites progressistes laïques et volontiers rationalistes ou franc-maçonnes, qui avaient milité pour l'accès à la citoyenneté et voyaient dans la religion un archaïsme à dépasser tout en préconisant le respect des opinions, jusqu'aux rabbins dont certains avaient pu se montrer réticents au départ à un mouvement de « sécularisation » qui risquait d'éloigner les fidèles de la synagogue, et qui furent finalement acquis à l'idée de modernisation – qui autorise à se poser la question d'une « Haskala juive maghrébine »[15] - tout en contribuant à pérenniser le judaïsme.

5. La décolonisation : un exode partagé

Comment s'étonner qu'une population francophone, francophile et le cas échéant française[16] et patriote ait alors quitté massivement la terre ancestrale au moment de la décolonisation ? Peut-on parler, comme cela a pu être suggéré parfois, d'un nouvel exil juif à inscrire dans la liste des exodes successifs du peuple juif ? Ou bien analyser cette migration exceptionnelle par son ampleur, qui vida en une dizaine d'années le Maghreb de la quasi-totalité de ses communautés juives, comme un exode pied-noir ? Le choix de la France, pour donner un ordre de grandeur, fut celui de 80% des juifs français d'Algérie, et 50% des juifs de Tunisie et du Maroc. Ce « rapatriement » des juifs d'Afrique du Nord, ce « retour » comme dirent certains d'entre eux, utilisant des termes historiquement approximatifs mais symboliquement lourds de sens, ne peut être compris sans tenir compte de cette longue familiarisation culturelle d'autant plus forte qu'elle fut choisie et pas seulement imposée par la colonisation.

En arrivant en France, les juifs du Maghreb, et notamment ceux de l'été 62, ont connu les mêmes épreuves, ont pris les mêmes bateaux, ont surmonté les mêmes obstacles que les rapatriés d'origine diverses, français, maltais, espagnols, italiens etc. Ils sont alors devenus pieds-noirs, c'est-à-dire pour eux une manière de réaffirmer leur appartenance à la communauté nationale. Pour les juifs d'Afrique du Nord qui choisirent le retour en France dans les années, la décolonisation et l'épreuve de l'exil qu'elle représenta, fut d'abord pourtant l'occasion d'affirmer leur qualité de Français, à travers la figure du rapatrié, avec laquelle ils se confondaient peu ou prou. Dans la tourmente de l'exode, s'affirmer pieds-noirs en France c'était, croyaient-ils, rester dans la communauté nationale, mais ils devaient déchanter quand ils se découvrirent, de nouveau, étrangers dans le regard des autres. Malgré tous leurs efforts, ils se sentirent perçus parfois comme arabes, parfois comme juifs, plus rarement comme français, leurs témoignages faisant étonnamment écho à ceux de pieds-noirs qui dirent avoir eu à souffrir de l'ostracisme des autres à leur arrivée[17]. La société globale d'installation, mais aussi la « communauté d'installation » dont ils bouleversaient les structures et repeuplaient les lieux, tous marquaient les nouveaux arrivants du sceau de l'altérité maghrébine et peinaient à voir en eux la francité dont ils étaient pétris et dont ils s'étaient tant réclamés. Le modèle colonial continuait à poursuivre de son dessein civilisateur nombre de ces immigrants dont une large partie était déjà acquise au modèle d'intégration républicaine et occidentalisée.

Plus encore, dans d'autres de lieux d'implantation de la diaspora après les indépendances[18], tels que le Canada mais aussi Israël, c'est encore parfois la francophonie qui fait le lien communautaire et réaffirme la spécificité des juifs d'Afrique du Nord, étiquetés séfarades, dans leur nouvel environnement. Il existe en Israël un mouvement de défense de la francophonie

[15] . On trouvera d'intéressantes analyses à ce sujet dans Claude Nataf (sous la direction de), De Tunis à Paris. Mélanges à la mémoire de Paul Sebag, Paris, Editions de l'Eclat, 2008.

[16] .Les juifs des deux protectorats eurent la possibilité d'être naturalisés français à titre individuel (en 1910 en Tunisie)

[17]. Jean-Jacques Jordi, De l'exode à l'exil. Rapatriés et Pieds-Noirs en France, Paris, L'Harmattan, 1993. Voir également Chantal Benayoun, « Juifs, Pieds-noirs, séfarades ou les trois termes d'une citoyenneté », in Jean-Jacques Jordi et Emile Temime (sous la direction de) Marseille et le choc des décolonisations, Aix-en-Provence, Edisud, 1996. p. 125-132.

[18]. Selon certaines estimations, avancées par l'écrivain David Bensoussan, aujourd'hui la communauté juive nord-africaine comprendrait : 20000 âmes en Afrique du Nord, 350.000 en France, 25.000 au Canada, 420.000 en Israël et 10.000 dans d'autres pays. http://www.dafina.net/lesjuifsenafriquedunord.htm

porté par les originaires du Maghreb et récemment alimenté par de nouvelles vagues migratoires venues de France dans les années 2000.

Parallèlement, le judaïsme maghrébin a effectué depuis les années 1980 un travail mémoriel qui rétablit le fil avec la terre natale. De nombreuses initiatives dont il n'est pas possible de faire l'énumération ici ont vu le jour et marquent le début d'une réappropriation de l'héritage judéo-maghrébin dans toutes les communautés de la diaspora mais aussi en Israël et dans les pays d'origine. Pour ne citer qu'un exemple, des colloques ont été organisés en Tunisie et au Maroc. De même une forme de « tourisme identitaire » a vu le jour, pèlerinages religieux, et retrouvailles familiales se multiplient tandis que les sites et blog sur le web permettent des voyages immobiles où l'on partage souvenirs et émotions[19]. Ces « renouements » constituent certainement les prémices d'une mémoire apaisée dont l'avenir nous dira si elle prendra ou non le chemin d'une mémoire plurielle partagée entre tous les mondes de la mosaïque maghrébine.

BIBLIOGRAPHIE

- BENAYOUN C. Les Juifs et la politique, Editions du C.N.R.S., 1984.
- BENAYOUN C., ROJTMAN P.J. éditeurs, Les juifs, objet de connaissance, Service des Publications de l'Université, coll. « Travaux de l'Université », CIREJ, Toulouse, 1984.
- BENAYOUN C. (sous la direction de), MANTOVANI J., SAINT-RAYMOND O., Situations interethniques, rapports de voisinage dans quatre quartiers toulousains, Cahiers du CERS, n° 7, Publication de l'Université, Toulouse, 1987.
- BORDES-BENAYOUN Chantal et SCHNAPPER Dominique, Diasporas et nations, Paris, Editions Odile Jacob, 2006.
- BORDES-BENAYOUN Chantal et SCHNAPPER Dominique, Les mots des diasporas, Presses Universitaires du Mirail, 2008.
- SCHNAPPER Dominique, BORDES-BENAYOUN Chantal, RAPHAËL Freddy, La condition juive en France. La tentation de l'entre soi, Paris, Presses Universitaires de France, 2009
- SCHNAPPER Dominique, BORDES-BENAYOUN Chantal, RAPHAËL Freddy, Jewish Citizenship in France. The temptation of Being among One's Own, New Brunswick (USA) and London (UK), 2010.

• *Direction d'ouvrages :*

- BENAYOUN C. (Ed.), *Les juifs dans le regard de l'autre*, Presses Universitaires du Mirail/ Editions Vent Terral, 1988.
- BENAYOUN C., MEDAM A., ROJTMAN P.J. (Ed.), *Les juifs et l'économique*. Miroirs et mirages, Presses Universitaires du Mirail, 1992.
- BORDES-BENAYOUN C. (éd.), *Les juifs et la ville*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2000.
- CABANEL P., BORDES-BENAYOUN C., *Juifs et israélites, un modèle d'intégration,* Paris, Berg International, 2004.
- ZYTNICKI C., BORDES-BENAYOUN C., Sud-Nord. *Cultures coloniales en France (XIX^e^-XX^e^ siècles)*, Toulouse, Editions Privat, 2004.
- BORDES-BENAYOUN C. (éd.), *Les judaïsmes, Approches socioanthropologiques,* ouvrage à paraître aux Editions Honoré Champion, 2012.

• *Sélection d'articles et chapitres d'ouvrages en rapport avec le projet de recherche*

- BENAYOUN C. « *La question d'une politique juive aujourd'hui* », Histoire politique des juifs de France, sous la direction de BIRNBAUM P., Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1990.

[19]. Chantal Bordes-Benayoun, «Tourisme et imaginaire du retour dans la diaspora judéo-marocaine », Pour une histoire du tourisme au Maghreb XIX^ème^-XX^ème^, Tourisme, n°15, Toulouse, mai 2006, pp.175-186.

- BENAYOUN C. « *L'identité sefardi en question* », Aujourd'hui, l'Espagne, Regards croisés sur l'altérité, Presses Universitaires du Mirail, collection Ibéricas, 1996.
- BENAYOUN C. « *Juifs, Pieds-Noirs, Séfarades, ou les trois termes d'une citoyenneté* », Marseille et le choc des décolonisations, sous la direction de Jean-Jacques JORDI et Emile TEMIME, EDISUD, 1996.
- BENAYOUN C., « *Entre l'exil assumé et l'exil réinventé : les Juifs d'Afrique du Nord en France* », Les Nouveaux Cahiers, n° 110, Automne 1992, Paris, pp 17-22.
- BENAYOUN C., « *Identité et citoyenneté : juifs, arabes et pieds-noirs face aux événements du Golfe* », Revue Française de Science Politique, Vol. 43, n° 2, Paris, 1993, pp. 209-228.
- BENAYOUN C., « *L'esprit du temps : les définitions identitaires chez les juifs et les arabes en France* », Revue Européenne des Migrations Internationales, Volume 9, n° 3, Poitiers, 1993, pp. 95-117.
- BORDES-BENAYOUN C., Revisiter les diasporas, Diasporas, Histoire et Sociétés, n°1, « *Terres promises, terres rêvées* », 2002, pp. 11-22.
- BORDES-BENAYOUN C., Les territoires de la diaspora judéo-marocaine postcoloniale, Diasporas, Histoire et Sociétés, n°1, « *Terres promises, terres rêvées* », 2002, pp. 99-112
- BORDES-BENAYOUN C., *Les acteurs de la mémoire juive sur la scène contemporaine. Mémoire ou mémoires*, in CHOURAQUI Jean-Marc et alii (Ed.) Enjeux d'histoire, jeux de mémoire. Les usages du passé juif, Aix-en-Provence, Editions de la Maison méditerranéenne des Sciences de l'Homme, 2006, pp. 515-528.
- BORDES-BENAYOUN Chantal et RAPHAËL Freddy, « *Dominique Schnapper, sociologue de l'interrogation juive* ». Revue européenne des sciences sociales, Tome XLIV, n° 135, Genève-Paris, 2006, pp. 145-156.
- BORDES-BENAYOUN Chantal, Génération mémoire, FIJAKOW J. (dir.), *Les enfants de la shoah*, Paris, Editions de Paris Max Chateil, 2006, pp. 199-208.
- BORDES-BENAYOUN Chantal, « *Tourisme et imaginaire du retour dans la diaspora judéo-marocaine* ». Pour une histoire du tourisme au Maghreb XIX^{e}-XX^{e}, Tourisme, n°15, Toulouse, mai 2006, pp.175-186.
- BORDES-BENAYOUN Chantal, *Introduction à l'ouvrage Kazdaghli Habib* (dir.), Les communautés méditerranéennes en Tunisie, Presses de la Manouba, Tunis, 2007.
- BORDES-BENAYOUN Chantal, *Les diasporas ou l'expérience de l'unité dans la diversité*, Hermès, N° 51, L'épreuve de la diversité culturelle, CNRS/Editions, ISSN 0767-9513, Août 2008.

Frédéric Grasset

Je vous remercie de votre brillante intervention. Je ne sais pas si on a eu raison de vous faire parler maintenant ou après, mais je pense fondamentalement qu'on a eu raison de le faire maintenant parce que vous avez apporté la vision de la racine profonde d'une communauté dans un territoire, le Maghreb, et vous avez su la projeter à l'extérieur et pour l'avenir.

Je crois que vous avez été parfaitement la charnière de ce colloque.

Si vous avez un moment, peut-être que si vous cherchez une figure historique de cette judaïté maghrébine, je vous suggérerais – si je puis me permettre – celle du rabbin Raymond Saporta, né à Oran, qui avait fait toutes ses études rabbiniques à Tlemcen qui a, ensuite, été rabbin à Marrakech et à Fès. Il est ensuite parti dans les communautés juives des Pays-Bas où il a été, à Amsterdam, une des grandes figures de la judaïté du nord de l'Europe. Donc vous voyez qu'avec Raymond Saporta au XV^{e} siècle, on fait déjà une synthèse que vous avez illustrée vous-même dans cette intervention d'aujourd'hui. On prendra des questions tout à l'heure parce que le temps du déjeuner arrive. Merci de votre attention.

LES PEUPLEMENTS À L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

page

APRÈS-MIDI : LES PEUPLEMENTS À L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

INTRODUCTION 51
Roger Benmebarek
Préfet de région honoraire, président de séance

LES FLUX MIGRATOIRES VERS LE MAGHREB 53
Gérard-François Dumont
Ancien recteur, professeur à l'université de Paris IV

LE PEUPLEMENT FRANÇAIS DE L'AFRIQUE DU NORD, ENTRE « MYTHE ET RÉALITÉ » 57
Jean-Jacques Jordi
Historien, directeur du mémorial de la France d'outre-mer

ÉTUDE COMPARATIVE DES IMMIGRATIONS ITALIENNES EN ALGÉRIE ET EN TUNISIE 64
Gérard Crespo
Professeur au lycée international Marseilleveyre de Marseille

L'ISLAM DANS LA SOCIÉTÉ MAROCAINE CONTEMPORAINE 71
Abderrahim Hafidi
Chargé d'enseignement à l'INALCO

TABLE RONDE - DÉBAT 78
Jean-François Matteï
Professeur émérite à l'université de Nice

CLÔTURE DE LA JOURNÉE 87
Hamlaoui Mekachera
Ancien ministre, vice-président de la Fondation

INTRODUCTION

Roger Benmebarek

Préfet de région honoraire, président de séance

L'INTERVENTION

Je vais avoir la redoutable charge de succéder à l'Ambassadeur Frédéric Grasset, qui a si bien mené les débats ce matin, avec délicatesse et fermeté et qui a fait respecter l'horaire, la hantise de ceux qui sont à cette place. Je vais essayer à mon tour.

C'est une journée faste pour moi, avec ce premier colloque organisé par la Fondation pour la Mémoire de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie. Je veux dire ma satisfaction de voir enfin entreprise une action que j'avais imaginée en 2006 déjà, remettant mon rapport de préfiguration de la fondation au Premier ministre de l'époque. Que cette fondation s'engage donc dans la voie de la recherche, pour apporter plus de compréhension de ce qui s'est passé de l'autre côté de la Méditerranée ; nous en éprouvons tous le besoin.

Observant ce matin les réactions sur les visages attentifs de l'auditoire, je me suis dit qu'on était parvenu à passionner. Des pistes de recherche ont été ouvertes, nombreuses et diverses. Elles devraient permettre de mieux comprendre et de mieux nous comprendre les uns les autres ; qu'on sache aussi ce qui s'est passé ; tout le monde n'est pas forcément informé.

Quelqu'un a dit tout à l'heure que le partage, c'était la séparation, mais le partage est également la mise en commun. Et la Fondation a justement pour rôle de mettre en commun les témoignages des survivants de cette époque, des héritiers de témoins et de mettre en harmonie la mémoire, authentifiée bien sûr, et l'histoire. Notre génération a une énorme responsabilité : les générations qui viennent attendent de nous de transmettre, certes pas la vérité, qu'on ne peut pas atteindre forcément et parce qu'il y a plusieurs points de vue qu'il faut respecter, mais transmettre au moins ce qu'a été l'Afrique du Nord pour la France et pour les Français, ce qu'elle a été réellement, réalité et objectivité étant les maîtres mots.

Aujourd'hui, on commence par le cadre : les peuplements. C'était déjà très riche ce matin. Les pistes de recherche sont des suggestions de thèses pour les jeunes chercheurs : il faudra les y intéresser. De ce matin, on doit retenir trois choses : un grand mouvement, plutôt de grands mouvements, la diversité au centre de tout et la richesse qu'elle a produite.

Parlant de mouvement sur un temps très long, il faut rappeler que les changements ne se sont pas toujours passés brusquement ; des issues ont peut-être été brutales, mais les évolutions des populations se sont faites par glissement. Le facteur temps ici, c'est presque l'éternité du monde, puisque nous avons commencé par la préhistoire.

D'autres interventions seraient nécessaires pour couvrir cette diversité et ces mouvements, pour relever toutes les marques laissées dans chaque domaine, au long des siècles, par des peuples venus de partout. On n'a pas évoqué les Vikings, mais on aurait pu. D'autres venaient encore du Nord, mais on a retenu les migrations essentielles, des Phéniciens aux Arabes, venus compléter le fond berbère… La moitié de mes origines étant de ce côté-là, je me sens un peu descendant de Massinissa… Et disons qu'avec les Grecs, les Juifs, les Romains, qu'on ne l'oublie pas - Germaine Tillion le rappelait dans un livre assez politique en 1957- il y avait des Gaulois de l'ordre équestre. Des Gaulois sont venus jusqu'à Lambèse avec la troisième légion Augusta. Supplétifs et auxiliaires des légions romaines, ils sont restés. J'ai appris que ceux de Lambèse auraient été transférés dans les Babors, au nord de Sétif.

Je prépare une thèse évoquant cette région.

Beaucoup de choses pourraient encore être dites, comme l'ampleur des mélanges ; elle ne peut être mesurée, c'est très difficile, on ne sait pas … ou on ne veut plus le dire, d'ailleurs, mais on ne peut le vérifier. L'amalgame s'est pourtant fait. Ce sera peut-être l'objet d'un colloque que de chercher quels facteurs de brassage ont pu jouer. Il y a eu des facteurs de

brassage, peut-être pas assez, peut-être assez, je ne sais, c'est la vie qui a décidé. Nous aurons aussi à rechercher les facteurs de résistance au brassage ; c'est important du point de vue de la Fondation qui a pour but la connaissance de la guerre d'Algérie. Nous devrions reprendre ces éléments dans un colloque, pour expliquer, justifier ou ne pas justifier, il y a eu des choses injustifiables, peut-être. Transmettre tout, c'est notre responsabilité vis-à-vis des jeunes.

Nous avons le sentiment de bien connaître l'Afrique du Nord et mieux que d'autres. Ce n'est pas si sûr ; nous avons découvert ce matin beaucoup de choses qu'il faudrait approfondir pour mieux comprendre. La vie de l'Afrique du Nord, si riche et si complexe, a fait l'objet de milliers d'études, révélé des centaines d'éminents spécialistes, mais il en faut encore plus pour la comprendre sous toutes ses facettes qui s'opposent ou se rejoignent. Du travail sur la planche pour la Fondation, pour seulement les recenser, aujourd'hui n'est qu'un départ.

Il me faut appeler les intervenants. Le premier devait être Gérard-François Dumont, géographe, démographe, spécialiste de l'aménagement du territoire, professeur à Paris IV ; malheureusement il n'a pas pu venir. Il a demandé à Monsieur Béoutis, le directeur de la Fondation, de nous lire son exposé. Le titre est : « Les flux migratoires vers le Maghreb ».

LES FLUX MIGRATOIRES VERS LE MAGHREB

Gérard-François Dumont

Ancien recteur, professeur à l'université de Paris IV

BIOGRAPHIE

Né dans la Creuse en 1948 à La Souterraine, Gérard-François DUMONT est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, et docteur ès sciences économiques. Tout d'abord dirigeant d'entreprise, il s'intéresse à la démographie après notamment une rencontre avec Alfred Sauvy. Il commence en 1988, une carrière universitaire à l'Université de Paris IV la Sorbonne, occupant d'abord les fonctions de professeur à l'Institut de géographie, puis de directeur-adjoint, puis de directeur de l'Institut d'urbanisme et d'aménagement. Il sera, parallèlement, de 1994 à 1996, membre de la section de l'aménagement du territoire et des économies régionales au sein du Conseil économique et social.

De 1996 à 1998 il est recteur, chancelier des Universités de l'Académie de Nice. En 1999, il reprend ses fonctions de professeur à l'université de Paris IV, à l'Institut de géographie et d'aménagement, poste qu'il exerce toujours. Il publie ou donne des conférences sur tous les aspects de la géographie humaine, en croisant le plus souvent ses travaux avec la géo-démographie, installant notamment une discipline nouvelle qu'il appelle la « démographie politique », dont l'une des composantes est la géopolitique des populations.

En l'absence de Gérard-François DUMONT, Didier BÉOUTIS donne lecture de son exposé.

L'INTERVENTION

Didier BÉOUTIS, directeur de la Fondation Algérie Maroc Tunisie

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, la Méditerranée est souvent présentée comme un grand carrefour de l'Histoire, des religions, des cultures et des civilisations, générant en conséquence, tout au long des temps, des flux migratoires. Ce carrefour s'est trouvé beaucoup utilisé à certaines périodes de l'Histoire, mais délaissé à d'autres. Loin d'être linéaire, son histoire se présente comme une incessante opposition entre une fonction de frontière et de trait d'union entre un espace conflictuel et un espace d'échanges.

S'opposent donc des époques où les échanges méditerranéens ont été facilités, notamment lorsque la Méditerranée était une *mare nostrum* et d'autres temps où elle était plutôt une *mare clausum*. Notamment, les besoins de main-d'œuvre entraînent de nombreux brassages de populations, ce sont ces besoins de main-d'œuvre, le défrichement puis la culture des terres, l'asséchement des marais qui expliquent les flux migratoires de l'Europe vers le Maghreb durant les périodes de la colonisation et des protectorats français en Afrique du Nord.

Qu'est-ce qu'un flux migratoire ? Cette expression peut recouvrir des réalités temporelles fort différentes selon qu'il s'agit de migration temporaire ou de migration définitive. Les flux migratoires vers le Maghreb ont été établis au cours du XIX^{e} siècle puis dans le premier tiers du XX^{e} siècle sous forme de flux discontinus, mais présentant l'aspect de migrations, sinon définitif, du moins de longue durée. Et de nouveaux développements ont été observés pendant les trente glorieuses et au moment de la décolonisation.

I. Les champs migratoires ouverts par la colonisation dès le XIX^{e} siècle

Au XIX^{e} siècle, la Méditerranée devient à son tour, après les océans, un champ de

colonisation européen, ce qui provoque différentes vagues migratoires. L'espace migratoire naissant se développe d'abord dans un sens nord-sud avec une volonté d'occuper effectivement les nouveaux territoires colonisés. Les causes en sont le souci d'exploiter les territoires des rives sud, donc l'Algérie, et certains conflits politiques comme la guerre franco-prussienne de 1870-71.

À cet égard, l'exemple de l'Algérie est très significatif. Au début du XIX^{e} siècle, le développement industriel de l'Europe et tout particulièrement de la France finit par trouver insupportables les raids des pirates en Méditerranée et la rétention, par ceux-ci, de captifs européens. Après différentes expéditions pour les libérer, la France décide de prendre Alger en 1830 pour faire cesser cette situation insupportable. La France compte alors 33 millions d'habitants et les territoires correspondant à l'Algérie actuelle 2 millions. Ces territoires sont considérés comme stériles.

Vu de France, l'Algérie ne recèle pas *a priori* d'avantages économiques au contraire des colonies tropicales, mais le général Bugeaud, nommé gouverneur général de l'Algérie en 1840, d'abord sceptique, est converti par l'Algérie et le fait savoir. Contrairement aux croyances métropolitaines, il arrive à faire prouver que ce pays n'est ni stérile ni mortel pour les Européens. Mais il faut, pour cela, entreprendre de grands travaux d'abord dans la Mitidja, drainage et aménagement, asséchement de marais, ce qui entraîne la première vague de migration française.

Après 1870, on observe l'arrivée, comme colons pour travailler la terre, d'une vague d'Alsaciens fuyant l'occupation allemande. Cette vague alsacienne a suivi une vague venant du pays badois d'ailleurs. En 1896, le recensement décompte en Algérie 538 000 Européens, dont 318 000 Français, et 3 800 000 musulmans. Les autres immigrants sont pour l'essentiel des Espagnols qui se fixent en Oranie, des Italiens et des Maltais qui se fixent dans le Constantinois.

En dépit d'origines géographiques souvent périphériques, les différences entre immigrants s'estompent, car le code la nationalité française attribue automatiquement cette nationalité aux enfants nés sur le sol algérien. Dès cette époque, l'Algérie présente une originalité démographique en Afrique septentrionale, car c'est le seul territoire connaissant une véritable immigration de peuplement dont la présence se marque notamment par la création de villes et de nombreux bourgs ruraux. Il s'agit d'une colonisation de peuplement que l'on ne retrouve pas en Tunisie ou au Maroc où l'immigration est essentiellement urbaine et d'exploitation économique. Quinze ans après l'instauration du protectorat, en 1896, les Français résidant en Tunisie ne sont que 16 000 tandis que la population musulmane dans ce pays dépasse le million d'habitants.

II. Le XX^{e} siècle et les premières immigrations maghrébines en France métropolitaine

Dès la première moitié du XX^{e} siècle, l'immigration française et européenne s'accroît en Tunisie. On y décompte 46 000 Français au recensement de 1911, puis 91 000 en 1931, soit un doublement presque en vingt ans. Ce dernier chiffre équivaut à celui d'une autre immigration, celle des Italiens : 91 000 également en 1931, contre 88 000 en 1911.

Parlons du Maroc. Le Maroc placé sous protectorat français en 1912 bénéficie des compétences de Lyautey qui, comme vous le savez, a été résident général entre 1912 et 1927, sauf l'année où il a été appelé comme ministre de la Guerre. Le Maroc soulève beaucoup d'espoirs, mais en réalité l'immigration européenne y est limitée en comparaison avec l'Algérie, ce n'est pas une colonie de peuplement. On y compte 74 000 Français et Européens en 1926, quelques milliers d'Espagnols, 107 000 israélites et 4 700 000 musulmans. Mais la principale caractéristique de la première moitié du XX^{e} siècle tient à deux importants flux migratoires, ayant chacun pour destination la France, ce sont donc les flux sud-nord, l'un provenant du Maghreb, l'autre d'Europe méridionale. Mais ce second flux échappe évidemment à notre sujet.

La colonisation, qui a ouvert un champ migratoire dans le sens nord-sud, finit également par déclencher un sens sud-nord. Une immigration de travail des musulmans du Maghreb vers la France commence d'abord modérément au début du XX^{e} siècle. Puis, pendant la guerre de 1914-18, la France mobilise les Maghrébins et des Français d'Algérie aux côtés des Français métropolitains. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, la France se retrouve, comme on le sait, avec une population active réduite. D'une part, elle a perdu 1 350 000 morts par faits de guerre parmi les jeunes générations d'actifs. D'autre part, des centaines de milliers de blessés, gazés, handicapés voient leur force de travail diminuée.

Pour faire tourner l'économie française, le recours aux femmes s'est imposé dans l'industrie et les services, mais certains emplois, dans les mines en particulier, ne leur sont guère accessibles. En conséquence, la France organise une importante immigration de travailleurs principalement de Polonais, mais aussi de Maghrébins, dans le Nord et en Lorraine. Avec la crise des années 30, toutefois, les flux maghrébins vers la France se tarissent.

Il est intéressant de noter les zones géographiques de départ marquées par l'immigration vers la France. L'immigration de travail maghrébine a toujours privilégié des zones précises. En Algérie, comme il a été dit ce matin, les massifs montagneux de grande et de petite Kabylie illustrent un système migratoire ancien : des régions assez denses sur des terres montagneuses en proie à l'érosion et où l'homme ne peut obtenir que de faibles ressources agricoles. Mais en même temps, ces régions sont composées d'une société très soudée sachant garder des liens forts, et donc capable de mettre en place et de faire fonctionner des filières migratoires.

Parlons maintenant du Maroc. L'immigration du Maroc vers la France naît dans les années 1910 dans un berceau historique correspondant à deux régions du Sud-ouest marocain, puis à une région du nord du Maroc. La première, le Souss, peuplée par les Chleuhs, est la dépression du Maroc méridional enserrée entre les parties occidentales du Haut Atlas et de l'Anti-Atlas. Les populations de cette région, aux prises avec l'aridité du milieu, ont acquis des comportements au travail très appréciés par les entreprises françaises, face aux besoins de main-d'œuvre, de ce que Monsieur Fourastié appelait justement les trente glorieuses. En outre, ces filières se sont révélées très compétentes dans les activités commerciales au Maroc et en France, surtout après les licenciements dans les entreprises françaises. Les deux autres régions principales de migration marocaine sont les montagnes de l'Anti-Atlas au sud du Souss et le Rif oriental au nord, région au milieu montagnard dont l'immigration prend de l'importance plus tardivement vers les années 1950.

Parlons maintenant de la Tunisie. Dans ce pays, l'immigration est traditionnellement plus importante dans le Sud tunisien où elle débute véritablement vers les années 1950 en raison des péripéties de l'indépendance : fermeture des bases militaires françaises en Tunisie du Sud, fermeture également de la frontière algérienne pendant la guerre d'Algérie. Toutes ces décisions suppriment, en effet, des possibilités de travail ou d'activité.

Nous arrivons maintenant après la Deuxième Guerre mondiale où le besoin d'immigrants renaît avec vigueur en France d'où de nouveaux flux en Méditerranée.

III. Les trente glorieuses, l'immigration de travail vers la France et les conséquences de la décolonisation

Les besoins liés aux classes creuses de la Première Guerre mondiale et le ralentissement de la croissance démographique entre les deux guerres permettent le développement d'un flux du Maghreb vers la France avec un système de noria. Qu'est-ce qu'un système de noria ? Un immigré vient travailler quelques années en France, puis il retourne au pays rejoindre sa famille et il laisse la place à un membre de sa famille, un frère, un cousin, un voisin, etc.

Un flux inverse est lié à la décolonisation avec le retour des Européens du Maghreb. Ce flux, vous le savez bien entendu, se situe sur une courte durée, mais on peut le dire, avec une grande intensité. Les indépendances acquises ou en voie de l'être, les Européens du Maghreb se sentent rejetés et souvent en proie à une insécurité croissante. Ainsi, la quasi-totalité des Européens quitte le Maghreb souvent dans des conditions éprouvantes qu'il n'est pas besoin de rappeler.

200 000 Européens quittent le Maroc, 120 000 Européens quittent la Tunisie, 800 000 Européens quittent l'Algérie. Dans ce dernier pays, les conditions de l'indépendance conduisent également au départ de nombreux harkis et mokhzanis, les militaires indigènes qui ont servi aux côtés de la France. Ce sont les anciens supplétifs de l'armée française qui se trouvent donc en péril dans leur pays devenu indépendant. Environ 100 000 d'entre eux parviennent, à partir de l'été 62 et dans des conditions que chacun connaît, à rejoindre la métropole française pour ne plus revenir.

Donc nous sommes à la décolonisation. Les périodes depuis 1962 échappent bien entendu au champ de notre étude qui est limité, si on peut dire, à la période de la colonisation. Notons bien entendu qu'il n'y a plus de flux migratoires de la France dans le Maghreb et que dans le sens inverse les changements sont depuis les années 1970 considérables par l'effet des mutations économiques du Nord sur les besoins de main-d'œuvre et par la substitution d'une migration permanente au système précédent de la noria.

Je vous remercie.

BIBLIOGRAPHIE

- *Dictionnaire de géopolitique et de géoéconomie* (dir. P. Gauchon), Coll. Major, Paris, PUF, avril 2011.
- *Doit-on contrôler l'immigration ?* , Prométhée, coll. Pour ou contre ?, Bordeaux, 2009
- *Géopolique de l'Europe* (avec Pierre Verluise), Paris Sedes, juin 2009
- *Atlas de l'Union européenne élargie* (avec Pierre Verluise), Paris, IRIS, 2008
- *Démographie politique*. Les lois de la géopolitique des populations, Paris, Ellipses, 2007
- *Les métropoles régionales intermédiaires en France : quelle attractivité ?* Paris, La Documentation Française/DIACT, 2007, avec Laurent CHALARD et Population et Avenir.
- *Les Territoires face au vieillissement en France et en Europe*, Paris, Ellipses, 2006
- *Les Régions et la Régionalisation en France*, Paris, Ellipses, 2004
- *Les Populations du monde*, Paris, Éditions Armand Colin, deuxième édition, 2004
- *Géographie de la France*, Paris, Ellipses, 2002
- *Die Identität Europas*, Schaffhausen, Novalis Verlag, 2001
- *Francia y los franceses*, Madrid, Acento Editorial, 2000
- *La Population de la France, des régions et des DOM-TOM*, Paris, Ellipses, 2000
- *Les Racines de l'identité européenne*, préface de José Maria Gil-Robles, Paris, Éditions Economica, 1999
- *L'Arc alpin, Histoire et géopolitique d'un espace européen*, Paris, Éditions Economica, 1999
- *L'Identité de l'Europe*, Nice, Éditions du Crdp, 1998
- *Les Spécificités démographiques des régions et l'aménagement du territoire, rapport du Conseil économique et social,* Paris, Éditions des journaux officiels, 1996
- *Les Migrations internationales. Les nouvelles logiques migratoires*, Paris, Sedes, 1995
- *Le Monde et les Hommes. Les grandes évolutions démographiques,* Paris, Litec, 1994
- *L'Aménagement du territoire,* Paris, Éditions d'Organisation, 1994
- *La Retraite des cadres et l'Avenir de la répartition*, Paris, Éditions d'organisation
- *Démographie. Analyse des populations et démographie économique*, Paris, Dunod, 1992
- *La France Ridée*, sous la direction d'Alfred Sauvy, avec J. Legrand et Pierre Chaunu, Paris, Hachette littératures, 1986

Roger Benmebarek

Merci M. Béoutis. Merci pour ce que vous avez dit et avoir respecté l'horaire. Transmettez nos remerciements à Gérard-François Dumont en lui demandant de revenir une prochaine fois pour développer ces éléments intéressants. Nous avons vu ce qu'étaient les courants dans cette partie occidentale de la Méditerranée. Ils sont nord-sud et sud-nord. Très peu d'interaction est-ouest, en Algérie en particulier. Cela explique bien des choses ; nous aurons à creuser cela qui a pu jouer sur les événements. Des régions étaient en retard ou en avance sur certains développements ; celui de la violence même, n'hésitons pas à le dire, entre Oranais et Constantinois. J'ai noté les propos d'un historien qui écrivait : « il n'est pas étonnant avec le climat et le clivage des peuplements, que l'Algérie et l'Afrique du Nord n'aient pas trouvé de centre ». C'est à la fois une question physique et une question humaine, c'est un fait, peu de capitales ont émergé par rapport aux autres.

Il me reste à vous présenter mon voisin de droite, M. Jean-Jacques Jordi, un historien que tout le monde connaît et de plus en plus d'ailleurs, puisqu'il publie. Il vit, travaille, enseigne à Marseille, et il est aussi en charge pour cette ville, d'un événement futur : « Marseille capitale européenne de la culture ». Il n'oublie sans doute pas que Marseille est aussi capitale pour la culture méditerranéenne. Jean-Jacques Jordi a intitulé son intervention : « Le peuplement français de l'Afrique du Nord, entre mythe et réalité ».

LE PEUPLEMENT FRANÇAIS DE L'AFRIQUE DU NORD, « ENTRE MYTHE ET RÉALITÉ »

Jean-Jacques Jordi

Historien, directeur du mémorial de la France d'outre-mer

BIOGRAPHIE

Jean-Jacques JORDI est docteur en histoire, et spécialiste de l'histoire des migrations en Méditerranée aux XIXe et XXe siècles, de l'Algérie, des colonisations et des décolonisations et de Marseille. Il a publié et dirigé plusieurs ouvrages et articles de référence sur les migrations méditerranéennes, passant des migrations espagnoles aux migrations venant d'Algérie, publiant aussi sur les Harkis et les Pieds-Noirs. Il a été enseignant, responsable de formation à l'IUFM d'Aix-Marseille I, directeur du Mémorial national de la France Outre-Mer, et chargé de mission auprès de la Mission Interministérielle aux Rapatriés. Il est directeur à la ville de Marseille et conseiller culturel et scientifique de la ville au sein de la Mission 2013, « Marseille capitale européenne de la Culture ». Il a publié des ouvrages sur les Pieds-Noirs, sur les harkis, sur les Espagnols. Il est l'auteur de nombreux articles et participe à de nombreux colloques et conférences, en France et à l'étranger.

L'INTERVENTION

Bonne après-midi à chacun d'entre vous ! Merci Monsieur le Président. « Entre mythe et réalité » parce qu'il y aurait effectivement beaucoup à dire sur cette période de l'Algérie 1830-1962, en mettant Algérie 1830, Tunisie 1881, Maroc 1911-1912, sachant qu'avant ces dates-là, des Français connaissaient un peu ce territoire. On sait très bien qu'il y a déjà des « comptoirs » français à la Calle par exemple, du côté de Tabarka, mais il y en a aussi à la cour du Sultan du Maroc, il y a des Français un peu partout. Il n'y a pas que des Français, Chantal Benayoun disait qu'il y a aussi des Juifs qui sont là, ces Livournais qui viennent d'Espagne et qui passent par Majorque et puis de là, on passe aussi en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

Depuis le XVe siècle en tout cas, il y a des liens plus ou moins étroits entre tous ces pays méditerranéens. Ce qui bouleverse la donne, c'est 1830. Ce qui est intéressant, c'est de se poser la question de ces personnes qui viennent. Alors, ça bouleverse la donne, pas seulement parce que c'est la conquête d'Alger. 1830, ce n'est pas la conquête de l'Algérie, c'est la prise d'Alger, on ne va que pour prendre Alger. D'ailleurs, très rapidement à l'Assemblée nationale, on se dit « mais qu'est-ce qu'on va faire de ce boulet ? » On ne veut pas garder Alger, Alger n'était pas important et on ne voulait pas y rester. Il faudra attendre 1834 pour qu'on décide de rester à Alger, accessoirement à Bône et à Oran, mais le reste du territoire échappe encore à l'armée de conquête.

Je vais vous parler d'une immigration, c'est-à-dire l'ensemble de ces personnes qui sont parties dans ces espaces-là d'Afrique du Nord. Pourquoi vais-je vous en parler ? Un mythe, c'est de considérer que le retour des « pieds-noirs », en 1962, a fait passer au second plan des réalités démographiques désormais mieux connues, c'est-à-dire que la population française d'Algérie, mais aussi du Maroc et de Tunisie est la résultante d'apports très divers et de peuples qui se sont parfois alliés, mais parfois opposés les uns aux autres. J'y reviendrai parce que ça ne s'est pas fait uniquement pour venger l'affront du dey d'Alger au consul Deval pour lequel les archives disent bien qu'il n'y avait aucun témoin, on a des gravures, mais aucun témoin.

C'est dans le mythe, mais ça a été un peu dit dans la communication de Monsieur Dumont, c'est vrai qu'il y a le problème de la course et des captifs. C'est vrai qu'Alger a été au XVIIe et au tout début du XVIIIe siècle un centre important d'esclavage, mais ça ne l'est plus depuis 1780. Quand Charles X décide d'aller mettre le pied à Alger, il le fait pour deux raisons. D'abord, parce que dans son royaume ça bouge beaucoup, il veut donc redorer son blason, parce qu'il ne

supporte plus que la Méditerranée – et là, on rejoint la géopolitique de ce matin d'Yves Lacoste – ne soit qu'un lac anglais, les Anglais y sont présents partout. La France ne peut pas se permettre cela. Donc en ayant la Corse, en ayant Toulon, en s'installant pendant douze ans à Minorque qui est une petite île des Baléares entre 1830 et 1842, en prenant Alger, la France rétablit un peu l'équilibre par rapport à son rival de toujours, en tout cas sur les mers, qu'est l'Angleterre.

Dans ce cas de figure, on est dans une occupation de territoire, dans la conquête d'une ville et dans la volonté de faire partir le dey Hussein. D'ailleurs, les premiers généraux disent « on va installer un prince arabe qui va gérer Alger ». Mais il se trouve que, très rapidement, des personnes vont venir, c'est-à-dire dès 1830. Attention, les phénomènes migratoires ne sont jamais spontanés, il n'y a pas de migration spontanée, ça n'existe pas. Il y a toujours des liens. Une migration est toujours organisée, ça peut être un réseau familial, un réseau de commerce, etc, mais on ne va pas n'importe où. Les personnes qui partent n'importe où, dans les phénomènes migratoires, ça n'existe pas. On sait toujours où on va !

Donc, cette France commence à prendre Alger et va, après, s'étaler au Maroc et en Tunisie, également par des conquêtes plus ou moins pacifiques. Il faut aussi rattacher cela à l'ensemble du mouvement de colonisation de cette époque. On est dans cette seconde moitié du XIXe siècle et la France ne va pas uniquement en Algérie. Elle va aller en Algérie, puis en Indochine, en Afrique subsaharienne, en Afrique noire, l'Afrique occidentale et l'Afrique équatoriale au tout début du XXe siècle. Cette France-là participe comme les autres pays, comme l'Angleterre, comme l'Allemagne et comme le Portugal – pour l'Espagne, c'est plus tardif - au partage du monde. Les grandes nations européennes se partagent le monde avec cette particularité qu'est l'Algérie.

L'Algérie est en 1830 pratiquement le dernier avatar de colonisation de peuplement. Les colonisations de peuplement, au XIXe siècle, il n'y en a pratiquement pas, pour la France. Ça s'est fait avant, au XVIIe et au XVIIIe dans les vieilles colonies qu'on appelait « la plus grande France », mais 1830 ne correspond à rien. En même temps, l'Algérie annonce le mouvement de colonisation ou de colonialisme, c'est-à-dire avec la prise de possession de territoires pour l'exploitation.

Donc l'Algérie est hybride entre une colonisation de peuplement qu'on souhaite et en même temps, elle annonce le colonialisme de la fin du XIXe siècle. Il s'agit d'étudier, ici, comment s'est fait ce peuplement-là. J'aurais une réponse toute simple ; c'est que la France voulait une colonie de peuplement en Algérie, mais qu'elle ne s'en est jamais donné les moyens. Cela veut dire que pour avoir des Français de France, des Français de métropole, des Français de souche comme on dira par la suite, il faut, à chaque fois, des accidents climatiques ou des problèmes économiques, des crises économiques pour déterminer un flux migratoire : les Languedociens fin XIXe, les Parisiens de 1848 qui sont organisés et qu'on emmène, les Alsaciens-Lorrains, mais pas après 1870.

Les Alsaciens-Lorrains commencent à être en Algérie à partir de 1845. Après, en 1870, ce qui se passe avec les Alsaciens-Lorrains, c'est que la perte de l'Alsace va être, en partie, compensée par l'Algérie. On fait venir en Algérie des familles d'Alsaciens et de Mosellans, qui refusent le joug allemand, le joug prussien, pour peupler de Français ce qui ont voulu rester Français. Autant dire que cette migration n'est pas une très grande réussite. En effet, sur 9000 familles qui vont à partir de 1870-71 en Algérie, il y en a 4000 qui reviennent en France. Dans les 5000 qui restent et qui devaient avoir des concessions, il n'y en a que 2000 qui restent, les autres s'installent dans les grandes villes.

On est dans cette Algérie ou il commence à y avoir quelques Français, mais effectivement très peu de Français de France. Qui arrive dans cette Algérie à partir de 1834-36 ? Quelques Allemands. On se dit : que viennent faire les Allemands ? En fait, les Allemands arrivent de manière très particulière. Le premier convoi allemand en février 1832, compte près de 500 Bavarois et Rhénans ainsi que des personnes du duché de Würtemberg, pris en charge par un agent d'émigration en Allemagne et qui doit normalement les emmener en Amérique, aux Etats-Unis. Mais entre-temps, il y a une faillite et ils embarquent d'un port atlantique, du Havre je crois, et ils arrivent à Alger.

Effectivement, Alger, ça les change de New York - même si New York est une ville qui est en train de démarrer en 1830. Clausel, qui est là et qui se retrouve avec 500 Allemands, va décider de les installer à Dély-Ibrahim et à Kouba. Donc, on a cette première migration, mais comprenez bien que, dans un premier temps, c'est une armée qu'il y a en Algérie. Donc l'armée, ça provoque toujours des mouvements de populations du style aventuriers de la côte, contrebandiers et prostituées. J'ai toujours plaisir – même si ça ne fait pas plaisir à ma famille - à dire que le premier mouvement migratoire arrive de Minorque… Vous savez que Minorque, c'est très important pour

l'Algérie car Minorque c'était ce que l'on appelait les Mahonnais en Algérie. Minorque est une ville des Baléares Le premier courant migratoire organisé, c'est un courant de Mahonnaises qui viennent en Algérie pour faire de bonnes affaires, certaines reprenant une légitimité en se mariant avec un militaire français.

A part ces Allemands, ces Mahonnaises, les aventuriers, les contrebandiers, arrivent quand même des personnes dont quelques Français, mais aussi beaucoup d'Espagnols à Alger. On n'est pas encore à l'époque de la grande migration vers l'Oranie. En 1840, on recense, en Algérie, 25 000 Européens – on parle déjà d'Européens - dont 11 000 Français, ce qui laisse la place à 14 000 autres Européens, pour la plupart Espagnols et Italiens. En 1845, on a 25 000 Espagnols déjà présents en Algérie, 8 000 Italiens, 8 000 Anglo-Maltais, 8 000 Mahonnais – enfin 8 000 Minorquins -, ce ne sont plus les mêmes, ce sont des familles entières qui viennent. Ces personnes qui arrivent, fuient avant tout une terre de misère. Rien de très nouveau dans le système migratoire, c'est souvent comme ça au XIX^{e} siècle. Par la suite, on aura quelques Grecs, des Arméniens, des Irlandais, des Allemands et des Suisses.

Ces Espagnols, ces Italiens et ces Anglo-Maltais – pas les Mahonnais car ils sont à part - rentrent sans autorisation dans cette nouvelle colonie puisque la France a décidé de rester finalement après 1835-1836 et de poursuivre la conquête. Jusqu'en 1847, il y a toujours cette guerre. En tout cas, on a des défricheurs, des charbonniers, des gens qui viennent vendre leurs bras pour travailler, des pêcheurs, des charrons, des forgerons, des maçons, des métayers et des domestiques. Ce ne sont pas des gens sans qualifications qui arrivent, mais ils arrivent dans un espace ou le gouvernement français a négligé le système même de la colonisation.

Dans les plans de colonisation, sont prévus la conquête, le fait de récupérer des terres, de les donner en concessions, mais après on ne les accorde pas automatiquement à un agriculteur. Puis, on oublie de dire combien il faut de charrons, de forgerons, etc. Si vous voulez, dans cette colonisation, l'intendance ne suit pas.

À partir des années 1840, Bugeaud, après avoir été contre la colonisation - il n'en voulait pas car il pensait que c'était un « legs onéreux de Charles X » - a souhaité avoir les moyens pour aller plus loin, de tout conquérir et d'installer ces fameux soldats laboureurs qui eux aussi n'ont pas été un grand succès.

Ce qui est prévu par le gouvernement français, seul plan de colonisation de peuplement qui se développe, c'est de détourner le courant Nord européen pour les États-Unis vers l'Algérie. Ces Allemands, ces Suisses, ces Irlandais qui partent vers les Amériques et notamment l'Amérique du Nord, en créant des agences d'immigration, on peut les faire venir en Algérie. Même avec un comité central de colonisation par l'immigration créé et qui prospecte en Allemagne, en Suisse, en Belgique, en Irlande, en Pologne, et même avec les promesses de concessions et de lots de terre – et parfois même des ventes de lots de terre organisées en Allemagne -, ça ne détermine pas un courant européen vers l'Algérie.

Au plus fort de leur présence – on va dire juste avant 1870 – parce que le fait d'être Allemand en Algérie après cette date, était compliqué, Allemands et Suisses ne dépassent pas 10 000 personnes. Donc vous voyez que c'est un échec alors que dans le même temps, il y a près de 1 800 000 Allemands et Suisses qui sont partis vers les États-Unis.

On tente de convaincre les Français, on va même organiser, dans toute la France, ce qu'on appelle les villages départementaux, c'est-à-dire que chaque département doit donner un village en Algérie. Ça s'est fait à partir de 1847 et jusqu'en 1853-1854. Le résultat est que la moitié des départements ont répondu plus ou moins positivement et que, sur l'ensemble, il y a très peu de villages départementaux qui ont été créés, on connaît celui de Vesoul, Beniane par exemple, il y en a aussi qui viennent des Vosges, un du Gard.

Un village départemental, mais pas du tout créé par des Français, c'est Fort de l'Eau que certains d'entre vous connaissent et qui a été créé et spécifiquement marqué village mahonnais. Donc on a, comme ça, cette volonté de mettre des Européens du nord et du centre qui n'échoue pas, mais qui n'est pas non plus un grand succès. En plus, les Allemands et les Suisses supportent mal les rigueurs du climat et même s'ils sont d'aspect robuste, ils ne résistent pas aux fièvres paludéennes. Vous avez dans les archives des pages entières où vous avez des noms d'Allemands et de Suisses morts de ce mal. La mortalité est assez effrayante et dépasse de beaucoup la natalité, ce qui fait que ce n'est pas une population qui est appelée à se renouveler.

Il reste que les gros bataillons viennent d'ailleurs, et ils viennent sous l'œil méfiant de Paris. Paris ne

les veut pas, Paris ne veut pas d'Espagnols, d'Italiens ou de Maltais. C'est la lie de la Méditerranée qui arrive, c'est dit comme ça dans les archives. Pourtant, c'est bien avec eux que la colonisation va se développer.

Bien sûr, ils viennent pour travailler, et ils trouvent du travail. Là, il y a quelque chose d'important dans les systèmes migratoires. Est-ce que vous pouvez imaginer ce que peut représenter pour un Espagnol en 1850 ou en 1860 du travail, c'est-à-dire un salaire régulier ? C'est la panacée. Cette population ne vient de toute l'Espagne, j'ai parlé tout à l'heure des Baléares, mais elle vient surtout d'une région allant de Valence (Valencia) jusqu'à Murcie (Murcia). C'est surtout Elche, Alicante et un peu l'Andalousie qui fournissent les plus gros contingents d'Espagnols. Il n'y en a pas qui viennent de Galice. Ceux qui viennent de Galice partent vers les Etats-Unis ou l'Amérique du Sud. Il en est de même pour les Italiens. Les Italiens partent, ils ont l'habitude, ils connaissent déjà. Les Espagnols connaissent déjà l'Oranie, l'Algérie. C'est un système de noria, mais on sait très bien où on va, où on s'installe.

Là, les chiffres prennent toute leur importance. S'il y a bien un degré 1 de l'historien, c'est de vérifier ses chiffres et si possible ses dates. L'analyse, c'est le niveau 2. De 1847 à 1876, les Euro-méditerranéens, donc les Espagnols, les Italiens, les Anglo-maltais et les Mahonnais sont toujours supérieurs au nombre des Français. En réalité, ils le resteront même après 1876.

Bien sûr, quand on regarde après les données et les courbes démographiques, on va s'apercevoir qu'à partir d'une certaine période, les Français augmentent alors que les Espagnols vont augmenter très peu, puis stagner avant de baisser, comme c'est le cas pour les Italiens et les Maltais. Il ne s'agit là que d'une apparence. En effet, que se passe-t-il dans cette Algérie qui se développe, qui voit arriver une population européenne qui s'installe sur la côte et qui va contribuer à créer cette Algérie des côtes ? A partir de 1870, la Troisième république ne peut plus tolérer que dans un territoire conquis, qui n'est pas que colonial puisqu'il est déjà partie intégrante de la France depuis 1848… Comment concevoir que dans cet espace qui se veut résolument français, entre les colonisateurs d'un côté - les Français - et les colonisés de l'autre côté, les indigènes juifs et musulmans, il y ait une troisième force qui arrive, qui ne parle pas français, et qui est plus nombreuse que le groupe colonisateur ?

Donc la Troisième république ne supporte plus que l'Algérie soit une sorte d'agrégat d'îles euro-étrangères en tout cas. On a l'île espagnole, une grande partie de l'Oranie. À Saint-Denis-du-Sig par exemple, il y a deux fois et demie plus d'Espagnols que de Français, ça peut poser un problème parce que les Espagnols, dans ce cas, ne sont pas des colonisateurs, mais ils ne sont pas des colonisés non plus. En fait, ils embêtent tout le monde. Il en est de même si on va du côté de Philippeville ou de Bône avec les Italiens et les Maltais.

Il n'y a qu'Alger qui échappe un peu à cette règle, mais il y a un peu de tout. Elle demeure néanmoins la ville la plus française, mais la plus européenne c'est Oran, très largement. Donc que va décider de faire la troisième République ? Elle a commencé par naturaliser les personnes qu'il y a. En 1870, la population juive d'Algérie devient Française. Ça fait rentrer en masse quelques milliers de personnes. Vingt ans après, on dira que ce sont 34 000 personnes qui sont rentrées dans le corps social français. Vous voyez que la courbe française, à partir de 1870, augmente puisqu'on a un apport. C'est assez particulier.

Il y a toujours ces Espagnols et Italiens qui sont un peu embêtants, et on retrouve tous les stéréotypes entre 1870 et 1890 du péril étranger. C'est à cette époque qu'on commence à parler de péril étranger : en 1880, ces Espagnols sont trop nombreux, qu'ils aillent coloniser leur Caroline ! Ces Italiens, qu'ils repartent dans leurs bateaux, qu'est-ce qu'ils viennent faire ici ? Ces Maltais, qu'ils repartent avec leurs chèvres ? En plus, les Maltais parlent un peu arabe, on ne sait pas trop, qu'est-ce que c'est que ces gens-là ?

Donc on a le péril étranger qui est agité. Jusqu'à cette période, un étranger peut devenir Français, mais il faut qu'il en fasse la demande. Un Espagnol qui habite Oran, je ne vois pas quel intérêt il a de demander la nationalité. On parle en Espagnol. Il faudra attendre 1902 pour que l'évêque d'Oran donne des ordres très stricts pour que le sermon se fasse enfin en français et pas en espagnol.

À Oran, on vit finalement comme en Espagne, pourquoi entreprendre une démarche pour devenir Français ? La France ne peut plus supporter ça parce que le nombre d'Espagnols et d'Italiens continue à grimper et celui des Français ne grimpe pas autant que ça. Donc en 1866, les Espagnols, les Italiens et les Maltais, qui sont perçus comme indésirables représentent déjà 40 % de la population européenne, Français compris. En 1876, malgré l'arrivée des Alsaciens-Lorrains et malgré la naturalisation des Allemands, ce pourcentage passe à 46 %. En 1886, malgré la naturali-

sation des juifs, des Allemands et de quelques milliers d'Espagnols et d'Italiens, on est à 48 %. C'est énorme parce que cette population continue d'augmenter, car elle fait plus d'enfants. Comment faire ? Tout simplement en faisant comme on a fait avec les juifs, c'est-à-dire qu'à partir de 1889 et de 1893, la France va décider de naturaliser tous les Européens qui se trouvent sur son sol. En 1889, cela veut dire que tout étranger né en Algérie de personnes qui y sont déjà nées est automatiquement français. Pour ceux qui sont arrivés en 1850, ça peut marcher. Il n'a pas besoin de demander, il est Français. Il n'a pas besoin de demander, il est Français.

Après 1893, les enfants de personnes qui ne sont pas nées en Algérie auront automatiquement la naturalisation française quand on va faire passer cette personne-là devant le conseil de révision, c'est-à-dire que là, ils choisiront.

Je dois dire qu'à la fin du XIX^{e} siècle, il vaut mieux faire l'armée en France qu'en Espagne parce qu'on est en pleine guerre de Cuba. Donc beaucoup choisissent la France et ça ne concerne que les hommes, c'est-à-dire que les femmes sont automatiquement Françaises. Là, le deuxième point est extrêmement important, ce sont les femmes espagnoles, italiennes et maltaises qui assurent l'équilibre des sexes en Algérie. Cela veut dire qu'on a ce qu'on appelle des mariages mixtes. On a bien là des échanges.

Finalement, cette population va progressivement s'amalgamer entre Européens. Cela ne se fait pas toujours très facilement, mais il y a pas mal de mariages mixtes entre Français et Italiens. Bien évidemment, on a ce péril étranger (on tire sur les Espagnols, sur les Italiens, sur les Maltais) qui semble plus limité puisqu'on est à la fin du XIX^{e} siècle, et qui va laisser la place au péril antijuif, c'est-à-dire qu'on va essayer, à la fin du XIX^{e} siècle et au tout début du XX^{e}, de mettre en cause le patriotisme des juifs. Tous le montreront finalement en 1914 parce que le grand test de la citoyenneté et de l'attachement au pays, c'est 1914. Jusqu'à avant, on ne sait pas. Est-ce que ces « neo » - on les appelait ainsi - ces nouveaux Français vont répondre à l'appel pour défendre la mère partie ? En fait, ils vont le faire, ils vont être mobilisés.

Les Espagnols qui ne sont pas encore touchés en 1914 et 1915 pourront dire « je veux rester Espagnol », mais il y en aura très peu, tous les autres vont demander à partir pour défendre la mère patrie.

Par la suite, vous voyez bien que cette courbe de Français va augmenter et la courbe des Espagnols va descendre, sauf que la courbe des Espagnols elle continue à monter, y compris dans les années 1910. Donc là, on fait marcher la machine à faire du Français, c'est-à-dire qu'on naturalise.

Mais il y a une deuxième machine à faire du Français, c'est l'école. Là, on est dans des villes et des villages de la côte où il y a des écoles et la France a décidé, comme elle a décidé pour la métropole elle-même, d'éviter tous les patois, la régionalisation, etc. On ne parle que le français de Paris. . Il faut parler avec l'accent pointu. Ca fait bizarre en Algérie, mais ça existe. Donc on a cette école de la Troisième république. Chantal Benayoun disait que c'est une école qui fait de la laïcité aussi. Laissez-moi vous dire qu'en Algérie aussi les instituteurs « bouffaient » du curé jusque dans les années 1940, comme en France, mais en Algérie, il fallait en faire un peu plus. L'Algérie, c'est toujours une ultra-France, on en fait toujours un peu plus.

Ces Espagnols, ces Italiens, ces Maltais, ces Allemands, ces Suisses, ces Irlandais, la France leur a donné un espace, leur a permis de se rencontrer, de s'allier. Finalement, la France a réussi avec les populations européennes et juives ; les juifs devenant Français deviennent Européens, et ils deviennent colons comme les autres, comme les Espagnols deviennent colons. Tout le monde devient colon partir des années 1940-1950.

Mais ce dont on ne se rend pas trop compte, c'est qu'un faisceau de facteurs (école, armée, travail, le test de la Grande Guerre) va rendre plus forte l'assimilation, non à la France de métropole, mais à une France complètement mythique, une France où il y a un mythe d'un côté et l'Algérie reste la terre. On peut comprendre, dans les années 1961-62, quand de Gaulle parle de l'autodétermination et de l'indépendance, que des personnes qui ont vécu en Algérie, dont les liens sont coupés avec les régions d'origine… Quels liens a l'Alsacien qui est venu en 1854 et qui est resté pendant un siècle en Algérie, qui ne connaît que la Méditerranée, le soleil, le dur travail, etc. en 1962 ? Il ne revient pas en Alsace. Donc ces Français qui se mélangent, il y a pas mal de mariages mixtes… le Français d'Algérie a été un Européen avant l'heure. Y compris entre chrétiens et juifs, il y a des mariages. Ça commence dans les années 1930, justement gagnées par les idées laïques, il y a une certaine distance par rapport à la religion et donc on l'admet. Il y a très peu de mariages avec les musulmans. Il y en avait 1 % en 1861, on en trouve 1 % en 1960. Entre juifs et musulmans, il n'y en a pas.

J'ai l'habitude de dire qu'en Algérie, on est tous frères : on va jouer au football, on peut même boire l'anisette ou la *boukha* en Tunisie, mais je ne te donnerai pas ma sœur, on ne sera pas beaux-frères. On est frères, mais on ne sera pas beaux-frères. Chacun reste chez soi. On est en Méditerranée. C'est valable de tous les côtés, on ne donne pas les sœurs quelles qu'elles soient. Si on a compris ça et si on a compris qu'il y a deux Algérie qui sont créées, une Algérie des côtes avec un million de Français d'origines diverses et un million de musulmans qui, eux, vivent ensemble et qui bénéficient des atouts de la modernité. (Alger, Oran, Philippeville, Bône, Constantine sont des villes très modernes au milieu du XX^{e} siècle). Toutes ces populations – et cela représente 2 millions de personnes - bénéficient des atouts de la modernité. Mais il ne faut pas oublier qu'il y a une deuxième Algérie qui est beaucoup plus au sud et que cette Algérie vit dans un état misérable. Camus fera des pages sur la Kabylie et au sud de la Kabylie, c'est terrible, on l'oublie parce que ces régions-là ne voient pas un Français. Ou bien, ils ont vu un Français qui était un administrateur qui passait par là. Parfois, vous avez des villages qui n'ont vu des Français qu'à partir de 1954. Donc il y a véritablement deux Algérie.

Du coup, on peut penser que l'Algérie avait créolisé ces personnes-là, elle les avait mises ensemble. La créolisation, c'est aussi le langage, des tournures, des expressions, etc. Elle les avait aussi enracinées dans un rapport particulier à la terre et à la mer qui n'est pas le même rapport qu'on peut avoir en France. Quand vous êtes en Algérie, la Méditerranée, c'est au nord. Quand vous êtes en France, la Méditerranée est au sud, on l'oublie, mais il faut le penser.

Cela veut dire un rapport particulier à la terre et à la mer, un attachement au milieu natal qui est bien plus fort que les origines paternelles, mais aussi dans un attachement avec une perception des couleurs et des odeurs complètement différentes qu'en France et qui pénètrent les corps et les âmes. On peut donc comprendre que 1962 est un événement traumatique et que cette perte de l'Algérie, dont ces Français pensaient être les seuls à aimer est ressentie comme un profond déracinement et un arrachement à la terre natale. Là, il y a une migration qui est pratiquement une migration de travail qui va donner une migration de peuplement, un attachement au sol natal et d'un coup, en 1962, un arrachement brutal au pays natal. La Fondation aura sans doute à se préoccuper de voir l'après 1962.

Je vous remercie.

BIBLIOGRAPHIE

- Jean-Jacques Jordi, Emile Temime et Abdelmalek Sayad Migrance, *histoire des migrations à Marseille*, tome IV, Edisud 1991.
- *Marseille et le choc des décolonisations*, Jean-Jacques Jordi, Emile Temime, Edisud 1995.
- *Les Harkis, une Mémoire enfouie*, Jean-Jacques Jordi, M. Hamoumou, Autrement 1999.
- *Alger* (tomes 1 et 2), Autrement 1999, 1962.
- *L'arrivée des Pieds-Noirs*, Autrement 1995.
- *De l'exode à l'exil, rapatriés et Pieds-noirs en France,* L'Harmattan 1993).
- *The collapse of World Dominion : the dismanting of the European colonial empires and its impacts on European politics and society, in Themes in Modern Europe*, vol. 4, Routledge Ed., Londres 2003,
- *De la comunidad espanola a la asimilacion francesa ; conflicto de identidades, Actes des Primeras Jornadas hispano-argelinas*, UNED Madrid, 27-29 janvier 1999, Madrid 2003,
- *Arrival, settlement and reception of Pieds-Noirs in Marseille, dans Actes du colloque Europe's Invisible Migrants, consequences of the colonists « return », New York University* - IFS, Amsterdam Press, New York 2002 ainsi que deux articles sur *les Pieds-Noirs et les Harkis* dans The Encyclopedia of migrations and minorities in Europe, Cambridge Press, 2011. (deux articles).
- *Idées reçues sur les Pieds-Noirs* au Cavalier Bleu, Paris 2009.
- *Les Valises sur le pont, histoire maritime du rapatriement de 1962* chez Marine Editions, Nantes 2009.
- *Dictionnaire de la France coloniale* (Flammarion) sous la direction de Jean-Pierre Rioux. 2011. A rédigé 11 articles pour cet ouvrage.
- *Un silence d'État, les Disparus civils européens de la guerre d'Algérie* chez SOTECA (diffusion Belin), Paris. 2011.

Roger Benmebarek

Merci M. Jordi. Vous avez dressé un tableau qu'on ne finirait pas de peaufiner et d'agrandir ; tant de peuplements, tant de peuples, peuvent se réclamer de leur présence en Algérie. Il reste encore à faire pour que ces mouvements migratoires qui sont pris les uns à côté des autres, familles, groupes, villages, soient considérés comme un ensemble cohérent. C'est ce que la Fondation tentera de façon scientifique, comprendre mieux ce qu'il y a derrière le déplacement de ces hommes et de ces femmes, déplacement quelques fois conçu comme sans-retour, et ceci explique l'après-62 et ses difficultés.

Les motifs pour aller en Afrique du Nord étaient souvent économiques, sociaux, et politiques aussi, - il y eut au moins deux périodes où on était obligé de quitter la France. Certains y voient d'ailleurs l'origine de l'appellation « pied-noir » des Français arrivés avec des chaussures vernies noires en Algérie. On l'a dit de ceux de 48 et d'autres mouvements politiques. Je ne suis pas sûr que ce soit exact. Personne ne tranchera jamais.

Venus de façons diverses et pour des raisons diverses, ils se sont retrouvés là-bas ; ils se sont croisés, ils se sont brassés, ils se sont aussi repoussés, parfois même déchirés. Ce qu'on n'a jamais quantifié, c'est combien de ces gens-là sont venus pour la « nation française ». Il n'y avait pas plus patriotes que les populations d'Algérie, venues de partout, dont certains n'avaient même jamais mis les pieds en France. Leur retour a été mal estimé par les différentes autorités depuis la Troisième république, pensant que le peuple de là-bas était dans une situation de non-retour. Prenons les choses comme on doit les prendre en 2012, objectivement. L'Algérie a été peuplée de beaucoup d'étrangers, mais elle a fait de bons Français.

Je vais passer la parole à M. Gérard Crespo. Encore un marseillais. Je le salue en tant qu'historien. Lui s'est intéressé aux Italiens. Il va nous présenter une étude comparative entre Italiens de Tunisie et Italiens d'Algérie.

ÉTUDE COMPARATIVE DES IMMIGRATIONS ITALIENNES EN ALGÉRIE ET EN TUNISIE

Gérard Crespo

Professeur au lycée international Marseilleveyre à Marseille

BIOGRAPHIE

Docteur en histoire et professeur en section internationale italienne au lycée Marseilleveyre à Marseille. Sa thèse, « Les Italiens en Algérie », a été éditée par les Presses Universitaires du Septentrion en 1998; il a publié avec J-J Jordi, Les Espagnols en Algérois, paru chez l'Atlanthrope. Il a participé à de nombreux colloques et a publié de nombreux ouvrages sur R. Randau (Cahiers de la SIELEC, Montpellier) Gabriel Audisio (Edisud).

L'INTERVENTION

Je vous remercie de me donner la parole et de m'avoir invité. Ceci étant, par rapport à l'intervention qui vient de précéder, c'est vrai que je voudrais insister sur une donnée. On parle beaucoup d'Algérie en tant que colonie de peuplement et en fait, l'Algérie a été une colonie de peuplement malgré elle, ou disons malgré les pouvoirs politiques français. Car au-delà des atermoiements de Paris entre 1830 et 1847, la France n'a jamais été en mesure véritablement, administrativement comme l'a signalé Jean-Jacques tout à l'heure, de fournir un peuplement dans le sens où il y a une particularité européenne qu'il faut souligner.

Au XIX^{e} siècle, la France est le seul des grands pays (Grande-Bretagne, Espagne, les États de la péninsule italienne et les États allemands) à avoir le taux de fécondité le plus bas. À ce titre, elle ne peut pas donner, contrairement aux Britanniques, aux Allemands, aux Espagnols et aux Italiens, une immigration. Les enfants français de France sont destinés à un pays qui s'industrialise puisque la France est un des premiers pays industrialisés d'Europe, donc elle n'est pas en mesure de fournir ce peuplement.

Ce peuplement, il va falloir le chercher ailleurs. Quelque part, on l'a cherché au début de la colonisation ; il y a une expression qui n'a pas été employée et qu'on employait encore il y a quelques années avec notre regretté Maître, Emile Témime: c'était migration désirée, migration non désirée. Je dirais qu'on a désiré une migration, c'est la migration du nord, la migration allemande et suisse. Pourquoi ? À cause de lieux communs, de réputations : l'Allemand est robuste, travailleur et sérieux. Tandis que l'Italien, l'Espagnol ou le Maltais, c'est le métèque. C'est dit dans les rapports de commissaires de police et d'administrateurs français en 1830, en 1840 et en 1850.

Je vais même aller plus loin. Les administrateurs avaient établi quasiment une hiérarchie de la migration, c'est-à-dire que l'Allemand ou le Suisse, c'était la migration noble. Ensuite, il y a eu l'Espagnol parce que c'est vrai que les Mahonnais avaient fourni la preuve de leur travail, surtout dans les années 1830-40 lorsqu'ils avaient servi d'auxiliaires à l'armée française (celle-ci avait besoin d'être fournie en céréales, en chevaux, etc). Donc l'Espagnol venait en tête de la hiérarchie méditerranéenne. Par contre, l'Italien c'est vraiment le métèque. Le Maltais arrive en bas de la hiérarchie, c'est le gardien de chèvres, il parle un idiome qui vaguement ressemble à l'arabe et il est donc méprisé.

Donc cette migration italienne et maltaise, c'est une migration non désirée. Pourtant, leurs ressortissants vont arriver. Je vais donc d'abord vous parler de l'Algérie parce que l'histoire de la Tunisie est particulière, et la migration y est différente.

Comme l'a souligné Jean-Jacques tout à l'heure, il n'y a pas de hasard. Avant 1830, il y a une tradition, des allers-retours entre la péninsule italienne – puisqu'il n'y avait pas encore d'Italie – et les rivages tunisiens et les rivages du littoral constantinois. C'est souvent une migration saisonnière, c'est une migration de pêcheurs qui, dès que l'armée française s'installe, va venir de façon beaucoup plus conséquente parce que l'armée française apporte une sécurité.

Avant 1830, il y avait bien des traités entre le dey et les royaumes de la péninsule, il y avait aussi des traités entre le bey de Tunis et les royaumes de la péninsule ; des traités parfois d'amitié ou de commerce, mais au gré des événements, il se pouvait que les populations locales oublient le traité et que quelques pêcheurs se fassent massacrer occasionnellement suite à des litiges.

Donc l'armée française va apporter une sécurité. Et en apportant cette sécurité, les Italiens vont venir d'abord sur le littoral est-constantinois. Là, c'est une migration saisonnière ; pourtant elle va mettre en valeur des villes comme la Calle, comme Collo, mais c'est une migration mal perçue pour une autre raison aussi : pour l'administration française, cette migration vient, mais n'apporte rien économiquement dans le sens où on s'installe sur le littoral, on arrive avec son propre matériel de pêche et on exploite les fonds. On fait des conserves sur place et on repart à la mauvaise saison à partir du mois d'octobre et on apporte le fruit de son travail sur la péninsule italienne.

C'est une migration qui vient souvent de Campanie, c'est-à-dire du royaume de Naples essentiellement, même s'il y a des gens qui viennent aussi du Latium. Quand on regarde les registres des bateaux, ce sont des populations qui viennent de ces zones-là. Seulement, il n'y a pas que des pêcheurs. Dans les années 1830-45, il y a aussi une migration de gens du bâtiment à tous les niveaux, c'est-à-dire architectes, maçons, manœuvres qui vont rénover l'architecture d'Alger et vont aussi contribuer à la mise en valeur de Blida. Par contre, ces gens-là restent en Algérie jusqu'en 1845-1846-1847.

Puis, parce qu'il y a une demande de la part aussi de l'armée française qui veut créer des routes, il y a donc une demande de terrassement et les Italiens vont apporter cette main-d'œuvre. Donc on a en gros, entre 1830 et 1845, une migration d'aller-retour en Algérie de pêcheurs et de marins et on a une migration de maçons, d'architectes et de terrassiers ainsi que d'entrepreneurs de travaux publics.

Jusqu'en 1845, cette migration est assez vivace, mais en 1847 vont se produire deux événements qui vont contribuer à ce qu'une partie des Italiens rentrent chez eux. Le premier est un événement dramatique, une épidémie de choléra qui renvoie les Italiens chez eux ou qui les décime. Le deuxième événement, c'est que les Italiens qui étaient des entrepreneurs, des maçons ou architectes s'intéressaient à l'achat et à la vente de bâtiments ; or il y a une grande spéculation foncière de la part de grands entrepreneurs français qui fait que les Italiens ne vont pas pouvoir suivre financièrement. Ils aspiraient à devenir propriétaires, à rester dans la région d'Alger, mais ils doivent rentrer.

Donc là, nous avons une première phase de la migration (1830-1847). Ensuite, il y a les événements de la révolution en France, la Deuxième république, il y a le départ des Parisiens dont on a parlé. Les Italiens restent chez eux, ils observent cela de loin. À partir de 1852 et 1853, Napoléon III, qui devient empereur, va nommer le maréchal Randon gouverneur. Cette nomination est très importante dans le sens où Randon va décider de lancer un très vaste programme de mise en valeur véritable de l'Algérie.

À partir de 1853, la France décide de rester et de construire des infrastructures et des villages de colonisation. C'est vrai que Randon essaie de faire appel aux Français, qui arrivent tant bien que mal, mais les Italiens, du coup, vont suivre, car il y a le bouche-à-oreille qui fonctionne : « on peut revenir en Algérie et on peut travailler à la mise en valeur de l'Algérie dans des domaines très différents ».

A partir de 1853, les Italiens qui arrivent viennent d'à peu près toute la péninsule parce qu'il y a aussi un lieu commun qu'il faut combattre, les Italiens viendraient surtout du sud et de Naples. C'est vrai, il y en a mais pas forcément tous. Ils viennent d'un peu partout : ils viennent de Rome, de l'Emilie-Romagne, du Piémont, de Turin et même du canton de Tessin en Suisse (canton italophone) et de Sardaigne. Contrairement aux idées, très peu viennent de Sicile pour s'installer en Algérie dans les années 1850-1880.

Donc, on va les retrouver dans, à peu près, quatre domaines. Le premier, c'est toujours la pêche avec quand même une prédisposition pour la pêche au corail sur le littoral constantinois dans laquelle ils vont exceller. En 1860, à peu près 90 % des bateaux corailleurs qui sont sur le littoral algérien sont « italiens » (napolitains ou romains).

Avec le secteur de la pêche, ils vont donc investir des secteurs proches ou parallèles qui sont, par exemple, tous les métiers de la mer, c'est-à-dire le métier d'aconier, de vendeur d'agrès, de vente de matériels de pêche, réparation des filets, etc.

Le deuxième secteur dans lequel ils vont intervenir, c'est le secteur du bâtiment et des travaux publics. Le troisième, c'est le secteur de la mine. Avec la mise en valeur de l'Algérie par Randon et ses successeurs, on exploite les mines de l'est du Constantinois. Là, on retrouve une population à la fois de Piémontais et de Sardes. Il y aura une sorte de répartition des tâches d'ailleurs et entre Piémontais et Sardes, il y a une spécialisation, les Piémontais étant plus astreints à l'extraction du minerai, ce qui est moins le cas des Sardes. C'est aussi une migration un peu particulière, donc c'est une migration qui se fixe, mais en même temps, comme il fait très chaud l'été, les mines ferment, car les conditions d'exploitation sont impossibles. Donc on assiste à une migration en aller-retour et les Sardes vont rentrer chez eux. L'été, ils vont travailler à des activités agricoles et ils reviennent l'hiver et au printemps pour les activités de la mine. Les Piémontais restent en Algérie et vont se louer sur des chantiers ou des travaux de terrassement.

Enfin, les Italiens vont investir tous les petits métiers urbains à Alger, Bône (actuelle Annaba), Skikda, etc. de cordonniers, de tresseurs de paille, de fabricants de chapeaux, etc. Ce sont des artisans, des commerçants.

Il y a un secteur où on ne les trouve quasiment pas en Algérie, c'est le secteur rural. Pourquoi ? D'abord, il y a le système des concessions en Algérie, concessions qu'on veut d'abord attribuer aux Français, ensuite à la migration « désirée », celle qu'on essaie de faire venir. Donc les Italiens en sont quelque peu exclus. Quand on les retrouve dans le monde de la terre, ils sont quand même très minoritaires. Au départ, ils sont parfois ouvriers agricoles. On les retrouve aussi dans un domaine un peu particulier, qui est celui du démasclage des chênes-lièges autour de Bône par exemple.

Parfois, mais très tardivement, à la fin du XIXe et au début XXe, quelques Italiens seront viticulteurs, parce qu'ils ont amassé une petite fortune. Par leurs travaux agricoles, ils vont réussir à acquérir quelques terres et on va en retrouver quelques-uns, mais ils restent quand même minoritaires.

Alors, il faut savoir que cette migration euro-étrangère en 1889 représente 50-50 de la population européenne de l'Algérie, c'est-à-dire qu'on a 50 % de Français et 50 % d'euro-étrangers. De mémoire, en 1889, on doit avoir 450 000 Européens, dont 10 % d'Italiens, sachant qu'on ne peut pas compter, bien sûr, les allers-retours qui ont été relativement nombreux.

À partir de 1889, les Italiens sont touchés par la loi de naturalisation et apparemment leur courbe démographique va diminuer. Je dis « apparemment » parce que le flux reste continu dans les années 1890-1910. Pourquoi ? L'Italie traverse une crise économique très grave qui fait qu'elle continue à avoir une immigration très importante qui se dirige vers l'Algérie, vers la Tunisie et vers l'Amérique du Sud, essentiellement vers l'Argentine ou l'Uruguay.

La migration italienne ne faiblit pas à tel point qu'à la fin du XIXe siècle, on a deux journaux partiellement en langue italienne (moitié en italien, moitié en français). Ce qui est assez étonnant parce que c'est vrai que ce n'est pas une population qui a priori sait lire et écrire. Le pourcentage d'analphabètes est élevé. Malgré cela, certains Italiens ont éprouvé le besoin de créer une presse italo-française. On a même une presse qui est italo-franco-espagnole à la fin du XIXe siècle (une page en italien, une page en espagnol, une page en français).

En 1914, face au conflit mondial ces Italiens vont répondre présents. La situation est un peu différente pour eux parce que les Espagnols ne sont pas concernés par la guerre, tandis qu'en 1914 l'Italie se proclame non intervenante dans le conflit, mais lorsque l'Italie intervient, les Italiens vont répondre présents massivement et vont montrer leur attachement à la patrie française.

Les années 20 voient le courant migratoire se tarir pour plusieurs raisons. D'abord, il y a la politique mussolinienne qui essaie de détourner le courant sur la Libye, c'est un semi-échec parce que la Libye est peuplée par 120 000 Italiens seulement. Mais il est vrai que Mussolini et le fascisme ont essayé de réorienter le courant migratoire en Méditerranée. Le fascisme sera quand même assez important dans le sens où il essaiera d'imprégner les Italiens et de mener une politique anti-française. À un moment donné, Mussolini aura même des visées sur le Constantinois. J'ajouterais qu'un journal italien va naître en Algérie à l'initiative du fascisme et qui s'appelle « Il Messaggero d'Algeri ». Le fascisme ne va pas réussir en Algérie, mais il va organiser, via les consulats et la presse, de grandes manifestations, de grandes fêtes pour rassembler les Italiens et pour les imprégner idéologiquement. Les archives et les textes du consul de Bône ou d'Alger montrent que les Italiens viennent aux fêtes, mais n'adhèrent pas au fascisme. L'échec de l'imprégnation au fascisme en Algérie auprès des Italiens montre bien que les Italiens restent viscéralement des Néos, c'est-à-dire intégrés à la nation française.

Leur nombre va ensuite se diluer. C'est vrai que la France réussit sa politique d'assimilation et dans les années 50, les Italiens sont moins de 10 000, la grande masse ayant été naturalisée. L'assimilation a si bien réussi que les descendants d'Italiens ont oublié qui ils étaient et d'où ils venaient. Cela veut dire que, lorsqu' on demandait en 1960, à la veille de l'indépendance, à un descendant d'Italiens « d'où sont venus vos grands-parents ? », il répondait « ils sont venus de Naples », c'est tout sans précision de localité, car il ne savait pas s'ils venaient d'Ischia, de Torre del Greco, de Torre Annunziata (localités de Naples qui ont fourni de gros contingents de migrants). Idem pour les Piémontais : venaient-ils de Biella qui a fourni énormément de maçons ? Venaient-ils de Turin ? Les descendants d'Italiens ne savaient pas non plus quand leurs grands-parents étaient venus : était-ce en 1860 ? En 1870 ? Cela veut dire qu'il y a une mémoire identitaire qui a été oubliée en 1962. C'est assez extraordinaire.

Il faut attendre les années 1970, l'exil et le fait de se retrouver après les traumatismes de l'exode dans les associations Pieds-Noirs, pour employer ce qualificatif, pour qu'il y ait une sorte de retour d'une quête identitaire avec la création d'une généalogie qui consiste à découvrir qu'on venait de tel endroit et on est allé retrouver de lointains cousins en 1975 et 1980. La migration italienne en Algérie se fond complètement, à un moment donné, dans un peuplement français.

Par contre, il est vrai que pour la Tunisie, c'est complètement différent à plus d'un titre. D'abord, la présence française en Tunisie arrive très tard puisqu'elle arrive en 1881. En 1881, quand les Français s'installent en Tunisie, il y a déjà 20 000 Italiens et 1 000 Français. Cela veut dire qu'il y a, depuis très longtemps, une présence italienne en Tunisie. Là, je serai un peu prudent dans mes mots et dans mon vocabulaire, je ne parlerai pas vraiment de courant migratoire.

Ce qui s'est passé, c'est que, les liens – et on l'a souligné à plusieurs reprises ce matin et tout à l'heure – entre la péninsule italienne et la Tunisie sont ancestraux, ils datent du Moyen-âge. Il y a des accords en Pise et Tunis par exemple. Outre ces liens ancestraux, je crois qu'on a cité ce matin Braudel et la « manche méditerranéenne » ; effectivement géographiquement c'est une manche, cela veut dire que c'est très étroit et il y a des allers-retours.

Et lorsque les traités de commerce du Moyen-âge vont être quelque peu battus en brèche par la piraterie et la course barbaresque, il s'institue un autre commerce entre Tunis et la péninsule italienne qui est le commerce du rachat d'esclaves, surtout entre Tunis et Cagliari. Cagliari stockant les prisonniers ottomans, turcs, arabes et Tunis stockant les chrétiens. Donc, il y a tout un courant d'échanges et lorsque la course, à la fin du XVIIIe siècle, s'épuise parce que les puissances françaises et britanniques vont peser sur Alger et sur Tunis pour y mettre fin et dire qu'il faut passer à un autre type d'économie et de commerce, le bey de Tunis va signer très tôt des accords commerciaux en 1816-1817 avec le royaume de Naples et le grand-duché de Toscane.

Alors, on va voir arriver toute une population qui vient donc du royaume de Naples, mais aussi de Rome, des Etats de l'Eglise, du grand-duché de Toscane, que je qualifierai de population de commerçants et d'élite, une élite militaire. Le bey, par exemple, va s'entourer d'officiers italiens pour encadrer son armée. Ce matin, Madame Benayoun a souligné l'apport des Livournais qui étaient déjà là pour certains depuis le XVIIe ou XVIIIe siècle, mais au XIXe siècle ils vont encore arriver plus nombreux à la suite de ces traités commerciaux.

Donc, on a les juifs livournais, on a des militaires, et puis l'Italie est secouée par des troubles politiques très importants et on est en présence d'une population d'immigrés politiques, d'intellectuels qui vont fuir à un moment donné la répression d'un régime autoritaire comme celui du royaume de Naples. On a aussi des francs-maçons qui vont quitter l'Italie consécutivement aux troubles politiques pour aller en Tunisie et y prospérer. J'ai oublié de citer le nom d'un armateur Italien, Schiafino, qui avait réussi en Algérie dans les années 1860-1870. Son alter ego en Tunisie est Rubatino, symbole du succès italien en Tunisie, qui a créé une compagnie maritime Tunis-Sfax avant de la prolonger de Sfax à Djerba.

Les Italiens s'installent, mais les Français sont en embuscade et en concurrence. Et lorsqu'il s'agit d'obtenir l'adjudication de la ligne de chemin de fer Tunis-Alger, ce sont les Français qui l'emportent au grand dam des Italiens, lesquels Italiens, lorsque les Français vont acquérir une deuxième adjudication, qui est celle de la ligne Tunis-La Goulette-La Marsa, vont faire en sorte de casser l'adjudication et vont acquérir d'ailleurs les droits sur la ligne quatre fois le prix qu'avaient payé les Français. Ceci pour vous dire l'envie et la pugnacité des Italiens pour s'installer en Tunisie.

Des associations culturelles se créent, par exemple la Dante Alighieri qui se crée en 1870. Mais il y a eu également l'arrivée d'un consul en 1876, qui est le consul Maccio, qui va tout faire pour faire en sorte « d'ouvrir un boulevard » à l'installation des Italiens en Tunisie. En 1881, ils sont environ 20 000.

Paradoxalement, le protectorat français va accélérer la migration italienne pour les mêmes raisons que pour l'Algérie, c'est-à-dire que lorsque les Français s'installent même si c'est un protectorat, ce n'est pas une colonie, le statut est différent, mais le souci de la mise en valeur reste le même, il y a le souci de la construction de chemins de fer, de routes, etc. Or, les Français n'ont pas de bras, cela reste une permanence. Qui va fournir les bras ? Ce sont les Italiens. Mais cette fois-ci, ce ne sont pas les mêmes Italiens. Si on avait une migration de « l'élite », qui venait de Rome, du Nord, du Piémont, etc…maintenant, on a affaire à une migration du sud, de la Calabre, de la Campanie, mais surtout de la Sicile à tel point qu'un député français en 1899 dit : « la Sicile entière se déverse sur le littoral tunisien ». Alors, on retrouve les Français et les Italiens face à face. Car il faut rappeler que la loi de naturalisation automatique de 1889 n'existe pas en Tunisie, et donc les Français vont alimenter ce qu'on va appeler un péril étranger parce qu'ils vont sans cesse avancer le problème du nombre.

Effectivement, les chiffres qui ont été annoncés tout à l'heure sont sous-estimés. Cela veut dire que Monsieur Dumont a vraisemblablement pris des chiffres officiels français, mais il faut savoir que les Français ont tout fait pour trafiquer les chiffres afin de minorer le nombre d'Italiens et majorer celui des Français afin de répondre aux inquiétudes de la presse et de la classe politique françaises. En 1919, il y a vraisemblablement 130 000 Italiens ; 180 000 en 1939 contre 65 000 Français au maximum.

La presse et les politiques français alimentent cette notion de péril étranger et Mussolini va s'en servir. On n'est pas dans la même situation assimilatrice de l'Algérie, à tel point que le fascisme en Italie peut attirer une partie de la population italienne à ses thèses qui sont anti-françaises. Seulement, le fascisme « marche sur des œufs » ; il est vrai qu'il est soutenu par une certaine élite, mais de l'autre côté, il y a ces fameux Granas, les juifs livournais, qui n'adhèrent pas à ses thèses.

Donc la Tunisie, entre 1920 et 1940, est traversée par des tensions multiples, tensions franco-italiennes, tensions entre Italiens eux-mêmes : sympathisants du fascisme et antifascistes. Car parallèlement, certains antifascistes de la péninsule italienne passent en Tunisie pour se réfugier et fuir les foudres des « chemises-noires ». C'est donc une Tunisie qui est écartelée en 1940.

En 1939, l'Italie proclame sa non-intervention et, le 10 juin 1940, elle attaque la France. Selon l'ambassadeur de France à Rome, c'est le coup de poignard dans le dos et cela entraîne des conséquences très graves. Dès que l'Italie déclare la guerre à la France, le gouvernement français réagit immédiatement : tous les chefs de familles italiennes sont arrêtés, embarqués dans des trains et menés dans des camps d'internement dans le Sud algérien. Ces chefs de famille vont revenir au lendemain des conventions d'armistice le 25 juin 1940, mais cela va provoquer une fracture entre communautés, c'est indéniable. D'autant que le gouvernement de Vichy, en place, commence à appliquer des mesures d'humiliation et de répression envers les Italiens, ce qui entraîne d'ailleurs déjà quelques départs, peu nombreux, vers la péninsule.

Les choses s'aggravent lorsque Pétain proclame, en octobre, les lois antijuives en France, lesquelles lois devaient être appliquées en Tunisie. Là encore, on va se retrouver avec un cas de figure assez paradoxal à savoir que le gouvernement italien, Mussolini, Ciano plus exactement se retrouve en première ligne pour défendre ces juifs livournais, ce qui est un clin d'œil de l'Histoire. Mais il faut préciser, que les lois antijuives, en Tunisie, ont été appliquées avec plus ou moins de légèreté vis-à-vis de la communauté italienne, moins vis-à-vis de la communauté juive française.

Cette fracture entraîne quand même des départs qui vont s'accentuer en 1943 avec la défaite italienne après la campagne de Tunisie, lorsque le général Mast qui se retrouve à la tête de la Tunisie va prendre des mesures très dures envers les Italiens. Les Italiens ne vont plus avoir aucun statut légal. Comme je suis un peu pris par le temps, je ne vous ai pas parlé des conventions de 1896 qui donnaient des droits et des privilèges assez importants aux Italiens de Tunisie. Mast va supprimer ces conventions et par la même occasion, les Italiens vont se retrouver dans une situation où ils n'ont plus aucune existence légale et juridique, même leurs biens vont être mis sous séquestre. En effet, contrairement aux Italiens d'Algérie, certains Italiens de Tunisie avaient prospéré dans le domaine agricole : certains étaient viticulteurs, oléiculteurs, etc.

Mast publie également un certain nombre de décrets d'expulsion à tel point que la communauté italienne voit partir un certain nombre de ses représentants. Le fait de ne pas avoir de statut légal a des conséquences très importantes ; les Italiens étaient relativement protégés par les effets des lois de naturalisation car les Français, en 1922, avaient essayé de naturaliser les petits-enfants d'Italiens qui étaient nés sur le sol tunisien, c'est-à-dire la troisième génération seulement ; or, en 1943 ces lois sont supprimées et à partir de 1943 jusqu'en 1947, tous les enfants d'Italiens qui vont naître en Tunisie sont de facto français car nés sur un sol français.

Il faut attendre 1947 pour que la situation se régularise entre les deux États. C'est en 1947 aussi que sont ouverts les camps d'internement parce que, dans ces camps, en 1940, on y avait mis les chefs de famille, qui étaient rentrés chez eux rapidement. Mais, en 1943, on y a interné les prisonniers de guerre italiens et des Italiens soupçonnés de fascisme aux côtés des réfugiés politiques espagnols, ce qui a provoqué d'ailleurs des cocktails explosifs dans certains camps d'internement.

En 1947, les camps se vident, les Italiens retrouvent un statut légal, certains sont français de facto et la communauté a quand même considérablement diminué. Il ne reste plus que 60 000 Italiens sur les 180 000 de 1939.

En 1956, c'est l'indépendance. Que font les Italiens ? Là, on se retrouve confrontés à un cas de figure quelque peu intéressant et curieux ; à savoir qu'en 1956, la France est confrontée aux premiers rapatriements. On parle beaucoup de 1962, mais en 1956 voit déjà partir des Français de Tunisie et des Français du Maroc. Que font les Italiens ? Certains Italiens vont choisir la France et ne vont pas rentrer en Italie. Pourquoi rentrer en Italie ? Le terme est faux puisque certains ne connaissaient pas du tout l'Italie. Pourquoi choisir la France ? Pour plusieurs raisons.

Certains ont des enfants français, ceux qui sont nés entre 1943 et 1947. Certains sont plus séduits par ce qu'on peut appeler les « Trente glorieuses françaises » qui s'amorcent déjà. Certains n'ont plus aucune attache avec l'Italie puisqu'ils étaient en Tunisie depuis 150 ans. On parle français, parfois on appartient à une certaine élite, on a pu parfois retrouver les biens mis sous séquestre consécutivement à un certain nombre de procès qui ont été entamés et gagnés dans les années 1952-1953 par les propriétaires qui avaient perdu leurs biens. On choisit donc la France. Assez curieusement, cette communauté italienne va complètement se désagréger et j'ai deux exemples d'intellectuels et je terminerai là-dessus.

Le premier, c'est un écrivain qui vit toujours, qui s'appelle Adrien Salmieri. Il appartient à une très vieille famille qui était là même avant le XIX^{e} siècle. Salmieri choisit la France et écrit toute son œuvre en français. Il nous laisse un monument qui s'appelle La chronique des morts que je vous invite à lire, paru chez Julliard en 1974 et qui a été réédité chez Omnibus récemment il y a deux ou trois ans.

L'autre exemple est moins connu et dont la famille va se séparer complètement. C'est un poète qui s'appelle Mario Scalesi qui meurt en 1922. Il fait partie de la migration de miséreux, de Siciliens qui s'est déversée dans les années 1890-1900 et Scalesi va aller à l'école française parce qu'il ne peut pas payer l'école italienne – l'école italienne lui est interdite ; il écrit toute son œuvre poétique en français. Il est sicilien, il meurt non pas à Tunis, mais à Palerme parce qu'il ne peut pas, en tant qu'Italien, avoir accès à l'hôpital français, on le renvoie sur l'hôpital de Palerme. Les descendants de Scalesi se sont partagés. Une partie de la famille vit à Rome aujourd'hui et l'autre partie vit dans le sud de la France à Arles et à Toulouse. C'est le symbole du déchirement de cette communauté italienne de Tunisie qui a vécu un destin complètement différent de la communauté italienne d'Algérie et c'est pourquoi j'avais proposé de les dissocier.

Je vous remercie.

BIBLIOGRAPHIE

- *Les Espagnols dans l'Algérois, 1830-1914* Editions de l'Atlanthrope, Juillet 1991.
- *Les Italiens en Algérie*, Presses Universitaires du Septentrion, 1998.
- *L'arrivée et l'installation des Pieds Noirs à La Seyne-sur-Mer et dans le Var en 1962*, in les deux rives de la Méditerranée date de publication : mardi 20 mars 2007.
- *Les Européens voyageurs, de l'Europe du Sud vers le Maghreb puis vers la France, 1830-1962* in Mémoire Maritime du Rapatriement. Journée d'Etudes du 19 avril 2009.
- *Les Valises sur le pont,* collab. sous la direction de Jean Jacques Jordi, Christelle Harrir et, Aymeric Perroy, French Lines 2009.
- *L'Algérie et la France*, collab. dictionnaire sous la direction de J. Verdes-Leroux, Laffont 2009.
- *Les rapatriements dans le Midi de la France, entre Histoire et Mémoire*, Mémoire de notre Temps, 2010

Roger Benmebarek

Merci, M. Crespo. Encore une fois, nous avons été impressionnés par ce que vous nous avez appris, avec l'envie d'aller plus loin sur chaque piste ouverte. C'est fou, le nombre de pistes ouvertes aujourd'hui ! Il s'impose à la Fondation de poursuivre cette compréhension des mouvements qui se sont produits de l'autre côté de la méditerranée. Chacun a pu réagir différemment ; parce que nous sommes différents. Pour moi, ce sont des souvenirs d'enfance, du lycée. J'avais retenu les divisions dans l'esprit des gens à un moment, en Algérie, entre 1940 et 1945, avec la guerre, les nazis et les Italiens de Mussolini. Il y avait, osons le dire, entre les gosses des distinctions : « toi, tu es Italien », « toi, tu es Kabyle »… On portait attention, en Algérie, aux origines ethniques, peut-être trop. Mais en 1962, tout le monde a été considéré comme Français ; des rapatriés français ont regagné la France.

Il y eut aussi les grandes compagnies étrangères qui jouèrent un rôle dans la colonisation, comme la Compagnie genevoise. Celle-ci était chargée de bâtir des villages, des centres de colonisation et cela n'a pas toujours réussi. Je pense à la compagnie genevoise dans la région de Sétif, parce que ma thèse porte sur cette région. La situation des compagnies fut difficile à un moment ; à tel point que quand le ministre de l'Intérieur est venu en 1945 visiter la région endeuillée par les émeutes de 1945, certains lui ont demandé « est-ce qu'on ne pourrait pas redistribuer les terres de ces compagnies ? » La réponse, je crois, fut qu'il y avait des conventions entre la Suisse et la France qui interdisaient de le faire !

J'aurais souhaité que la colonisation de peuplement de l'Algérie se fasse avec plus d'amalgame, plus de conviction de la part des autorités nationales, dans une perspective d'ensemble et de durée. Pourquoi des colonies d'Aveyronnais – j'ai été préfet de l'Aveyron - et d'autres colonies, des Basses-Alpes, dirigées, non pas vers les Etats-Unis ou l'Algérie, mais vers l'Argentine, ont-elles réussi ? Je pense à la ville de Piguë, devenu totalement argentine, mais où les rues ont des noms français. Ce sont des questions auxquelles il faudrait trouver réponse.

Il y a maintenant une pause. Nous entendrons ensuite un intervenant qui vient d'arriver.

[Pause]

Je vais passer la parole au dernier intervenant de cette séance que je préside, M. Abderrahim Hafidi, un ancien de l'Institut d'études politique de Paris. Il enseigne l'histoire du Maghreb contemporain à l'INALCO, (lorsque mon père y était, cela s'appelait Langues O'). M. Hafidi va nous orienter vers le Maroc qui est dans notre sphère d'intérêt. La Fondation, ce n'est pas que la France et l'Algérie : c'est aussi le Maroc et la Tunisie. Son exposé sera un rappel du passé, mais aussi en lien avec le présent. L'exposé s'intitule : « L'islam dans la société marocaine contemporaine ».

L'ISLAM DANS LA SOCIÉTÉ MAROCAINE CONTEMPORAINE

Abderrahim Hafidi

Chargé d'enseignement à l'INALCO

BIOGRAPHIE

Le professeur Abderrahim Hafidi est un ancien élève de l'Institut d'Etudes Politique de Paris (Sciences Po).

Politologue, il enseigne, « l'histoire du Maghreb contemporain » à l'INALCO/Langues O.

Il a dispensé un enseignement sur l'« Islam politique et imaginaire religieux » à la NewYork University In France de 1999 à 2004.

Consultant auprès de plusieurs médias français sur les questions de l'Islam politique, il anime, depuis 1999, l'émission « Islam » sur France 2.

L'INTERVENTION

D'abord, merci infiniment de m'accueillir et je ne sais pas si vous avez bien fait de me laisser la parole en dernier. Depuis tout à l'heure, je suis en train de scruter les regards de ceux et celles qui sont là pour savoir s'il y avait des Marocains. J'ai la certitude au moins qu'on est deux. Il y a d'abord son excellence l'ambassadeur de France, représentant l'Ordre de Malte, avec qui je partage cette passion de ce pays et s'il y en a d'autres, ça sera la valeur ajoutée de cet après-midi.

On vient de le dire justement, le Maghreb n'est pas seulement l'Algérie, même s'il y a un imperium dans l'histoire de France où l'Algérie occupe une place volumineuse au regard de l'histoire, de la mémoire et de ce que la France et l'Algérie ont partagé : une lourde histoire, une histoire où il y a de l'actif et du passif, deux mémoires mobilisées, des rancunes renfermées, des blessures ou des feux mal éteints. Espérons qu'un jour les pompiers de l'histoire retrouveront le chemin justement de ces blessures pour pouvoir les colmater, car ce sera l'intérêt de tous. Mais moi, je vais vous parler du Maroc. C'est tout ce que je sais faire pour le moment.

Le Maroc est un pays – disons – à tous égards particulier. C'est le maréchal Lyautey qui disait partout « gouverner, c'est prévoir, mais au Maroc, gouverner c'est pleuvoir ». C'est dire à quel point ce n'est pas seulement une formule toute faite. Ce qui caractérise l'identité et la personnalité marocaine, c'est d'abord l'imprévu, ce sont les incertitudes dans l'Histoire, mais c'est surtout la capacité de négocier tous les tournants de l'Histoire avec le compromis qu'il faut. C'est une caractéristique j'allais presque dire anthropologique, pardonnez-moi ce terme, qui caractérise cette personnalité dont je vais essayer de parler parce que l'Histoire nous explique précisément pourquoi les tournants ont été négociés de façon en tout cas moins douloureuse qu'ailleurs.

Le maréchal Lyautey arrive en 1912 avec évidemment une expérience amère en Algérie, il avait un champ de comparaison. Il arrive au Maroc et il trouve ce pays totalement en phase avec lui, avec son identité et son parcours. Le maréchal Lyautey est un Lorrain qui appartient à une vieille bourgeoisie catholique et il va retrouver au Maroc une vieille monarchie où la royauté est le symbole du pays. Première rencontre.

Deuxième rencontre : il était pratiquant croyant et il trouve au Maroc une très forte imprégnation du religieux et de la religion. Ça va énormément le marquer dans sa façon de gérer le protectorat. Bien sûr, ce n'était pas un enfant de chœur, il était là-bas d'abord pour dominer, asseoir l'autorité du protectorat. Mais le rapport au religieux va être déterminant pratiquement dans l'histoire contemporaine du Maroc. Personne ou presque ne sait que lorsque vous allez au Maroc, quand on n'a pas le caryotype de musulman comme disent les biologistes, vous n'avez pas le

droit de rentrer dans une mosquée et on vous dit que l'islam l'interdit. Or, l'histoire est beaucoup plus prosaïque, beaucoup plus simple que cela. C'est le maréchal Lyautey qui, par un décret du protectorat de la résidence, va interdire à tout non-musulman de pénétrer dans un espace sacré religieux et musulman parce qu'il avait une conviction, à savoir que nous sommes dans un pays dont il faudrait respecter les valeurs centrales comme il fallait respecter ses valeurs centrales à lui.

D'ailleurs, sur le plan architectural, quand vous allez au Maroc – et c'est une particularité – dans les grandes villes dites impériales comme Rabat, Marrakech, Fès, Tétouan, vous avez toujours deux espaces urbains. Vous avez ce qu'on appelle la médina, puis il y a une sortie en douceur et vous avez ce qu'on appelle la nouvelle ville, la ville européenne. Sur le plan architectural, il a voulu aussi ne pas toucher à cette personnalité, et c'est aussi un peu Lyautey. Je ne veux pas faire du tout la géographie ni l'oraison funèbre de Lyautey, je crois que d'autres se sont largement attelés à cette tâche, mais il faut savoir que la place du religieux a été une constante dans tous les rapports que l'extérieur a entretenus avec le Maroc, car c'est un pays profondément spirituel, je ne dirais pas religieux.

Toute approche de la question religieuse au Maroc nécessite obligatoire qu'on suit le vent du large, c'est-à-dire s'inscrire dans ce que notre maître Fernand Braudel appelait la longue durée. Cela veut dire inscrire cette généalogie religieuse dans un champ historique qui remonte à douze siècles. On ne peut pas expliquer le rapport entre le religieux, le spirituel et le politique si on ne remonte pas à ce qu'on appelle la question de l'origine qui est très souvent à l'origine de toutes les questions, c'est-à-dire ce mélange, cette interférence entre ceux qui occupent la terre, c'est-à-dire les Berbères et ceux qui vont venir de l'Orient porteurs de ce message de l'arabité et de l'islamité.

Or, premier constat et déjà la première différence notoire avec le voisin ou les voisins immédiats. À la différence par exemple des Berbères, puisque c'est de ceux-là qu'on parle, qui sont les premiers habitants de ces pays... D'ailleurs, je n'ai jamais compris pourquoi l'appellation kabyle remplace le mot berbère, c'est une appellation, à mon avis, de conjoncture, de commodité alors que la berbérité est une histoire, une identité et un marqueur historique dont il faudrait être le porteur sain comme toute maladie saine. Car l'identité est aussi une forme de maladie, il faudrait tout simplement savoir se soigner.

L'identité berbère au Maroc, contrairement à l'identité et au peuple berbère algérien et tunisien, ne va pas connaître ni romanisation ni christianisation. Cela veut dire que la berbérie marocaine va immédiatement être transplantée dans une culture musulmane. Autrement dit, la rencontre entre les Berbères et l'islam ne sera pas une rencontre marquée par ce marqueur chrétien qui sera d'ailleurs l'apanage de la berbérité. D'ailleurs, c'est aussi l'autre élément qui va caractériser la berbérie ou le berbérisme au Maroc dans sa rencontre avec cette nouvelle identité qui sera transplantée, enracinée et ancrée dans le paysage marocain, c'est que – encore une fois un autre élément de singularité – à aucun moment de l'histoire, les Berbères au Maroc n'opposeront une résistance face à l'avènement de l'islam. Ce n'est pas le cas ailleurs quand on sait qu'en Algérie, on a bien vu des mythes fondateurs comme Jugurtha et Kahina. Ce sont quand même des leaders historiques dont on voit aujourd'hui même le marqueur dans les prénoms que portent encore les enfants dans les familles d'origine algérienne.

Je ne dirais pas qu'il n'y avait pas de résistance, mais ça n'a pas du tout marqué ni l'histoire ni la mémoire de ces peuples.

Donc il y a une rencontre d'une certaine façon pacifiée, à la faveur – je crois – d'un homme. Car dans l'Histoire, il faut toujours scruter la qualité et l'intelligence des hommes, ce sont eux qui font l'Histoire. C'est le premier sultan, l'unificateur et le constructeur du premier État marocain qui est Moulay Idriss, Idriss I, Idriss le Grand, qui est aujourd'hui enterré à quelques kilomètres de Fès. D'ailleurs, le petit village s'appelle Moulay Idriss. Son fils, est enterré à Fès dans le grand mausolée.

Moulay Idriss va réussir le premier compromis. Bien sûr, quand on raconte les faits historiques, vous comprenez très bien que les choses ne se sont passées exactement d'une facilité étonnante comme cela, mais en tout cas les grandes étapes du Maroc se sont construites aussi sur cette capacité de ce sultan venant de Moyen-Orient, issu bien sûr d'une grande famille de Damas, qui est venu s'installer en fuyant l'empire abbasside. Il est donc enraciné dans ce pays, ce qui est considéré comme l'identité insécable des Arabes, c'est-à-dire la nouvelle identité qu'est l'islam.

Donc le premier compromis va être celui que va construire ce premier sultan et on vient récemment de célébrer le douzième siècle de la fondation de la ville de Fès et donc la Fondation de

l'État du Maroc. Le hasard ne fait pas les choses puisque lorsque vous voyez où se trouve la première capitale impériale du Maroc, capitale qui est restée tout au long de l'Histoire avec évidemment des moments de fluctuation comme avec Marrakech et les Almoravides. C'est encore une fois Lyautey qui va déplacer, en 1913, la capitale de Fès vers Rabat parce qu'il considérait que Fès est une ville spirituelle et qu'il faut qu'elle garde un peu cette originalité. Le fait que Rabat soit la capitale, c'est encore le maréchal Lyautey qui va l'installer.

D'ailleurs, à quelques kilomètres de Rabat, se trouve une petite ville qui s'appelle Kénitra, qui s'appelait Port-Lyautey puisqu'on a installé aussi un port. Donc cette genèse de l'État marocain s'installera à Fès, or cette ville se situe à quelque 45 kilomètres du Moyen-Atlas, c'est-à-dire qu'on est au cœur même du pays berbère et on est pris en tenailles entre les deux régions du Moyen-Atlas, c'est-à-dire le Moyen-Atlas haut et le Moyen-Atlas en direction de Rabat, Khémisset, etc. Donc vraiment la berbérité est au cœur de la construction de l'État marocain et l'arabité et l'islamité sont les vecteurs et les leviers qui vont porter cette culture et ce brassage. Les historiens l'appellent le compromis historique, qui va continuer assez longtemps.

Ceci est – je dirais – le premier marqueur qui va déterminer cette longue histoire de la rencontre entre l'identité première et la deuxième forme d'identité que les Marocains vont avoir.

La deuxième particularité – et c'est une particularité singulière – c'est aussi le hasard de l'Histoire ou plutôt la coïncidence entre un pouvoir fort central et une volonté d'hégémonie, c'est le fait que le Maroc sera le seul pays du monde musulman à avoir échappé à la domination ottomane turque. Donc les Turcs vont vouloir envahir le Maroc et vont s'arrêter aux confins de ce qu'il est convenu aujourd'hui d'appeler la frontière maroco-algérienne qui n'était pas véritablement la frontière à l'époque et je me demande même si, aujourd'hui, cette frontière est une vraie frontière tellement ces deux pays s'entrelacent, se sont rencontrés, se sont mêlées et comme disait le psychanalyste Gérard Miller lorsque je lui ai demandé pourquoi il y a une telle bagarre entre le Maroc et l'Algérie, il m'a répondu « c'est parce que vous vous ressemblez tellement qu'il va falloir qu'un jour vous vous départagiez ». Au moins, il y a une bagarre qui vous permet de savoir qui est qui parce que vous êtes tellement proches que trop de promiscuité crée de la proximité et crée du conflit.

Les Turcs vont donc se casser les dents contre un grand sultan de l'époque et le Maroc avait ce grand sultan qui était le plus puissant, qui est contemporain de Louis XIV, qui s'appelle Moulay Ismail qui a régné pendant près de 54 ans et qui était un des rois les plus puissants de l'époque et va donc arrêter l'hégémonie turque. Il avait même des rapports extrêmement ombrageux avec Louis XIV puisqu'il y avait des correspondances et des rencontres. On dit même, et les historiens l'attestent, qu'il avait demandé la main de la fille de Louis XIV. Celui-ci évidemment pour les raisons que vous pouvez imaginer n'a pas répondu favorablement et lui a envoyé je-ne-sais-pas combien de cadeaux. Évidemment, le sultan avec l'orgueil qu'il avait renvoyé les cadeaux que Louis XIV lui avait remis avec le double des cadeaux, sauf que Louis XIV les a parfaitement reçus et ne les a pas du tout renvoyés. Évidemment, seule la diplomatie nous expliquera peut-être quel est le secret de cette retenue.

On est bien devant deux singularités, d'abord la singularité de l'arrivée de cet islam, de cette rencontre, de ce brassage avec les populations autochtones dites autochtones endogènes. On est également devant cette particularité qui est donc l'offensive manquée des Turcs qui n'ont absolument pas réussi à soumettre le pays à leur domination. Le Maroc restera longtemps isolé et je crois qu'à ce moment-là, en tout cas le grand historien Abdellah Laroui l'explique très bien dans sa fameuse synthèse de l'histoire du Maghreb, il dit : « c'est probablement à ce moment-là que le Maroc va se tourner vers l'Europe », car il donnera le dos à l'Afrique pendant longtemps et verra du côté de l'Europe et notamment l'Andalousie, l'Espagne et ensuite la France puisque l'Histoire sera aussi à ce niveau-là extrêmement intéressante.

Troisième caractéristique puisqu'on est dans ce qui pourrait distinguer le Maroc pour montrer un peu la capacité de ce pays ou en tout cas ses faiblesses. Quand je dis capacité, ce ne sont pas forcément ses faits et ses forces, mais c'est aussi sa fragilité, ses faiblesses. Tout ceci fait la longévité de la dynastie. Il y a là presque un miracle dynastique au Maroc. Il y a une continuité de dynastie qui a évidemment connu des ruptures, mais elle n'a jamais connu de véritables fractures et d'interruptions brutales qui remettraient en cause justement la légitimité. On est dans ce que Ibn Khaldoun, le grand sociologue et historien, appelle l'esprit du corps.

Cela veut dire que nous sommes dans des civilisations quoi naissent, qui prospèrent, qui arrivent

au firmament, avant de s'effondrer. Mais en s'effondrant, elles créent elles-mêmes les conditions de leur propre reproduction. Je crois que nous sommes devant cette loi de l'Histoire qui est justement cette revitalisation dynastique qui a été extrêmement puissante. Évidemment, il y a les Idrissides, les Almoravides, les Almohades qui étaient quand même une des dynasties les plus puritaines, les plus fondamentalistes, mais le Maroc a réussi d'une certaine façon à s'accrocher puisqu'il y avait aussi un autre modèle qui était en même temps fonctionnel et constituait l'autre référent, qu'était l'Andalousie.

On sait très bien que l'Andalousie a constitué le contre-champ comme on dit à la télévision. Cela veut dire l'autre image qui permettait de relativiser, voire même d'enrichir l'existentiel. Donc, cette continuité dynastique va, à la faveur de la grande dynastie qui est là depuis le XVIe siècle, qu'on appelle la dynastie alaouite… rien que le nom permet de resituer l'ancrage dynastique et surtout l'appartenance chérifienne, c'est-à-dire à la maison du prophète puisqu'Ali est le quatrième calife et gendre du prophète. Cette dynastie alaouite va pratiquement traverser toutes les tempêtes de l'Histoire. Elle va réussir à chaque fois que le Maroc affronte les tempêtes à la fois à l'intérieur, car le Maroc, contrairement à ce qu'on croit, n'a été définitivement scellé comme nation qu'à la fin du XIXe siècle.

Paradoxalement, ô miracle, c'est la France qui va y contribuer largement en croyant qu'elle rendait service à l'empire colonial, elle rendait service à l'histoire du Maroc et à la nation marocaine puisqu'elle va unifier le pays par la mise en place de structures, de routes, de moyens de transport.

En cela, le Maroc, ce qui était impossible d'unifier compte tenu de l'éparpillement tribal, car le Maroc est un pays montagneux d'abord, rural, etc. la monarchie va d'une certaine façon constamment être poussée à la négociation et au compromis d'où d'ailleurs ce caractère dont je parlais au départ que le Maroc est d'abord le pays du compromis.

Un petit exemple qui peut être anecdotique, mais qui en dit long sur la psyché d'une nation. Quand vous êtes au Maroc et que vous conduisez sur une route ou une autoroute, vous êtes toujours frappé un dilemme, celui de voir les gens conduire au milieu et vous ne comprenez pas pourquoi. Vous avez l'impression que c'est agaçant. Pas du tout, c'est un trait anthropologique. Cela veut dire que le Marocain quand il conduit, la décision sera prise à la dernière minute en fonction du compromis qu'il va passer. S'il faut tourner à droite, il n'est pas du tout tranché depuis le début, car trancher, c'est d'une certaine façon perdre une occasion de négocier. Il attend la dernière minute pour négocier le tournant. Ça crée quand même pas mal d'accidents, mais ces accidents répondent à d'autres accidents de l'Histoire, c'est-à-dire la construction du compromis comme règle du jeu et comme culture politique de négociation et de transaction que le Marocain a toujours passé.

D'ailleurs, quand vous parlez à des Marocains, la première chose qu'ils vous disent lorsqu'un malheur les frappe ou lorsqu'on est devant une échéance assez dure: « celui qui n'a qu'une seule porte, que Dieu la lui ferme ». Autrement dit, il n'y a jamais qu'une seule porte, il y en a plusieurs. Il n'y a pas de problème, il y a une solution à chercher. C'est d'une certaine façon un optimiste historique, qui n'est pas du tout un optimisme congénital. C'est une écriture de l'Histoire, c'est une personnalité forgée dans la dureté, dans la cruauté du temps, dans la pauvreté parce que le Maroc a longtemps été un pays pauvre. Donc l'histoire du Maroc, c'est un peu l'histoire d'un pays qui a su construire ce qu'on peut appeler la culture du compromis. Cette culture, nous allons la retrouver tout au long du XIXe et du XXe siècle.

Pour ne pas continuer à trop vous importuner avec les détails, je dirais que le XXe siècle sera un tournant extraordinairement important pour le Maroc. À ces ruptures dont je viens de parler viendra s'ajouter la Fondation de l'État. Je crois que la création de l'État va totalement changer le rapport entre religion et politique parce que, dès lors qu'une société est régie par les producteurs du sacré que sont les oulémas, les savants et les hommes de la religion, la loi est le produit de ces hommes. Mais lorsque l'État est arrivé, il est devenu d'une certaine façon le concurrent, il est devenu le producteur central des valeurs de la société. Il est donc devenu le producteur de la norme et de la loi. Là, la mise en crise de ce système religieux, comme étant le seul détenteur de la norme, de la loi et de la vérité religieuse, va plonger le Maroc dans une double crise.

La première, c'est d'abord la crise de la légitimité des religieux qui ne seront plus les seuls à dicter la loi puisqu'il y aura un État qui va s'imposer. Deuxièmement, la question coloniale qui va imposer au Maroc, non pas seulement de gérer, mais également d'inventer des modes de résistance qui seront des modes de résistance modernes.

Ce qu'il faut reconnaître aux pays du Maghreb et je crois que les historiens le soulignent, mais on a rarement insisté sur ce point, c'est que si les Maghrébins ont obtenu leur indépendance, ce n'est pas en s'appuyant sur le socle religieux. C'est en renvoyant à la puissance coloniale ses propres valeurs.

C'est au nom de la liberté, du principe de l'égalité, du principe de la sécularisation que les pays du Maghreb ont réussi à contrer ce qu'on peut appeler l'hégémonie coloniale. Il ne faut jamais l'oublier parce que le religieux a été un support, il n'a pas été l'âme de l'indépendance. Donc nous verrons tout au long du XXe siècle, et surtout au moment où l'indépendance sera réclamée, un nouveau changement dans le rapport entre politique et religieux lorsque la France va d'une certaine façon unifier la résistance marocaine en envoyant le sultan Mohamed V en 1953 à l'exil. Là, la pire des erreurs que la colonisation a faites, c'est d'avoir reconstruit une légitimité que la monarchie avait perdue pratiquement tout au long de ce siècle.

Elle va donc unifier la résistance, va relégitimer la monarchie et va donc unifier monarchie et résistance politique, notamment à travers le parti de l'Istiqlal, le parti de l'indépendance. D'ailleurs, nous attendons avec impatience la constitution du nouveau gouvernement sous l'égide de Monsieur Abdelilah Benkirane, du PJD et le parti Istiqlal a déclaré hier qu'il fera partie de l'aventure, qu'il sera donc membre de ce gouvernement. J'en dirai tout à l'heure un mot si vous le permettez.

Donc il y a ce cycle important, celui de l'unification de la résistance et donc la reprise en main d'une monarchie qui était d'une certaine façon discréditée, car elle était accusée, à tort ou à raison, d'avoir un peu laissé la colonisation s'installer. Cette relégitimation par l'exil et la souffrance va unifier la résistance. Cette quête de l'indépendance se réalisera en 1956 – ça fait exactement 55 ans – et va donner au pays un nouveau souffle.

Autre particularité absolument importante et décisive : dans les années 50 et surtout dans les années 60 et 70, le mot d'ordre dans tous les pays du tiers-monde était l'indépendance… Nous sortons évidemment ce qu'on appelle l'enthousiasme du combat pour l'indépendance. La mobilisation d'idéologie porteuse de sens, la mobilisation des utopies des sociétés égalitaires, etc, c'était le parti unique. Or, le Maroc va faire un choix totalement différent le choix du multipartisme. Attention, ce n'était pas un choix au sens du désir de Freud. C'était un choix que le monarque a été obligé de faire, mais c'est une trouvaille historique, celle de faire éclater le parti de l'Istiqlal dans lequel cohabitaient la bourgeoisie urbaine, mais aussi ce qu'on appelle les classes laborieuses et les paysans. Cet éclatement se fera à la faveur d'un multipartisme qui va s'installer et là, ce multipartisme va inaugurer un autre cycle de l'Histoire.

Pour le moment, on est dans les années 50 et 60, contrairement à d'autres pays, à l'Égypte notamment, la question d'un islam mobilisé comme facteur politique n'existe pas. Pourquoi ? Tout simplement – et c'est aussi une façon de définir la culture politique marocaine – c'est que la question de l'islam est posée à l'échelle de toute la société, c'est-à-dire que tous les Marocains se veulent, se reconnaissent, se désirent comme musulmans. Donc, il n'y a pas de monopole de la religiosité, il n'y a pas un monopole de la parole sacrée, c'est ce qui va se passer en Égypte, c'est ce qui va se passer en Algérie puisqu'on verra qu'en Algérie, une partie de la société sera considérée comme athée, car oublieuse de ses valeurs centrales, etc.

Ceci ne va pas se produire au Maroc. Et dès 1962 qui est une date absolument charnière, lorsque le monarque marocain soucieux de relégitimer son pouvoir par le recours aux urnes, car c'était le référendum pour la nouvelle constitution, c'est la classe politique marocaine, c'est un des fondateurs de l'armée de libération nationale marocaine, le docteur Al Khatib qui va donc lui suggérer d'introduire, dans la constitution marocaine, ce qu'on appelle le principe de la commanderie des croyants. La fameuse phrase « le roi comme commandeur des croyants » n'est pas du tout une invention de la monarchie, c'est une invention de l'opposition qui va donc l'introduire.

Le docteur Al Khatib avec la collaboration et la complicité d'Allal Al Fassi, le dirigeant historique du parti de l'indépendance, va d'une certaine façon relégitimer religieusement ce que le monarque ne cherchait pas. Bien au contraire, il était dans une soif de retrouver cette légitimité politique. Donc, on est dans une configuration tout à fait nouvelle et pendant toutes les années 60 et 70, il va y avoir d'un côté un multipartisme, mais quand même travaillé par une société très autoritaire, un monarque en l'occurrence Hassan II, dont je n'ai pas besoin ici de dire tout le bien que les uns et les autres pensent, compte tenu de la façon dont il a géré le pays.

On peut dire rétrospectivement que ce roi a maintenu le pays dans un autoritarisme absolu, parfois même brutal et cruel. Cela dit, lorsqu'on prend un peu l'Histoire de façon rétrospective, on

voit bien que la gestion de la question religieuse, c'est-à-dire la manière dont il a accaparé en tant que producteur exclusif de ce qu'on appelle les valeurs religieuses centrales, aujourd'hui d'une certaine façon, c'est le produit de son travail. Je m'explique.

Lorsque dans les années 70 apparaît un personnage qui s'appelle Abdessalam Yassine qui est un personnage extrêmement charismatique, qui est un ancien soufi qui va devenir le leader de la contestation islamiste radicale et qui va, au nom de la maison du prophète, contester la légitimité du roi. Hassan II était très affaibli, on sort de deux coups d'État de 72 et de 73, on est dans la gestion de ce que le monarque appelle la question nationale, c'est-à-dire la question du Sahara. Nous sommes dans une monarchie affaiblie, avec une gauche extrêmement dopée. On est dans une extrême gauche au lendemain de mai 68. Ce paysage politique va permettre au roi Hassan II d'être habile et de montrer sa capacité à comprendre le jeu politique marocain, de comprendre les lois de ce jeu politique et de pouvoir le récupérer. Il va évidemment tracer ce qu'on appelle des lignes rouges : la monarchie, la question du Sahara et sa personnalité relèvent du sacré. Tout le reste est négociable.

Là, il va déployer des trésors d'autoritarisme et de lois afin de garder ce qu'on appelle le territoire sacré. La révolution iranienne va d'une certaine façon l'obliger encore à sortir du bois comme d'ailleurs tous les dirigeants arabes. La révolution iranienne a été un choc terrible peut-être même aussi terrible que le tsunami qui a touché le Japon, c'est-à-dire qu'elle va totalement bouleverser les repères culturels, politiques et historiques d'un certain nombre de peuples dits musulmans.

Là aussi, nous sommes à un moment dit « les années de plomb », c'est-à-dire les années dures où il y a des prisonniers politiques et des disparus, une situation des droits de l'homme pas très glorieuse, le roi, en 1984, va sentir le coup venir. Il va sentir que nous sommes à un moment d'une effervescence religieuse qui va se transformer en contestation politique puisque nous sommes dans un moment de crise. L'avantage, si j'ose m'exprimer ainsi, c'est que l'acteur islamiste au Maroc arrivera très tard sur la scène politique, ce qui n'est pas le cas de l'Algérie et de l'Égypte avec la confrérie des frères musulmans en 1927, avec Hassan Al Banna et Sayed Qotb en 1965. De tout cela, le Maroc sera un peu épargné jusqu'aux années 80. Or, les années 80 – et c'est une autre particularité de la scène politique marocaine – c'est que si la scène politique marocaine a connu une ventilation et un élargissement des libertés publiques, les martyrs de ces combats comme on les appelle, ce ne sont pas les islamistes, c'est la gauche.

Sur ce plan-là, le Maroc se démarque totalement des autres sociétés, car en Algérie, la gauche est totalement délégitimée, considérée comme ayant trahi l'idéal, c'est-à-dire qu'ils étaient les complices du régime. Or au Maroc, qui a rempli les prisons, qui a payé le prix très cher ? C'est la gauche, ils s'appellent Abraham Serfaty, Abdellatif Laâbi et Abdelkader Chaoui. Ce sont de véritables leaders d'opinion qui ont payé très cher, y compris les libertés que les islamistes vont utiliser pour pouvoir apparaître comme des acteurs. Autrement dit, aujourd'hui, les islamistes reconnaissent que s'il y a un espace démocratique et une ventilation du champ politique marocain, c'est d'abord à la gauche qu'on le doit. D'une certaine façon, il y a le complexe de cet islamisme-là qui reste malgré tout marqué par cet héritage.

D'ailleurs, au mois de novembre de l'année dernière, je suis allé à l'enterrement d'Abraham Serfaty à Casablanca. Toute la classe politique et intellectuelle marocaine, y compris les représentants du PJD, le parti de la justice et du développement au plus haut niveau, était présente pour rendre hommage à Abraham Serfaty. C'est dire à quel point la profondeur de cette personnalité qui a marqué justement ce qu'on peut appeler le combat démocratique, occupe aujourd'hui l'inconscient collectif et occupe bien sûr les annales de l'histoire contemporaine. C'est très important de le savoir, c'est une manière un peu de couper l'herbe sous les pieds de ceux qui considèrent que le monde arabe a été d'abord le sujet et le théâtre de la contestation exclusivement islamiste. Ce n'est pas le cas au Maroc.

Par exemple, si vous prenez le mouvement du 20 février, c'est-à-dire le mouvement de la contestation, il y a de tout. Mais surtout, il y a une jeunesse qui est complètement coupée de ce qu'on peut appeler le verbe politique teinté d'islamisme. C'est un véritable patchwork politique, culturel, mais qui n'est absolument pas dominé par la variable islamiste.

Autre chose, quand on voit les résultats du suffrage du 25 novembre, que voit-on ? En Égypte, 73 % de participation, 65 % pour les islamistes. En Tunisie, la participation a été relativement plus modeste, mais le parti de la Nahdha a occupé l'essentiel de la scène politique.

S'agissant du Maroc, 45 % de taux de participation, c'est-à-dire que 55 % n'ont pas voté. Sur 45 %, le PJD qui a joué le jeu, qui reconnaît la monarchie et la démocratie comme seuls éléments communs, est le premier parti et sur 395 députés, il a eu 107. Autrement dit, il ne peut gouverner que dans le cadre d'une alliance et on sait maintenant qui va gouverner : le PJD, le parti Istiqlal, le parti communiste marocain. On est particulier jusqu'au bout. Vous aurez au Maroc un gouvernement composé d'Abdelilah Benkirane représentant du PJD, mais vous aurez de l'autre côté mon ami Nabil Ben Abdellah qui est le secrétaire général du parti communiste marocain. Ils vont gouverner tous les deux. Je n'arrive pas encore à comprendre quel langage vont-ils échanger entre eux, mais il va certainement y avoir du sport dans un conseil des ministres marqué par les verbes communistes et islamistes. En tout cas, cette façon de faire ressemble un peu au Maroc.

Mohamed VI va donc, d'une certaine façon, retrouver cet héritage, il va le retrouver et il va avoir un comportement, lui aussi, extrêmement pointu parce que, d'abord, il va ouvrir le champ politique en 99, en cela il va, comme le dit Freud, tuer le père. Il va en finir avec ce qu'on appelle l'héritage du père, il va libérer les prisonniers, il va faire rentrer Serfaty de France, il va inaugurer la plus grande artère à Rabat, le boulevard Mehdi Ben Barka, l'homme banni dans l'histoire du Maroc. Bref, ce sont quand même des symboles, mais la politique c'est aussi fabriquer des symboles.

Donc on est vraiment dans une scène politique improbable. Comme j'ai commencé par le dire au départ, le Maroc est un pays du compromis, c'est un pays de l'improbable, l'histoire qui va venir… Alors, on ne va pas ici construire des hypothèses sur le succès de l'islamisme politique. Tout cela relève plutôt des paris. Ce qu'on peut dire sûrement, c'est que, dans l'Histoire, des tournants extrêmement difficiles ont été pris avec le compromis qu'il fallait prendre. Personnellement, je gage sur le fait que ce gouvernement, je l'ai écrit dans un article paru en 1995 dans la revue de l'IFRI où je disais à la fin : « *c'est lorsque l'acteur politique islamiste goûtera aux fruits amers de la gouvernance, dès lors qu'il accepterait les règles du jeu politique, il se banalisera. En tout cas, c'est mon souhait* ».

Je vous remercie.

BIBLIOGRAPHIE

- Co-auteur de *Sortie des religions, retour du religieux*. Editions L'Astradale Lille 1992.
- *Islamisme Algérien et champs politico-religieux au Maroc*. Politique Étrangère - IFRI (Institut Français des Relations Internationales).
- *In Politique étrangère Année 1995* - Volume 60 - Numéro 2 pp. 377-387. Paris. 1995.

Roger Benmebarek

Merci Monsieur Hafidi. Vous nous avez de l'intérieur fait comprendre que l'équilibre politique dans un pays est pareil que partout, mais chez vous peut-être les boulevards ont trois voies, souhaitons que la voie du milieu soit partagée aussi. Je crois que nous avons atteint le moment de la fin des interventions. C'est peut-être à Monsieur le professeur Matteï de prendre ma place.

LA TABLE RONDE est présidée par

Jean-François Matteï

Professeur émérite à l'université de Nice.

Je vous remercie de me donner la parole, encore que vous preniez quelques risques, vous allez le voir tout de suite. Je remercie surtout Monsieur Frédéric Grasset, ambassadeur de France au Maroc, et Monsieur Didier Béoutis, directeur de la Fondation, de m'avoir invité à parler devant vous.

Vous prenez un risque en donnant la parole à un philosophe qui, par rapport aux historiens qui ont parlé jusqu'à présent, est un métèque, c'est-à-dire un étranger à l'histoire. Mais métèque, je le suis à un double titre puisqu'en ont parlé longuement Monsieur Crespo, Monsieur Jordi et d'autres orateurs, qui par ailleurs sont marseillais, donc des métèques. Il se trouve que je suis aussi marseillais, donc un troisième métèque qui va vous parler.

On a beaucoup parlé des mélanges et je vais vous en parler en conclusion. Qu'est-ce qu'un métèque sinon quelqu'un de mélangé ? Je suis corse par mon père, de Calcatoggio au nord-ouest d'Ajaccio. Je suis espagnol par ma mère, Herrera, du sud de l'Espagne. Je suis né à Oran en Algérie. Donc je n'ai pas une goutte de sang gaulois ou celte, peut-être même pas latin ou romain. Mais je me console en me disant qu'Aristote, qui connaissait un peu la philosophie, était un métèque aussi à Athènes comme vous le savez. Platon était un pur Athénien, mais Aristote était un métèque.

Alors, si je fais cette introduction sur la « météquie » si je puis créer aussi un néologisme comme madame tout à l'heure, c'est justement pour vous montrer que nous sommes tous d'une certaine manière des mélanges ou des métèques, si on veut utiliser ce terme, par rapport à nos cultures primordiales.

Il se trouve que lorsque j'étais, comme Monsieur Frédéric Grasset, étudiant en hypokhâgne au lycée Lamoricière à Oran, j'ai été l'élève de Pierre Nora, le grand historien que vous connaissez tous. Il nous a appris qu'il existe des lieux de mémoire comme vous le savez. Je voudrais aussi vous rappeler qu'il existe aussi des temps de mémoire que Fernand Braudel a mis en scène lorsqu'il nous a montré qu'il y avait plusieurs temporalités ou comme aurait dit Bergson, dont Braudel d'ailleurs se réclame, différentes durées, des durées lentes, moins lentes, plus rapides ou extrêmement courtes, c'est-à-dire ce qu'on appelle l'actualité fondamentalement. Comme les mémoires, les durées ont des modes d'existence différents et ce sont précisément ces modes d'existence qui font problème lorsqu'il y a des mélanges et lorsqu'il y a des mémoires qui doivent être respectées en particulier cinquante ans après 1962. Il en a été question à plusieurs reprises et pas simplement en filigrane dans les exposés avant le mien.

Braudel a parlé de ces temporalités rapides, lentes et très lentes dans ce que Monsieur Grasset appelait ce matin des respirations historiques. Ces respirations sont encore une fois rapides, moyennes ou lentes, mais Fernand Braudel privilégiait les respirations moyennes, parce qu'en tant que méditerranéen et vous savez à quel point il a parlé de la Méditerranée, à quel point il l'a conceptualisée, Braudel avait compris que ce qui était le grand enseignement de la Méditerranée – Camus aussi l'avait parfaitement compris, relisez L'Homme révolté, en particulier les derniers chapitres qui s'intitulent « révolte et art » et « la pensée de midi ». C'est un terme qu'il emprunte à

Nietzsche pour essayer de montrer qu'il y a une pensée méditerranéenne qui est la pensée de Midi. « Midi, l'heure la plus juste » disait Nietzsche, là où il y a le moins d'ombre, car les rayons de soleil tombent à la verticale, car on n'est pas très loin de l'équateur. Qu'est-ce qu'a inventé la Méditerranée ? C'est la notion de metron ou de metrion si on parle grec, c'est-à-dire la notion de mesure.

Ce terme s'oppose fondamentalement à ce que les Grecs appelaient hubris, c'est-à-dire la démesure fondamentale. Le grand enseignement de la Méditerranée, que ce soit sur les rives nord ou sud, a toujours été celui de la mesure qui se disait aussi de façon plus mythologique Némésis. Quand vous lisez Camus, vous vous apercevez que Camus est le seul auteur du XX^{e} siècle en France qui utilise l'intervention de Némésis, déesse de la justice, de la mesure et de l'indignation. Car dans certains textes grecs, le terme de Némésis, qui vient de nomos qui désigne la loi,

le partage et la répartition égale, désigne aussi l'indignation qui fait que le partage n'est pas toujours égal et le partage n'a pas toujours été égal comme chacun le sait ici dans la colonisation. D'où l'ambiguïté de la colonisation que je voudrais essayer de montrer ici puisqu'il a été essentiellement question de colonisation.

Je ne reviens pas sur le fait que l'Afrique du Nord, c'est-à-dire que le Maghreb, a été colonisé un nombre incalculable de fois. Dois-je rappeler que l'Europe aussi a été colonisée un nombre incalculable de fois ? Lorsqu'on critique la colonisation à tous les égards aujourd'hui, on oublie que ceux qui la critiquent, c'est-à-dire les Français actuels, ont été eux-mêmes colonisés. Qui avons-nous vu passer en France ? Les Celtes, les Gaulois, mais aussi les Romains et les Francs qui nous ont donné leur nom. Les Francs étaient les plus barbares de tous les barbares venus du nord.

Quand vous lisez une histoire de la barbarie, histoire qui est d'ailleurs à suivre, vous vous apercevez que les Francs étaient d'une violence terrible. Mais rappelons-nous simplement les Gallo-Romains. Si nous n'avions pas été colonisés par Jules César, moi qui habite la Provence, du côté d'Aix-en-Provence, s'il n'y avait pas eu de provinces romaines, nous n'aurions pas eu de France. Là, je vais faire appel à vos souvenirs d'étymologie. Le mot latin Provincia, qui a donné « province » ou « Provence », vient de pro-vincere, ce qui a été vaincu par le Romain auparavant. Autrement dit, la Provence, c'est le pays qui a été vaincu et qui s'est mis sous le joug romain comme le dit quelque part Corneille dans Sertorius. Mais quand on se met sous le joug romain, c'est-à-dire sous le joug de la culture et du droit, on devient cultivé : tel a été le début de la culture française en tant que telle.

J'ai beaucoup apprécié les interventions de Monsieur Bokbot et de Monsieur Chaker et plus immédiatement de Monsieur Hafidi sur l'ancienneté des populations maghrébines. En particulier, j'ai apprécié tout ce qu'ils ont pu dire sur les Berbères. Il a été rappelé que les Berbères ou les berbérophones ont été les premiers occupants du Maghreb et on les a appelés depuis les Romains berbères, c'est-à-dire barbares. Dois-je vous rappeler que le terme de barbare n'est pas un terme latin, mais c'est un terme grec ? Et avant que les gens soient berbérophones, ils étaient barbarophones, car la première occurrence du terme de « barbarophone » se trouve au Chant I de l'Iliade lorsque Homère, faisant le partage des Achéens, c'est-à-dire des Grecs ou des Européens, des colonisateurs, puisque l'Iliade, c'est la première guerre mondiale. La mondialisation commence avec l'Iliade, ne l'oubliez pas.

Parmi les armées fédérées qui sont des armées orientales, la chose se passant à Troie, en Orient, dans l'actuelle Turquie, Homère fait le tour des armées confédérées du côté Achéen - c'est-à-dire grec - et du côté asiatique. Il met en évidence les Cariens, qui habitent ce qui s'appellent encore aujourd'hui la Carie (en Asie) et ils sont « barbarophonoï ». Un francophone est quelqu'un qui parle français, un anglophone parle l'anglais, un barbarophone parle quelle langue? C'est une onomatopée pour désigner un discours qui n'est pas rationnel en tant que tel, c'est-à-dire qui n'est pas articulé au sens d'une articulation logique. Quand vous lisez les textes sur les barbares d'Homère à Platon, jamais le mot n'est péjoratif. Il désigne simplement un gargouillement qui peut être considéré comme péjoratif, mais qui ne met pas en cause la culture. Quand vous lisez Platon dans le Timée ou dans le Critias - là où on trouve le fameux mythe de l'Atlantide - vous verrez qu'il insiste sur le fait que l'Égypte barbare est beaucoup plus cultivée que la Grèce, mais les Égyptiens n'appartiennent pas au logos grec, à la logique grecque en tant que telle.

D'une certaine manière, c'est cette ambiguïté entre le berbérophone, ou le barbarophone, et le civilisé, c'est-à-dire en gros l'Européen, mais l'Européen, c'est aussi bien le juif, le musulman, le maltais ou le grec. On a beaucoup parlé des différents philosophes arabo-musulmans et pas seulement du sociologue dont il a été question plusieurs fois, Iben Khaldoun. Mais je pense aussi bien à Al Farabi, qui fait une analyse de la cité platonicienne et de la cité islamique en tant que telle. On s'aperçoit que toutes ces formes de civilisation sont des formes qui sont mixtes, mêlées et métissées. C'est précisément ce métissage qui fait problème et qui justifie ou ne justifie pas la colonisation ou l'effort pour sortir de la colonisation pour se rendre indépendant.

Monsieur Hafidi l'a parfaitement remarqué il y a quelques minutes, le paradoxe des peuples européens, c'est qu'ils ont apporté ce que l'on a qualifié de « Lumières » à plusieurs reprises dans les exposés, non pas à l'Orient, c'est Racine : « Dans l'Orient désert, quel devint mon ennui ! », mais au Maghreb. Ici, c'est plus qu'un ennui, ça a été des guerres de libération. Ou alors, il faudrait parler d'ennui au sens fort du XVII^{e} siècle. En clair, les révolutions arabo-musulmanes ou les révolutions Berbères ou barbares se sont inspirées précisément des outils conceptuels apportés par le colonisateur.

Il ne semble pas effectivement, c'est un point que j'ai moi-même remarqué dans plusieurs travaux sur la notion d'Europe, que ce soit à partir de l'islam et donc de la religion que les révoltes se soient faites. Déjà, chez les Frères Musulmans en Égypte, c'était à partir de Descartes , de Hegel et de Marx qu'ont été menées les réflexions dès les années 1910-20.

Dans les premières universités, faites d'ailleurs par des Anglais, puis par des Américains et des Français, l'enseignement était un enseignement de type rationaliste pour ne pas dire de type Auguste-Comtiste, c'est-à-dire de type positiviste, rationnel purement et simplement, qui n'avait rien à avoir en tant que tel avec l'Islam.

Je voudrais faire une dernière remarque pour vous montrer qu'il y a tout de même une ambiguïté dans ce qu'on appelle la colonisation. On oublie que toute colonisation est une greffe : linguistique, religieuse parfois (l'islam ayant apporté sa religion aux Berbères, qui parfois, comme Saint-Augustin, étaient chrétiens ou qui n'avaient pas cette religion monothéiste) et culturelle. Greffe qui a pris ou pas jusqu'à permettre de faire une révolte, une révolution ou une indépendance contre précisément celui qui était en train de greffer sa culture ou sa langue sur les autres peuples. C'est là que je voudrais rappeler un autre point sémantique, c'est que lorsqu'on critique aujourd'hui la colonisation, par exemple à partir du culte ou d'un autre élément non-religieux, on oublie que le terme de colonisation est de même origine romaine que les termes de cultura et de cultum. Les trois mots, la « colonisation », la « culture » et le « culte » dans son acception religieuse, viennent du verbe latin colere, qui veut dire : prendre soin. En latin, l'agricultura, c'est non pas le fait de cultiver un champ, mais de « prendre soin » d'un champ.

Le premier à avoir transformé le terme d'agricultura en cultura, c'est Cicéron dans un texte connu des Tusculanes où supprimant le terme ager du mot agricultura, il garde la racine cultura pour dire Cultura animi philosophia est, « la philosophie est la culture de l'âme ». Cela veut dire que ce qui mérite qu'on lui élève un culte, à savoir la culture, c'est précisément le fait de pouvoir coloniser les âmes, c'est-à-dire de les enseigner en tant que tels. Normalement, une colonisation réussie comme la colonisation romaine ou islamique devait permettre de faire une éducation de l'humanité en tant que telle, et pas simplement de telle ou telle culture. Je parle évidemment de l'Afrique du Nord où la colonisation française, si elle n'avait pas commis les erreurs ou les crimes qui ont été dénoncés cet après-midi.

Il est intéressant de voir que cette identification de la colonisation, de la culture et du culte religieux implique une dimension du symbolique et ça m'a beaucoup frappé, en tant que philosophe ou citoyen français, d'entendre les différents intervenants de cette journée mémorielle insister sur la dimension symbolique de la culture et de ce lieu ou temps de mémoire qu'est, cinquante après, le départ d'Algérie en 1962.

Je voudrais dire un mot pour Madame Benayoun qui a beaucoup insisté sur la dimension symbolique, en particulier chez les juifs retraités ou rapatriés d'Afrique du Nord, qui ont eu parfois de la difficulté à trouver leur place, ne serait-ce dans le quartier du Sentier à Paris, sous la dénomination de « Pieds Noirs », qu'il y a déjà dans la pensée juive, c'est-à-dire dans la pensée des juifs français et francisés depuis le décret Crémieux, une volonté de retrouver ses racines. Je voudrais en donner un exemple. Il s'agit de celui de Raphaël Draï, Professeur de sciences politiques à l'université d'Aix-Marseille III qui a écrit trois ouvrages qui sont une véritable saga judéo-franco-algérienne. Le premier volume s'appelle Le pays d'avant (devinez quel était le pays d'avant 1962), le deuxième s'appelle Les pays d'après (la France et Isarël) et le troisième : Le pays d'en haut (Raphaël Draï est croyant).

Je me demande – et c'est sur ce point que je terminerai – si la recherche des racines, comme le disait Simone Weil, qui fait que nous sommes enracinés dans une culture et dans une culture symbolique, ne consiste pas pour nous, qui recherchons notre pays d'avant et nos propres racines, à imaginer que ce pays d'avant est toujours là, mais en haut. Merci de votre attention.

Maintenant, je suis censé donner la parole à la salle, à commencer par Monsieur Pierre Descaves, un ancien député, qui voulait poser une question depuis le début de l'après-midi. Ensuite, nous donnerons la parole aux différents intervenants.

Pierre Descaves

Ancien député

Je voudrais attirer l'attention du conseil d'administration de la Fondation sur le fait que son titre est la « mémoire de la guerre d'Algérie ». Seulement voilà, nous ne sommes pas dans la guerre d'Algérie, alors je voudrais que les membres de la Fondation envisagent, dans une prochaine étape, de parler de la guerre d'Algérie, qui a trois catégories d'idoines : ce sont d'abord les historiens. Nous en avons un éminent ici, Monsieur Jordi, qui a fait un excellent ouvrage sur un silence d'État. Et à Antibes, où j'organisais avec mes amis une convention nationale des rapatriés, il a été tellement entouré, je crois, qu'on lui a épuisé son stock en très peu de temps.

Mais il y a aussi deux catégories d'autres idoines. Il y a les acteurs. Tout à l'heure, j'ai entendu Monsieur Hafidi dire, à juste titre, que ce sont les hommes qui font l'Histoire. Ces hommes, il y en a encore de vivants. Je ne veux pas attirer l'attention sur moi, je ne suis qu'un élément, mais j'ai participé à la révolution du 13 mai 58 à un poste éminent. J'ai participé à ce qu'on a appelé la révolte des généraux d'Alger en avril 61. J'ai organisé récemment à Nice le cinquantenaire du putsch d'Alger.

Puis, il y a une troisième catégorie que l'on ne doit pas négliger, ce sont les victimes de cette guerre d'Algérie. Ces victimes sont réunies dans un certain nombre d'associations, vous en avez beaucoup ici, des associations qui réunissent beaucoup de victimes et je crois qu'il serait utile que, dans une autre réunion, ils soient entendus eux aussi.

En ce qui concerne la guerre d'Algérie, on est tous d'accord sur le point de départ : le 1er novembre 1954, mais il y a une discussion grave pour savoir à quelle date il y a eu cessez-le-feu, à quelle date ont cessé les morts. Or là, j'ai trouvé dans le livre de Monsieur Jordi beaucoup d'éléments prouvés où les morts se sont poursuivis bien après et il importe que l'on se penche sur ce pseudo-cessez-le-feu du 19 mars 62.

Puis, parmi les événements postérieurs, j'attire votre attention sur le fait qu'on a assassiné 150 000 harkis, des soldats français qui étaient avec nous dans l'armée de libération nationale. Je suis un ancien soldat et nous avions à nos côtés les soldats musulmans.

Jean-François Matteï

Merci. Vous avez dit que les hommes font l'Histoire, je vous répondrai par une phrase de Karl Marx, même si je ne suis pas marxiste : « *les hommes font l'Histoire, mais ils ne savent pas l'Histoire qu'ils font* ». C'est là la tragédie de l'affaire algérienne.

Roger Benmebarek

Je voudrais en reprenant la parole vous dire que nous avons tous entendu et je sais qui est ici et qui est venu nous rejoindre. C'est très bien que la Fondation puisse attirer autant de monde d'opinions diverses. Toutefois, je dois dire que le maître mot du rapport que j'ai remis au Premier Ministre, c'était la mémoire de tous, la mémoire de tout. Rassurez-vous, la Fondation aura la mission d'assurer le droit à la parole en quelque sorte de tout le monde. C'est bien dans les projets de la Fondation et je crois qu'on devrait s'arrêter là.

Hamlaoui Mekachera

Vice-président de la Fondation Algérie Maroc Tunisie

Je suis le vice-président de la Fondation et en l'absence du président, je me permets de prendre la parole pour apporter quelques réponses. En effet, notre pays avait besoin d'une structure qui puisse être la plateforme normale, utile de tous les historiens, de tous les chercheurs et de tous les témoins de cette période. Je suis finalement très heureux de voir que le débat est en train de s'enchaîner.

Nous avons fait de telle sorte que cette fondation puisse être non-partisane, qu'elle puisse avoir

une porte ouverte à tous ceux qui voudraient s'impliquer dans l'observation, dans la mesure de cette fondation et les raisons pour lesquelles on l'a mise en place. Nous souhaitons de tout cœur que les pays méditerranéens impliqués comme le Maroc, la Tunisie et l'Algérie puissent également, comme l'a dit Monsieur Hafidi tout à l'heure, s'introduire dans ce débat qui est un débat utile qui peut déboucher sur la fierté d'avoir été un observateur averti et surtout pas conflictuel.

Nous en avons assez des conflits que ce soit de la part d'Algériens, de Tunisiens ou de Marocains ou de la part de notre pays. Voilà ce que j'avais à vous dire parce que le débat commence à avoir lieu et bien entendu, c'est aux historiens d'apporter des réponses objectives. La distinction entre le mémoriel et l'historique doit être faite de telle sorte à avoir la plus grande attention et de ne pas mélanger les deux notions qui sont valeureuses et utiles toutes les deux. Mais la mémorielle appelle un esprit partisan et l'historique, c'est de l'observation neutre.

Bernard Coll

Association Jeune pied-noir

Bonjour. Je voulais dire quelques mots sur la question de la mission de la Fondation. Lorsqu'elle a été instituée il y a un peu plus d'un an par Monsieur Falco juste avant son départ précipité et après un creux de plus d'un an, où nous n'avons plus de responsable au niveau de l'État pour dialoguer, Monsieur Falco a publié un certain nombre d'articles dont celui-ci : nous avons un devoir de vérité. Je vais simplement citer un tout petit extrait de cet article qui concerne le vrai problème que nous avons tous.

Monsieur Falco en répondant à la question du journaliste à quoi va servir cette fondation dit : « j'ai récemment rencontré un harki qui me disait, les larmes aux yeux : « Aidez-moi ! Aidez-moi à expliquer aux miens, à mes enfants, le pourquoi de notre histoire. Pourquoi j'ai quitté l'Algérie, pourquoi je suis resté fidèle à la France. » Vis-à-vis de ces hommes et de ces femmes, nous avons un devoir de vérité. »

Ce que nous attendons de la Fondation, c'est ce devoir de vérité. Le chef de l'État s'est engagé à reconnaître la responsabilité de l'État français dans l'abandon et le massacre des harkis. Il y a cinq ans, le 31 mars 2007, Monsieur Mekachera était présent, vous étiez aussi présent et cinq ans après, nous n'avons toujours pas de réponse du chef de l'État à cet engagement, comme il n'a répondu d'ailleurs à aucun des autres engagements vis-à-vis de la communauté rapatriée. Nous demandons à la Fondation d'organiser un colloque au mois de février sur la notion de responsabilité dans l'abandon et le massacre des harkis et des Français.

Alain Clerc

Premièrement, je crois que c'est le conseil d'administration qui est libre de son ordre du jour. Deuxièmement, la Fondation, ainsi que l'a dit Monsieur Mekachera, sera ouverte à tous, à toutes les mémoires, à toutes les erreurs et bien sûr que vous serez, Monsieur, peut-être un jour consulté, mais nous vous demandons simplement, non pas de prendre des positions, mais simplement la vérité. Nous savons bien sûr qu'il y a des massacres des harkis. Simplement, je ne suis pas un homme politique, je ne suis qu'un associatif qui apporte son temps pour que, un jour, nos enfants connaissent la vérité de la guerre.

Un intervenant

C'est maintenant qu'il faut savoir !

Un intervenant

Non, Monsieur, je suis désolé, le temps de l'histoire n'est pas venu, nous sommes encore dans la mémoire et nous sommes encore dans les blessures.

Alain Clerc

Je voudrais poser deux questions à Monsieur Hafidi. Vous avez parlé du compromis historique qui s'est réalisé au Maroc entre l'islam et les Berbères. Or il me semble que dans l'histoire du Maroc, pendant des années, il y a eu une opposition entre le bled siba, le bled de la paix et le bled de la guerre. Donc il y avait une opposition entre deux cultures et deux civilisations à l'intérieur du Maroc. C'est en fait le maréchal Lyautey qui a résolu le problème en réalisant l'unification du Maroc.

Ma deuxième question est la suivante. Vous nous avez dit que les révolutions arabes, et y compris la réforme actuelle marocaine, reposaient sur des valeurs de démocratie, sur les Lumières, mais est-ce qu'il n'y a pas de risque, que la prise du pouvoir par des mouvements islamistes, arrive à institutionnaliser la charia dans un certain nombre de ces pays et ce que le général Salvan dans un article récent appelle la grande illusion des révolutions arabes ? Je me réfère également à Jeannette Bougrab, notre ministre de la jeunesse, qui dit « l'islamisme modéré, ça n'existe pas ».

Abderrahim Hafidi

Cher Monsieur, pardonnez-moi, mais il faut être extrêmement précis. Je suis désolé la définition que vous donnez n'est pas juste, elle est fausse. Pardon pour le public parce qu'il faut qu'il sache de quoi on parle, sinon personne ne comprendra. Vous avez prononcé deux mots « bled siba », le pays de l'insoumission et le pays du makhzen. Ce n'est pas du tout une répartition berbère non-berbère. C'est une répartition entre ceux qui acceptaient de payer l'impôt et ceux qui acceptaient de se soumettre à la monarchie. C'était un problème politique, ce n'était pas du tout un problème ethnique.

Donc la question que vous avez soulevée ne relève absolument pas des divisions arabes, musulmanes et berbères. Elle relevait tout simplement et je l'ai dit dans mon intervention, il aurait fallu le XX^{e} siècle pour voir enfin le makhzen pouvoir maîtriser territorialement l'ensemble du pays. Le pays n'était pas divisé comme peut-être vous le suggérez, si j'ai bien compris, entre musulmans berbères et arabes. Pas du tout. Je vous mets au défi, Monsieur, d'aller au Maroc et de vous poser là où vous vous posez et de pointer le premier marocain que vous rencontrez et vous l'identifiez en tant qu'arabe, berbère ou musulman. Il est les trois à la fois, parce que les Marocains font de l'arabité, de l'islamité et de la berbérité, comme Monsieur Jourdain dans la pièce de Molière, c'est-à-dire sans le savoir.

S'agissant de la réponse sur la charia, puisque vous êtes un homme extrêmement respectable, respectueux et sympathique, j'accepte de vous répondre parce qu'il y a des lieux où je ne réponds pas du tout à ces questions-là. À chaque fois qu'on nous sort l'islamisme, on nous sort la charia. Tout d'abord, la charia, c'est une fabrication humaine, ce n'est pas un « truc » qui vient de là-haut, c'est un construit historique. Ce sont les hommes qui ont codifié, ce sont les hommes qui sont capables de recodifier.

Deuxièmement, avez-vous vu – et je pose la question à tout le monde – dans les rues d'Alger, de Rabat, du Caire, de Damas, de Tunis une seule personne, dans ce qu'on appelle le printemps arabe, parler d'une révolution à la Daawa ou à l'islamiste ? Pas du tout. Vous avez vu que la grande rupture qu'effectuent en ce moment les pays arabes et je me réfère simplement à l'histoire, il aurait fallu combien, non pas d'années, mais de décennies pour que la France installe sa république ? Un siècle. Entre 1789 et la vraie république de 1870, il aura fallu un siècle.

Vous demandez au monde arabe de réaliser en une semaine ce que la France a réalisé en un siècle ? Laissons un peu l'histoire se construire, elle se construira dans le flux et le reflux. Ce sont des sociétés contradictoires, il y a les laïcs, les athées, les croyants, les pratiquants, les croyants non-pratiquants. La charia est un levier qu'on nous balance à chaque fois. Je vous dirais tout simplement que de là où je suis, je crois sincèrement que les Arabes qui ont fait leur révolution ont fait deux ruptures. Ils ont fini avec le temps du bouc-émissaire extérieur comme la cause de leur malheur, lorsqu'ils ont renversé Ben Ali, Kadhafi et Moubarak, en disant c'est vous les responsables de nos malheurs. Ce n'est plus la France, ce n'est plus l'Europe, les États-Unis ou Israël. C'est une vraie rupture.

Deuxièmement, ce que veulent les Arabes, c'est ce que tout le monde veut. Ils sont également héritiers de l'Homo sapiens sapiens comme vous et moi. Ce sont des gens qui ont envie d'être heureux, de vivre comme tout le monde et je crois qu'il faut attendre que ces sociétés s'installent et installent leur démocratie, mais surtout ça sera de l'illusion que de croire qu'ils vont construire votre démocratie. Ils construiront leur démocratie comme la France a construit sa démocratie et non pas la démocratie anglaise ou américaine.

Jean-François Matteï

Merci Monsieur Hafidi.

Sylvie Veillith

Attachée parlementaire de Monsieur Elie ABOUD, député de l'Hérault et président du groupe rapatriés à l'Assemblée nationale

D'abord, je voulais vous remercier Messieurs parce que ce que vous nous avez dit est vraiment passionnant. J'ai beaucoup travaillé sur ce dossier depuis quatre ans pour essayer d'aider les rapatriés dans leurs difficultés tant sur la mémoire que sur la réinstallation, les désendettements et dieu sait s'il y a et s'il y a eu des problèmes. Nous faisons encore une réunion demain à l'Assemblée nationale concernant les rapatriés qui sont encore avec des procédures et qui sont soumis à des ventes judiciaires.

Je voulais juste vous poser une question parce que je m'étais passionnée pour un problème qui est l'Euro-Méditerranée et je voulais savoir, avec ce printemps arabe dont vous avez très bien parlé, si cet Euro-Méditerranée avait un jour l'espoir de vivre et de permettre cette chose formidable que ce lien de tous les pays de la Méditerranée avec l'Europe. Est-ce que vous avez une idée là-dessus ?

Jean-François Matteï

Si vous me posez la question, ce que je sais, c'est d'en avoir parlé avec Monsieur Henri Guaino, qui est l'initiateur de l'idée et qui l'a transmise au président de la République. Monsieur Guaino était convaincu que l'Union méditerranéenne, son premier nom, allait être possible. Comme vous le savez, les réticences des Allemands, en particulier de la chancelière allemande, ont fait que l'Union méditerranéenne est devenue l'Union européenne pour la Méditerranée. Ça, c'était la deuxième époque. La troisième époque, c'est maintenant. Autrement dit, est-ce qu'au moment des révolutions arabes, il ne va pas y avoir une sorte de reconstitution d'un monde arabe généralisé ou de sultanat généralisé, disent certains, qui permettrait d'ignorer cette Union européenne pour la Méditerranée.

Autrement dit, on n'est pas sûr à l'heure actuelle, j'en ai parlé récemment avec Monsieur Guaino que j'ai invité justement à Nice pour un débat qui a été proposé par le maire de Nice. Je fais également venir Antoine Sfeir, journaliste et Directeur des Cahiers de l'Orient, et nous devons parler avec différentes instances politiques et universitaires. Je vous réponds ce que je puis vous répondre aujourd'hui. Je ne suis pas optimiste et je ne suis pas sûr que les hommes politiques qui ont en charge ce dossier soient plus optimistes que moi.

Un intervenant

Je voulais vous dire que, par rapport à la culture, puisque Monsieur Renaud Muselier avait été choisi pour justement s'occuper de la question culture méditerranéenne, est-ce que peut-être, par la culture, on pourrait récupérer ce grand sujet de la méditerranée et revenir sur ces problèmes politiques qui ont un peu éteint ce joli projet ?

Jean-François Matteï

Je ne peux vous répondre que ce que j'ai dit tout à l'heure quand j'ai établi le lien entre la colonisation, la culture et le culte au sens religieux : c'est toujours la culture qui a unifié les peuples et l'humanité en tant que telle. Ce n'est pas la politique, ce n'est pas l'économie, ce n'est pas la mondialisation, l'informatique, l'information ou internet ; c'est fondamentalement ce qu'on appelle la culture. Mais encore faut-il s'entendre sur ce terme. Je ne suis pas sûr que les technocrates de Bruxelles connaissent le sens étymologique du mot « culture ».

Jean Balazuc

Fédération nationale André Maginot

J'avais une question à poser à Monsieur Hafidi et une autre question à poser à Messieurs Crespo et Jordi. Monsieur Hafidi, pendant cinq siècles de christianisme, le particularisme berbère s'est exprimé notamment dans le donatisme. Au début de l'islamisation du Maghreb, le particularisme berbère s'est surtout exprimé dans le kharidjisme avec le royaume rustumide. Je sais qu'ensuite les Fatimides qui étaient chiites sont partis de Tunis au Caire. Pouvez-vous me dire de quelle secte étaient les Almohades et Almoravides ?

Abderrahim Hafidi

En deux mots, le Maroc n'a connu ni le kharidjisme ni le fatimisme, donc l'histoire est réglée. Deuxièmement, les Almohades étaient fondamentalement des sunnites. La tendance religieuse au Maroc n'a jamais connu autre chose que le sunnisme. Or, le sunnisme a quatre écoles. Je vais épargner à cette assistance de rentrer les détails, mais les Almohades étaient dirigés à un moment historique, à un tournant de la crise de l'identité musulmane à l'époque, c'est une des rares dynasties berbères qui vont jusqu'à contrer ce qu'on peut appeler à l'époque l'effervescence de la culture musulmane.

Lorsque vous visitez la prestigieuse université d'Al Qarawiyine, la grande mosquée de Fès, vous êtes frappés par cette espèce d'austérité dans les murs. Or la mosquée a été construite par une femme tunisienne qui s'appelle par Fatima Al Fihria qui a fondé la plus prestigieuse université-mosquée du monde. Oui, Messieurs et Mesdames, c'est une femme qui l'a construite. Sa sœur Leila a construit l'autre mosquée de l'autre côté du fleuve de Fès. Donc nous avons un des lieux les plus prestigieux du monde musulman qui a été construit par une femme mécène. Elle a fait une synthèse entre l'architecture ottomane et l'architecture andalouse.

Ce sont les Almohades qui sont venus et ils ont tout couvert pour justement imposer une certaine austérité. Ça n'a rien à avoir avec être berbère ou musulman, c'était un moment donné où cette dynastie est arrivée au pouvoir à un moment critique de l'histoire du Maroc. Il fallait l'unifier selon des normes extrêmement fondamentalistes, mais c'étaient des sunnites. Est-ce que vous permettez de dire un petit mot pour Madame sur l'Euro-Méditerranée. Il n'y aura pas d'Euro-Méditerranée tant que deux questions ne sont pas résolues et qui ne relèvent absolument pas de la question culturelle : la question palestinienne et le problème du Sahara.

Un intervenant

Pendant les deux guerres mondiales, les Européens d'Algérie qui n'étaient pas Français se sont engagés massivement pour défendre la France. Est-ce que ça n'a pas été l'occasion pour eux d'acquérir la nationalité française ?

Jean-Jacques Jordi

En 1914, les Espagnols étaient encore espagnols et ne se sont pas engagés puisque l'Espagne n'était pas en guerre. Donc certains sont repartis en Espagne sous les moqueries de leurs anciens compatriotes qui étaient devenus français.

Gérard Crespo

Pour répondre à votre question, c'est vrai que le problème espagnol et italien est quand même différent. Je vous l'ai dit tout à l'heure, les Espagnols ne sont pas engagés ni dans la première ni dans la Seconde Guerre mondiale. Par contre, dans la Première Guerre mondiale, les ressortissants italiens qui sont encore de nationalité italienne en 1914 subissent l'attentisme de leur pays. Ce qu'il faut dire, c'est que dès que l'Italie entre en guerre en 1915, il y a effectivement des gens de nationalité italienne en Algérie qui entrent au service de la France dans l'armée française pour combattre ce qu'on appelle les empires centraux, ça, c'est acquis. Donc vraisemblablement, on ne les a pas comptabilisés, mais ils acquièrent ensuite la nationalité française.

Par contre, pour la Seconde Guerre mondiale, en Algérie du moins, la population italienne est relativement devenue très faible numériquement. Le problème se pose pour la Tunisie. Là, beaucoup d'Italiens de Tunisie s'ils n'entrent pas aux côtés de l'armée française en 1942-1943, c'est vrai, ils n'entrent pas non plus aux côtés des Italiens lorsque ces derniers déclarent la guerre en juin 40.

Jean-Jacques Jordi

Effectivement, beaucoup d'Espagnols qui sont des républicains vont être libérés des camps où on les a mis pour intégrer, soit l'armée britannique soit la 2ème DB, la deuxième division blindée de Leclerc avait beaucoup de républicains espagnols dans ses rangs.

CLÔTURE DE LA JOURNÉE

Hamlaoui Mekachera

Ancien ministre, vice-président de la Fondation

L'INTERVENTION

Je vous remercie. Je crois qu'on a épuisé toutes les questions. Nous allons essayer de conclure. Mesdames et Messieurs, c'est un honneur particulier pour moi de clore cette journée de travail. Elle est d'abord l'aboutissement d'un processus qui a guidé la volonté de ceux qui souhaitaient mettre en place cette structure avec tout ce que cela comporte au niveau gouvernemental d'abord avec l'initiative prise en 2005 d'élaborer et de mener à son terme un projet de loi prévoyant cette fondation.

Ensuite au niveau des fondateurs, à qui je voudrais dire combien nous leur sommes reconnaissants pour l'aide qu'ils ont apportée. Sans eux, nous n'aurions pas pu mettre en place cette structure. Je remercie les Gueules Cassées, la Fédération André Maginot, le Souvenir français qui ont, tous les trois réuni leurs efforts pour atteindre cet objectif qui permet de disposer de cet outil mis à la disposition, comme je l'ai dit tout à l'heure, des universitaires, des chercheurs et des témoins.

Merci à tous ceux qui ont bien voulu donner une dimension et une qualité à ce colloque. Nous avons la ferme volonté de nous inscrire dans un travail commun, comme l'a dit Monsieur Clerc tout à l'heure. La Fondation se veut une sphère de recherche historique et mémorielle bien entendu. Ses dirigeants souhaitent faire bénéficier un public aussi vaste que possible, car nous avons besoin d'une œuvre assise sur l'authenticité et sur l'universalité. Il va sans dire que le colloque d'aujourd'hui n'est que le début d'une série que nous essaierons de mener à bien et dans de bonnes conditions.

D'ailleurs, après ce colloque qui doit être considéré comme un premier essai, nous sommes prêts d'atteindre notre objectif, à la lumière de ce que j'ai pu apprécier au cours de cette journée.

Il y a bien entendu des outils que nous mettons en place, c'est le cas du centre pour l'usage et la méthode des sciences historiques, et par l'authentification rigoureuse, comme je l'ai dit tout à l'heure, des mémoires recueillies nous permettant d'analyser et de saisir la vérité au lieu que ce soit simplement un élément de commémoration supplémentaire. Il nous impose cette voie d'objectivité.

C'est le destin des grands peuples et des grands pays de conserver la mémoire d'événements qui furent glorieux ou tragiques. Force est de constater que le souffle de l'histoire n'a guère épargné notre pays comme chacun le sait, infligeant drames et souffrances. Tel a été, comme nous le savons, la loi des guerres du XX^{e} siècle. La dernière, celle de l'Algérie, demande à tous ceux qui s'impliquent de s'insérer dans les pages de notre histoire, en demandant aux historiens, aux chercheurs, aux universitaires de toutes les disciplines d'œuvrer pour un espace paisible à travers nos pays afin de rapprocher les peuples et faire de telle sorte que les mémoires partagées soient une réalité.

Merci à vous tous qui avez apporté pendant toute cette journée tant d'éclairage à ces pages de notre histoire. Enfin, je voudrais vous dire que les responsables de cette structure restent disponibles et à votre écoute.

Conjuguer nos efforts dans ce travail d'histoire et de mémoire est pour nous un objectif à atteindre. Enfin, je veux saluer chaleureusement et avec reconnaissance tous les intervenants, les présidents de tables rondes et nous essaierons bien sûr de nous retrouver sur d'autres sujets.

Ce n'est qu'un début et nous entendons bien atteindre les objectifs de cette fondation.

Je vous remercie.

FONDATION
ALGÉRIE MAROC TUNISIE
FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE, DES COMBATS DU MAROC ET DE TUNISIE

Hôtel National des Invalides
129, rue de Grenelle - boîte aux lettres n°28
75007 Paris - France

Tél. : 01.45.56.09.26
Fax : 01.42.73.49.02

Courriel : fm-gacmt@fm-gacmt.org
Site Internet : www.fm-gacmt.org